

COLLECTION DES RaPPORTS

OCTOBRE 92



N° 124

LES SORTIS DU RMI DANS LE VAL-DE-MARNE

Odile Charrier
Patricia Crouette

Sous la direction scientifique de Michel Legros

CRÉDOC

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

CREDOC

**LES SORTIS DU RMI
DANS LE VAL-DE-MARNE**

Odile CHARRIER
Patricia CROUTTE

Sous la direction scientifique de Michel LEGROS

Octobre 1992

142, rue du Chevaleret
7 5 0 1 3 - P A R I S

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	003
---------------------	-----

PARTIE I : UNE TYPOLOGIE DES ANCIENS ALLOCATAIRES

a) De la multiplicité des usages.....	013
b) Les différentes classes d'allocataires.....	015

PARTIE II : APPROCHE THEMATIQUE

1. Le descriptif de la population.....	029
2. La contractualisation.....	035
3. Activités et vie professionnelle.....	039
4. La formation.....	051
5. Le logement.....	057
6. La santé.....	065
7. Les ressources.....	077
8. La vie familiale et sociale.....	085
9. Les conditions de sortie.....	097

CONCLUSION	103
-------------------	-----

INDEX DES TABLEAUX

INTRODUCTION	003
---------------------------	-----

PARTIE I : UNE TYPOLOGIE DES ANCIENS ALLOCATAIRES

a) De la multiplicité des usages

Tableau 1 : Utilisation des dispositifs associés au RMI : les différents comportements	014
---	-----

b) Les différentes classes d'allocataires

Tableau 2 : Proportion des causes de sortie au sein des classes d'usage	025
---	-----

PARTIE II : APPROCHE THÉMATIQUE

1. Le descriptif de la population

Tableau 3 : Proportions d'individus par situation matrimoniale, selon le sexe.....	029
--	-----

2. La contractualisation

3. Activités et vie professionnelle

Tableau 4 : Score des actions emploi pendant le RMI.....	044
--	-----

Tableau 5 : Les changements dans l'emploi depuis le RMI	046
---	-----

Tableau 6 : Score des actions emploi après le RMI.....	048
--	-----

4. La formation

Tableau 7 : Niveau de formation.....	052
--------------------------------------	-----

5. Le logement

6. La santé

Tableau 8 : Score des actions santé pendant le RMI.....	071
---	-----

Tableau 9 : Au cours des six derniers mois, avez-vous obtenu un appareil.....	075
---	-----

7. Les ressources

Tableau 10 : Revenus par unité de consommation.....	080
---	-----

8. La vie familiale et sociale

Tableau 11 : Bénéfice d'actions sociales dans les deux ans avant le RMI.....	086
--	-----

Tableau 12 : Part d'allocataires en contact régulier pendant le RMI avec les différents organismes départementaux.....	088
---	-----

Tableau 13 : Participation à des manifestations départementales.....	089
--	-----

Tableau 14 : Actions sociales faiblement utilisées : comparaison pendant et après le RMI.....	091
--	-----

Tableau 15 : Jugement sur le RMI : les relations avec la famille.....	094
---	-----

9. Les conditions de sortie

Tableau 16 : Causes de suppression de l'allocation.....	097
---	-----

Tableau 17 : Causes de suppression de l'allocation : comparaison avec le panel national.....	099
---	-----

CONCLUSION	103
-------------------------	-----

INDEX DES GRAPHIQUES

INTRODUCTION 003

Graphique 1 : Enquête Val-de-Marne : les taux de refus..... 007

Graphique 2 : Panel RMI-CRÉDOC : les taux de refus..... 007

PARTIE I : UNE TYPOLOGIE DES ANCIENS ALLOCATAIRES

a) De la multiplicité des usages

b) Les différentes classes d'allocataires

Graphique 3 : Six classes d'utilisateurs des dispositifs d'accompagnement..... 024

PARTIE II : APPROCHE THÉMATIQUE

1. Le descriptif de la population

Graphique 4 : Distribution par âges des anciens allocataires 029

Graphique 5 : Situation de couple..... 030

Graphique 6 : Type de famille..... 031

Graphique 7 : Résumé du parcours professionnel : comparaison avec le panel national . 032

Graphique 8 : Le recours à l'aide sociale avant le RMI..... 033

2. La contractualisation

Graphique 9 : Connaissance de la notion de contrat 035

Graphique 10 : Connaissance de la notion de contrat :
comparaison avec le panel national 036

3. Activités et vie professionnelle

Graphique 11 : Situation par rapport à l'emploi : comparaison avec le panel national.. 040

Graphique 12 : Opinion par rapport à l'emploi : comparaison avec le panel national.... 041

Graphique 13 : Opinion sur l'emploi actuel..... 041

Graphique 14 : Raisons de non-inscription à l'ANPE :
comparaison avec le panel national..... 042

Graphique 15 : Taux d'inscription à l'ANPE et situation par rapport à l'emploi..... 043

Graphique 16 : Actions emploi pendant le RMI	043
Graphique 17 : Part d'allocataires salariés ou invalides suivant le score des actions emploi.....	045
Graphique 18 : Moment d'obtention de l'emploi	045
Graphique 19 : Le RMI n'a pas amélioré les conditions de vie	046
Graphique 20 : Les apports du RMI dans le domaine du travail.....	047
Graphique 21 : Les démarches emploi après le RMI.....	047
Graphique 22 : Comparaison des "scores emploi" pendant et après le RMI.....	048
Graphique 23 : Les difficultés rencontrées pour travailler ou suivre une formation.....	049
Graphique 24 : La situation professionnelle à six mois (population active).....	050

4. La formation

Graphique 25 : Niveau de formation le plus élevé.....	051
Graphique 26 : Niveau de formation : comparaison avec le panel national	052
Graphique 27 : Niveau de formation selon l'âge.....	053
Graphique 28 : Opinion sur la formation.....	055

5. Le logement

Graphique 29 : Situation par rapport au paiement du logement	058
Graphique 30 : Charge financière liée au logement	058
Graphique 31 : Statut d'occupation du logement : comparaison avec le panel national...	059
Graphique 32 : Comparaison de la situation par rapport au logement avant le RMI et après	060
Graphique 33 : Score sur les actions en faveur du logement	061
Graphique 34 : Apport du RMI en matière de logement : comparaison avec le panel national.....	062
Graphique 35 : Principales difficultés et critiques.....	063

6. La santé

Graphique 36 : État de santé : comparaison avec le panel national	065
Graphique 37 : État de santé : comparaison intra-panel	066
Graphique 38 : Part d'allocataires déclarant que "la situation est comme avant le RMI, aussi mal" en fonction de l'état de santé.....	067
Graphique 39 : Maux psychosomatiques : comparaison avec le panel national.....	068
Graphique 40 : Maux psychosomatiques et état de santé.....	068
Graphique 41 : Consultation au cours des six derniers mois.....	069
Graphique 42 : Score des actions santé pendant le RMI et état de santé.....	071
Graphique 43 : Comment le RMI a-t-il modifié vos conditions de vie dans le domaine de la santé ?.....	072
Graphique 44 : Comment le RMI a-t-il modifié vos conditions de vie dans le domaine de la santé ? (panel national).....	072
Graphique 45 : Le RMI n'a pas amélioré les conditions de vie	073

7. Les ressources

Graphique 46 : Les différents types de revenus.....	077
Graphique 47 : Les différents types de revenus : comparaison avec le panel national.....	078
Graphique 48 : La perception d'aides sociales depuis le RMI.....	079
Graphique 49 : Organisme sollicité pour l'obtention de ces aides.....	079

8. La vie familiale et sociale

Graphique 50 : Fréquentation des services sociaux dans les deux ans avant le RMI	085
Graphique 51 : Proportion d'allocataires ayant bénéficié d'au moins deux actions sociales <u>pendant</u> le RMI en fonction de l'existence passée de contacts avec le service social.....	087
Graphique 52 : Proportion d'allocataires ayant bénéficié d'au moins deux actions sociales <u>après</u> le RMI en fonction de l'existence passée de contacts avec le service social.....	087
Graphique 53 : Évolution de la fréquentation d'un travailleur social et de la perception de secours exceptionnels.....	089
Graphique 54 : Évolution de la fréquentation d'un travailleur social et de la perception de secours exceptionnels chez les allocataires <u>déjà</u> en contact avec les services sociaux	090
Graphique 55 : ... chez les allocataires <u>nouvellement</u> en contact avec les services sociaux.....	090
Graphique 56 : Contact lors des trois derniers mois.....	093
Graphique 57 : Il ne leur arrive jamais de.....	093
Graphique 58 : Jugement global sur la relation actuelle avec les enfants.....	096

9. Les conditions de sortie

Graphique 59 : Les causes de sortie : comparaison avec le panel national	098
Graphique 60 : Jugement sur la situation actuelle	099

CONCLUSION	103
-------------------------	-----

INTRODUCTION

INTRODUCTION

La Loi du 1er décembre 1988 mentionnait, en son article premier, le caractère national de l'impératif d'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficultés. A cet impératif national correspond une évaluation nationale. Ce même texte fondateur prévoyait, en son article 52, la remise d'un rapport permettant au gouvernement de proposer aux législateurs les modifications à apporter au texte de loi après trois années de pratique. Créée en vue de cette évaluation, la Commission Nationale d'Évaluation du RMI a suscité bien des travaux portant sur la connaissance des populations, leurs évolutions dans les dispositifs d'insertion sociale et professionnelle et l'analyse des montages institutionnels. Cette commission s'est intéressée également à des aspects plus thématiques tels que les rapports entre les allocataires et la justice, le logement des allocataires ou leurs conditions de sortie. A cette évaluation à caractère sommatif ou récapitulatif, dont les retombées principales ne devaient se faire sentir qu'au moment du débat sur le renouvellement de la loi au Parlement, s'est superposée une démarche dynamique d'évaluation engagée par les institutions gestionnaires et principalement par la Délégation Interministérielle au RMI, visant à réduire au fur et à mesure qu'elles pouvaient apparaître les contraintes liées à l'application d'un texte dont la célérité de mise en oeuvre fut notée par l'ensemble du corps social.

Ces deux démarches, distinctes dans leurs formes et leurs objectifs, ne se rejoignaient pas moins dans leur caractère national. Même s'il était impossible d'évaluer le RMI, à l'échelon national, sans faire appel à des informations issues des départements et surtout des commissions locales d'insertion, le local était plus l'unité minimum où se constituait l'information qu'il n'était le lieu où s'élaboraient des procédures nouvelles d'évaluation.

A la différence des politiques sociales mises en oeuvre depuis le début des années quatre-vingts, le Revenu Minimum d'Insertion se caractérise par un poids plus important de l'administration centrale, même déconcentrée, dans la gestion des dispositifs locaux. Par ailleurs, si la prestation monétaire peut être versée à l'échelon central, la construction locale des outils de l'insertion

professionnelle et sociale a nécessité la multiplication des rapprochements des différents acteurs locaux dans un partenariat parfois difficile à mettre en oeuvre, même s'il fut toujours valorisé. Enfin, l'émergence de populations peu connues antérieurement des professionnels du secteur social et les incertitudes sur les conditions de leur sortie du RMI, parmi d'autres facteurs, ont fait que les acteurs locaux en charge du social ont souhaité s'engager dans de multiples recherches d'informations portant sur les forces et les faiblesses de leurs montages institutionnels mais, également, sur les conditions d'insertion professionnelle et sociale des allocataires dont ils voyaient, et parfois revoyaient, les dossiers dans les Commissions Locales d'Insertion. Les études évaluatives locales menées dans de très nombreux départements trouvent leurs origines dans ce souci.

Élaborée dans le courant de l'année 1991, la demande d'évaluation formulée par le Conseil général du Val-de-Marne et les services départementaux ne pouvait plus porter sur la connaissance des populations, l'information sur ce thème était assez largement disponible. Le développement institutionnel des dispositifs ne semblait pas révéler de tels dysfonctionnements qu'une étude évaluative fut nécessaire pour découvrir les correctifs. En revanche un aspect restait mal connu tant des décideurs locaux que des instances nationales : le devenir des anciens allocataires. Ce thème d'évaluation a été retenu par le Conseil général et les services déconcentrés de l'État dans le département.

Le recours au CRÉDOC pour la réalisation de cette étude, outre le fait que cet organisme avait réalisé une étude en 1988 sur le logement des plus démunis dans le Val-de-Marne, étude qui n'était autre qu'un essai d'évaluation de la pauvreté et de la précarité dans ce département, se justifiait aussi par le fait que le CRÉDOC disposait, avec les données du panel des allocataires mis en place à la demande de la Commission Nationale d'Évaluation du RMI, d'un ensemble de points de comparaison particulièrement solide.

Il a, par conséquent, été décidé d'utiliser une méthode proche de celle employée pour rassembler les informations sur les allocataires du panel. Cette méthode nécessitait d'interroger les anciens allocataires. Eux seuls, en effet, pouvaient donner des indications sur leurs conditions d'insertion après le RMI. Cette interrogation devait être suffisamment large pour couvrir l'ensemble du spectre des critères d'insertion, et surtout l'interrogation devait se faire directement, évitant une médiatisation par des travailleurs sociaux, susceptible d'apporter un biais supplémentaire dans le recueil des opinions des anciens allocataires.

Afin de récupérer l'information nécessaire à l'analyse, il a été décidé d'interroger directement les anciens allocataires, repérés dans le fichier de la CAF. Le choix a été fait d'une enquête exhaustive auprès de tous les allocataires sortis du dispositif et restés dans le département du Val-de-Marne. Le recueil de l'information s'est effectué grâce à la passation d'un questionnaire auprès des ex-allocataires. En raison des difficultés prévisibles à retrouver ces anciens allocataires, le CRÉDOC n'a pas souhaité utiliser un réseau privé d'enquêteurs mais a constitué son propre réseau. Il est probable que cette démarche, plus lourde à mettre en oeuvre, a permis de joindre une partie plus importante d'une population caractérisée par une forte mobilité géographique.

a) La construction du questionnaire

Six aspects de la vie sociale des individus sur lesquels le dispositif du RMI pouvait avoir eu une incidence ont été sélectionnés. Pour chacun de ces domaines de la vie sociale, nous avons essayé de repérer la situation avant le RMI, les interventions qui ont eu lieu pendant le séjour dans le dispositif et la situation au moment de l'interrogation. Les six domaines retenus sont les suivants :

- ◆ la santé
- ◆ le logement
- ◆ la formation
- ◆ les activités professionnelles
- ◆ la famille
- ◆ les ressources.

Pour chacun d'eux, l'état des personnes est appréhendé sous deux aspects. On mesure tout d'abord le stock des ressources utilisables par un individu au moment de l'interrogation. Par ressources, il ne faut pas entendre uniquement les ressources monétaires mais également le niveau de formation atteint par la personne, le fait qu'elle s'estime ou non de santé fragile, qu'elle ait ou non un réseau social plus ou moins dense. Mais on essaye aussi de mesurer la stabilité de ces ressources. Plus classiquement, cette stabilité peut se décrire en termes de précarité.

Quelques éléments permettant de décrire ainsi la sociabilité des anciens allocataires et également leur capacité à se projeter dans l'avenir sont présents dans le questionnaire.

Enfin, les actions vécues par l'allocataire et les propositions qui lui ont été faites sont recensées, et ce sous différentes formes :

- ◆ la contractualisation
- ◆ les ressources apportées (financières ou autres)
- ◆ les savoirs nouveaux (informations reçues)
- ◆ les accompagnements (travailleurs sociaux).

Outre la mesure de la différence d'état avant et après le RMI, pour chacun des domaines, l'ancien allocataire a été interrogé sur ses projets et sur l'opinion qu'il a du RMI.

Le questionnaire mêle donc questions factuelles et questions d'opinion. Sa durée de passation varie entre une demi-heure et une heure.

Plusieurs versions du questionnaire ont été élaborées, et améliorées avec la collaboration de nos interlocuteurs du Conseil Général, de l'ANPE et du Département. Une version quasi-définitive a été testée auprès de quelques allocataires, une version finale a ainsi pu être rédigée, elle figure en annexe.

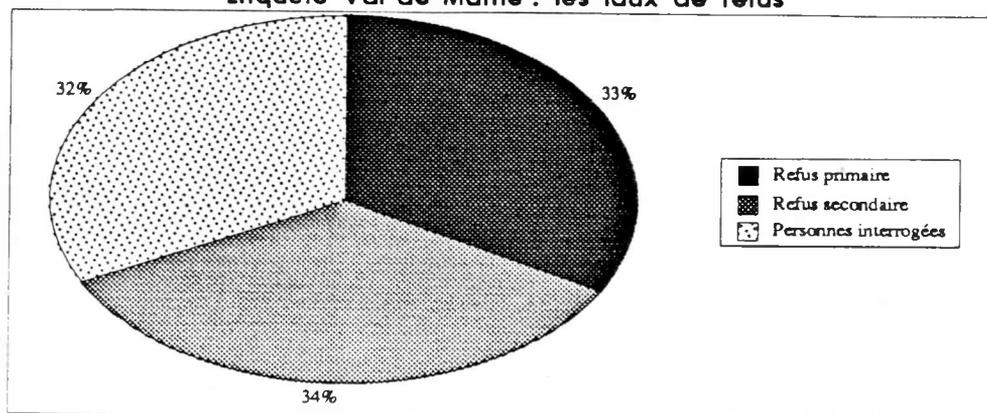
c) La population interrogée : le parti-pris de l'exhaustivité

La Caisse Nationale d'Allocations Familiales utilise comme définition de sortie du RMI une période continue de six mois de non-perception de l'allocation. La Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne a recensé dans ses fichiers 1656 allocataires répondant à ce critère. In fine, la rédaction du rapport s'est appuyée sur le dépouillement de 538 questionnaires.

La différence entre la population concernée et la population réellement interrogée est due à deux facteurs distincts. Tout d'abord, le tirage des noms d'allocataires dans le fichier de la CAF, procédure non prévue lors de la création du fichier, a nécessité une demande d'avis à la Commission Nationale Informatique et Liberté. La Commission a reconnu l'intérêt de l'étude mais a demandé à ce que les allocataires puissent exprimer leur refus de participer à l'enquête. Chaque allocataire concerné a donc reçu une lettre le prévenant de l'enquête et l'enjoignant, s'il ne désirait pas y participer, à retourner une lettre réponse à la CAF. Cette procédure CNIL nous a fait écarter 546 personnes du champ de l'étude. Par la suite, les enquêteurs ont été confrontés aux problèmes

plus classiques de terrain : difficultés à retrouver les personnes, adresses imprécises, déménagements multiples, sorties du département, refus des personnes contactées... Au final, 538 anciens allocataires ont été rencontrés et interrogés*.

Graphique n°1 :
Enquête Val-de-Marne : les taux de refus

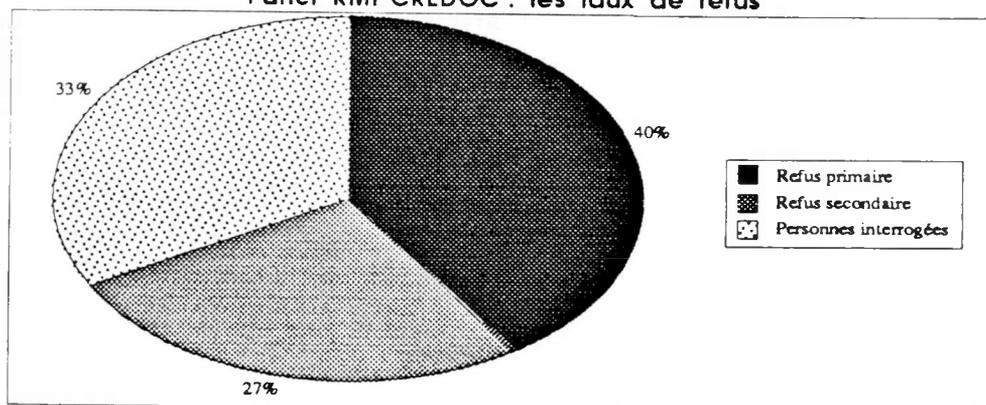


Source : enquête RMI-Val-de-Marne

En fait, une personne sur trois a refusé l'enquête suite à la lettre de la CNIL, une sur trois n'a pu être contactée sur le terrain et une sur trois a effectivement répondu à l'interrogation.

Ce taux de participation (32,5%) peut paraître faible, mais il est tout à fait comparable au taux de participation que nous avons obtenu lors du lancement de l'enquête nationale auprès d'un échantillon d'allocataires à l'été 1990. Les allocataires avaient également été prévenus par une lettre de la CNIL du principe de l'enquête et y avaient fortement réagi. Les taux de refus et de participation se partageaient alors ainsi :

Graphique n°2 :
Panel RMI-CRÉDOC : les taux de refus



Source : enquête RMI-Val-de-Marne

* La phase de terrain a été supervisée au CRÉDOC par Catherine DUFLOS, chargée de recherche.

Le taux de participation est le même dans les deux enquêtes, seule diffère la répartition entre taux de refus primaire et secondaire. Il semble qu'il ait été plus difficile de contacter les allocataires dans le département du Val-de-Marne qu'ailleurs en France.

c) Le problème du redressement

Lorsque la collecte des données a été achevée pour le panel, la faiblesse relative du taux de réponse et le non-respect du plan de sondage initial nous ont amenés à vérifier l'adéquation de la population interrogée avec la population totale. Les écarts observés étaient trop faibles pour justifier d'un redressement.

La même démarche s'impose, ici, pour l'étude des sortis du RMI dans le Val-de-Marne. La difficulté à laquelle nous nous heurtons est qu'*aucune donnée statistique n'est disponible sur la base de sondage utilisée*. Nous ne pouvons rien savoir des 1656 allocataires qui constituaient l'ensemble de la population que nous désirions interroger. En revanche, la CAF nous a fourni les données caractérisant l'ensemble des allocataires effectifs du RMI au 30 avril 1992.

D'ores et déjà, ne disposant pas de données fiables sur la population mère, il ne nous a pas semblé opportun d'effectuer un redressement, tout simplement car nous ne saurions à quelles valeurs exactes ajuster les paramètres de redressement.

Cependant, nous allons étudier, sur les quelques données comparables en notre possession, le profil des sortis du RMI interrogés dans le cadre de l'étude et le profil de la population bénéficiant du RMI au 30 avril 1992.

En fait, seuls quatre critères, en apparence quasi-identiques, ont été mesurés sur les deux populations.

a) La nationalité

Bénéficiaires du RMI au 30/04/92 :	74,2% de Français
Sortis du RMI interrogés :	69,1% de personnes nées en France

Sources : CAF Val-de-Marne / enquête RMI Val-de-Marne

Dans le panel national mis en place par le CRÉDOC, on notait une corrélation entre nationalité et sortie du dispositif : les allocataires français

sortent plus que les autres. La différence repérée ici pourrait donc être inquiétante si les chiffres faisaient référence au même concept. Toutefois dans l'enquête auprès des sortis du RMI, ce n'est pas la nationalité qui est consignée, mais le lieu de naissance. Des personnes nées hors de France pouvant fort bien avoir la nationalité française, le décalage trouverait alors là sa probable explication.

b) La situation de couple

Bénéficiaires du RMI au 30/04/92 :	14,9% "en couple"
Sortis du RMI interrogés :	42,1% "marié ou concubinage"

Sources : CAF Val-de-Marne / enquête RMI Val-de-Marne

La part d'isolés est donc moindre dans la population interrogée que dans la population totale, mais ce résultat est retrouvé dans les résultats du panel national géré par le RMI et par des études menées par la CNAF : les personnes vivant en couple connaissent un taux de sortie supérieur à celui des personnes isolées. Ainsi, parmi les sortis du panel, on recense 46,3% de personnes mariées ou vivant maritalement (*vs* 42,11% pour les sortis du RMI dans le Val-de-Marne).

Le décalage peut paraître de prime abord important, mais on retrouve exactement le même phénomène dans le panel national géré par le CRÉDOC, quand on sépare les sortis des non sortis :

Bénéficiaires du RMI :	26,3% "en couple"
Sortis du RMI :	46,3% "marié ou concubinage"

Source : panel RMI-CRÉDOC

c) La présence d'enfants

Bénéficiaires du RMI au 30/04/92 :	74,3% de personnes sans enfant
Sortis du RMI interrogés :	42,9% de personnes sans enfant

Sources : CAF Val-de-Marne / enquête RMI Val-de-Marne

Ce décalage peut trouver une explication dans la mobilité plus importante des personnes seules sans enfant pour lesquelles les limites d'un département comme le Val-de-Marne ne constituent pas des frontières infranchissables. Cherchant un travail, trouvant un logement, mobilisant un réseau amical susceptible de leur venir en aide, ces personnes sont beaucoup plus mobiles que les autres.

La seconde hypothèse que nous pouvons avancer pour expliquer cette différence réside dans le fait que les allocataires du RMI sont sortis plus aisément du dispositif lorsqu'ils avaient des enfants. Les ressources monétaires provenant des prestations sociales permettent alors d'envisager une sortie plus rapide.

d) La perception d'allocation logement

Bénéficiaires du RMI au 30/04/92 :	73,9% sans aide au logement
Sortis du RMI interrogés :	68,0% sans aide au logement

Sources : CAF Val-de-Marne / enquête RMI Val-de-Marne

Les allocataires sortis apparaissent donc comme étant mieux logés (puisque bénéficiant plus souvent d'allocation logement) que les allocataires effectifs. On trouve le même décalage dans le panel national (mais à un niveau de couverture par l'allocation logement beaucoup plus élevé : 42,9% des sortis ne perçoivent pas d'allocation logement alors que 45,9% des non-sortis sont dans ce cas).

En l'absence de toute information de référence, les décalages constatés ne peuvent être utilisés pour servir de base à un redressement mais ils doivent plutôt constituer autant de précautions à prendre pour interpréter les résultats de l'étude. L'existence des résultats portant sur la population du panel RMI-CRÉDOC, population parmi laquelle figurent des anciens allocataires, doit également servir de rempart à toute interprétation abusive des résultats.

En effet, on constate que sur bien des points, qu'il s'agisse des usages ou de la diversité des populations, les anciens allocataires du Val-de-Marne ne diffèrent pas sensiblement des autres anciens allocataires. Un "effet Val-de-Marne" apparaît toutefois lorsque les données montrent, sans aucun doute possible, qu'à la différence des autres anciens allocataires, les personnes interrogées dans cette étude trouvent plus facilement un travail, voire une formation, mais qu'au terme de leurs parcours dans les dispositifs du RMI, leur situation de logement reste bien difficile. Plutôt qu'à un effet Val-de-Marne, il faut sans doute penser à un effet qui résulte du fait que ces anciens allocataires habitent dans la région Ile-de-France et autant que d'autres, ils en subissent les contraintes et, parfois, les avantages.

Cette idée apparaît tout au long du rapport réalisé à la fin de cette étude, rapport dont une première partie s'attache à analyser les comportements dans le RMI des anciens allocataires et dont une seconde partie décrit les conditions d'insertion selon les différents domaines de la vie sociale et professionnelle.

1ère partie

Une typologie des anciens allocataires :

**les usages des dispositifs
d'accompagnement du RMI**

Une typologie des anciens allocataires : les usages des dispositifs d'accompagnement du RMI

a) Les actions proposées aux allocataires : de la multiplicité des usages

Bénéficiaire du RMI, c'est déjà percevoir une prestation monétaire différentielle. C'est aussi pouvoir signer un contrat d'insertion, mais la suite de l'étude montrera combien le phénomène contractuel n'a que très peu concerné les personnes que nous avons interrogées. C'est enfin avoir l'occasion de bénéficier de différents services plus ou moins directement liés au dispositif du RMI. A partir de l'utilisation plus ou moins fréquente, plus ou moins ciblée de ces services, nous avons pu réaliser une typologie des allocataires. En effet, le comportement des allocataires alors qu'ils bénéficiaient du RMI peut non seulement s'expliquer par les caractéristiques des individus (caractéristiques socio-démographiques, trajectoire professionnelle...), mais surtout l'usage qu'a pu faire l'allocataire du dispositif RMI doit pouvoir rendre compte des conditions de sortie de la mesure.

Dans les quatre grands domaines que sont l'emploi, le logement, la santé et le social, trente-et-une actions proposées à l'allocataire pendant son séjour dans le RMI ont été recensées. Une classification des individus à partir de leurs réponses (ont-ils ou non bénéficié de ces actions ?) a été opérée. Six grands groupes ont ainsi été mis en évidence. Ils réunissent des allocataires qui, pendant leur séjour dans le dispositif, ont eu le même comportement de "consommation" des services proposés.

A la lecture du tableau n°1, présentant les activités suivies par les différentes classes d'allocataires, on s'aperçoit que les pratiques des allocataires sont souvent différenciées : celui qui utilise les dispositifs liés à l'emploi laisse de côté toutes les démarches sociales, certains font usage des dispositifs sanitaires uniquement... Enfin, au sein de chaque domaine, l'usage, lorsqu'il existe, est massif car la somme des pourcentages est supérieure à cent. Les allocataires utilisent donc plusieurs des dispositifs proposés au sein d'un même axe de consommation.

Tableau n°1 :
Utilisation des dispositifs associés au RMI : les différents comportements¹

	Classe 1 (15,2)	Classe 2 (16,7)	Classe 3 (28,6)	Classe 4 (12,3)	Classe 5 (8,6)	Classe 6 (18,6)
EMPLOI :						
Inscription à l'ANPE : 60,6	95,1	0,0	81,2	51,5	100,0	43,0
Bilan professionnel : 9,1	11,0	0,0	21,4	1,5	4,4	4,0
Suivi d'un stage : 16,2	12,2	2,2	33,1	7,6	19,6	10,0
CES, AIG : 2,0	1,2	1,1	5,2	0,0	0,0	1,0
Entreprise d'insertion : 1,3	0,0	1,1	2,6	0,0	2,2	1,0
Salarié avec contrat aidé : 3,6	1,2	0,0	3,3	1,5	6,5	9,0
Salarié : 11,2	9,8	10,0	14,9	13,6	13,0	5,0
Passage en Cotorep : 6,7	1,2	6,7	5,2	4,6	6,5	15,0
Obtention de la retraite : 3,4	1,2	5,6	0,7	7,6	0,0	6,0
Techniques de recherche d'emploi : 25,1	7,3	0,0	72,7	1,5	0,0	16,0
Envoi CV, réponse annonces : 36,8	34,2	0,0	95,5	4,6	0,0	20,0
LOGEMENT :						
Inscription fichier des mal-logés : 8,4	7,3	6,7	6,5	10,6	10,9	11,0
Aide à l'amélioration de l'habitat : 1,3	1,2	0,0	0,7	6,1	0,0	1,0
Aide aux retards de loyer : 7,1	3,7	1,1	5,2	10,7	2,2	18,0
Garantie pour un relogement : 1,1	1,2	0,0	2,0	3,0	0,0	0,0
Aide aux accédants en difficulté : 1,5	1,2	2,2	0,7	3,0	2,2	1,0
Allocation de logement : 30,7	1,2	0,0	39,6	100,0	0,0	37,0
Nouveau logement : 2,0	0,0	2,2	2,0	7,6	0,0	1,0
SANTÉ :						
Visite médicale, bilan de santé : 19,3	7,3	5,6	5,8	12,1	23,9	65,0
Aide Médicale Gratuite : 30,5	9,8	11,1	19,5	24,2	28,3	87,0
Hospitalisation : 17,3	2,4	5,6	7,8	9,1	8,7	64,0
Appareillage : 6,7	4,9	1,1	3,9	6,1	10,9	16,0
Traitement médical, cure : 19,3	7,3	6,7	12,3	16,7	8,7	58,0
SOCIAL :						
Ass. sociale vue régulièrement : 40,3	2,4	31,1	42,9	36,4	91,3	55,0
Services familiaux : 5,2	2,4	7,8	4,6	6,1	2,2	7,0
Aide à domicile : 2,4	0,0	2,2	0,7	1,5	2,2	8,0
Secours exceptionnels : 22,3	2,4	7,8	22,8	21,2	39,1	44,0
Réunions d'information : 7,6	3,7	1,1	13,0	4,6	8,7	10,0
Aides à la gestion de budget : 4,5	2,4	1,1	3,9	3,0	6,5	10,0
Aides aux relations familiales : 3,9	0,0	1,1	3,3	4,6	8,7	8,0
Aides au transport : 6,0	4,9	0,0	5,2	7,6	2,2	14,0

Source : enquête RMI Val-de-Marne

¹ Pour chacune des rubriques figure, à côté du libellé, le pourcentage d'utilisation mesuré sur l'ensemble de la population. Puis, pour chacune des classes construites, on lit le pourcentage réalisé au sein de la classe.

Ainsi, pour la première activité "inscription à l'ANPE" : 60,6% des allocataires interrogés se sont inscrits à l'ANPE pendant leur séjour dans le dispositif. Ce taux atteint 95,1% dans la classe 1, et même 100% dans la classe 5. En revanche, aucun allocataire de la classe 2 ne s'est inscrit à l'ANPE alors qu'il était au RMI (0%).

b) Les différentes classes d'utilisateurs

Le tableau n°1 présente donc les usages des dispositifs d'accompagnement des six classes d'allocataires. La classe 3 a l'effectif le plus important (28,6%). Elle regroupe les allocataires qui ont utilisé, pendant leur séjour dans le dispositif, des aides à l'emploi. Les deux premières classes, quant à elles, se caractérisent par un usage très faible des dispositifs. Les allocataires de la classe 1 (15,2%) n'ont eu quasiment aucun contact avec le secteur social alors que ceux de la classe 2 (16,7%) n'ont bénéficié d'aucune action en faveur de l'emploi. Les trois dernières classes ont une utilisation plus sociale des dispositifs : la classe 4 (12,3%) a massivement bénéficié d'aides au logement, la classe 5 (8,6%) a disposé d'un fort accompagnement social, alors que la classe 6 (18,6%) a largement utilisé les dispositifs liés à la santé.

Une description plus détaillée des six classes est maintenant proposée. Une première partie résume les caractéristiques de la classe par rapport aux variables actives (utilisation des actions emploi, logement, santé et social). Ensuite, les variables illustratives sont commentées : caractéristiques socio-démographiques et situation après le RMI sont alors évoquées.

**Les faibles utilisateurs du RMI,
faibles utilisateurs du social**

(82 personnes, 15.2%)

Ce premier groupe d'allocataires a eu un usage très marginal des dispositifs proposés dans le cadre du RMI. Hormis un fort taux d'inscription à l'ANPE (95,1% vs 60,6%), toutes les autres activités sont beaucoup moins représentées. En particulier, ces allocataires sont restés en marge des dispositifs sociaux. Leur taux de fréquentation des travailleurs sociaux est quasi-nul (2,4% vs 40,3%). Leur perception de secours exceptionnels est très faible (2,4% vs 22,3%) et ils bénéficient peu de l'allocation logement (1,2% vs 30,7%).

Il s'agit le plus souvent de personnes seules et sans enfant. On compte presque deux fois plus d'hommes seuls sans enfant que dans la population totale (35,4% vs 19,9%). Plutôt jeunes, ces allocataires ont un niveau de formation assez élevé (enseignement supérieur : 24,4% vs 13,3%) et possèdent souvent le permis de conduire. Ils ne connaissent pas de problème de santé et ne déclarent que peu de maux d'origine psychosomatique.

Inconnus des services sociaux à leur entrée dans le RMI, le passage dans le dispositif n'a rien changé à cet état de fait puisqu'au moment de l'enquête même pas un sur dix était en relation avec une assistante sociale.

Le RMI n'a pas été pour eux autre chose qu'une prestation financière et le moment privilégié où ils se sont inscrits à l'ANPE. Mais leurs atouts (jeunesse, bonne santé, niveau de formation...) alliés certainement à des démarches personnelles (envoi de CV et réponse à des annonces : 34,2%) leur ont permis de sortir du RMI dans de bonnes conditions.

En effet, ils sont très souvent salariés et c'est l'emploi ou le suivi d'un stage rémunéré qui leur a fait quitter le dispositif. On retrouve ces allocataires avec des revenus par unité de consommation plutôt élevés : entre 4600 et 7360 F.

Néanmoins, pour certains, l'emploi ou le stage qui leur a permis de sortir du RMI a pris fin : un tiers de ces allocataires est en recherche d'emploi. C'est pourquoi le discours sur le RMI de ces allocataires porte majoritairement sur l'emploi. Pour eux, l'emploi reste une difficulté à résoudre en priorité, le RMI ne leur ayant pas toujours permis de trouver un travail. Cependant, ces allocataires sont très optimistes sur leur avenir : ils s'imaginent volontiers avec des revenus

salariaux élevés d'ici six mois, leur situation professionnelle sera alors meilleure...

Le logement constitue pour ces personnes une autre difficulté parfois évoquée, et où une intervention serait peut-être souhaitable. Dans cette catégorie, près de quatre personnes sur dix sont hébergées. Il est dommage que le passage dans le RMI n'ait pas permis une inscription au fichier des mal-logés.

**Les faibles utilisateurs du RMI,
faibles utilisateurs des aides à
l'emploi**

(90 personnes, 16,7%)

Bien que suivis régulièrement par un travailleur social, les anciens allocataires de ce groupe n'ont utilisé absolument aucun des dispositifs proposés, notamment en ce qui concerne l'emploi et le logement (stage : 0%, apprentissage des techniques de recherche d'emploi : 0%, perception d'allocation de logement : 0%...).

Leur situation personnelle (il s'agit de personnes plus âgées, avec d'assez gros problèmes de santé...) empêche presque tout espoir d'insertion professionnelle à ces allocataires : les trois quarts d'entre eux ne sont même pas inscrits à l'ANPE. Ils sont, au moment de l'enquête, inactifs, au foyer, à la retraite, en invalidité ou perçoivent l'Allocation Adulte Handicapé... La perception dans leur foyer de revenus d'activité professionnelle est rare. Cela n'entraîne pourtant pas de critique à l'encontre du RMI, qui ne leur aurait pas permis de trouver du travail : ils doivent assez objectivement savoir que l'accès à l'emploi est pour eux très difficile.

Les causes de sortie du RMI ne sont pas très claires : une fois sur deux la cause de sortie échappe à la nomenclature et, deux fois plus souvent qu'en moyenne, la cause de sortie est liée à un problème avec la déclaration trimestrielle de ressources (DTR) ou le contrat, ou encore à un changement dans la situation familiale (14,4% vs 7,1%).

La situation par rapport au logement de ces allocataires est relativement précaire puisque 40% d'entre eux sont hébergés. Pourtant, ils évoquent moins que les autres une quelconque difficulté liée au logement, peut-être parce que cette solution est économique et souhaitable étant donné leur état de santé. Comme dans le cas du groupe précédent, on peut s'étonner que ces allocataires n'aient pas bénéficié de mesures en faveur du logement ou de la santé. Cela est sans doute en partie dû au fait qu'ils ne connaissent pas bien le secteur social. Ils étaient rarement en contact avec une assistante sociale dans les deux ans avant le RMI.

Quoi qu'il en soit, même si la difficulté à résoudre pour eux reste le problème des ressources et si une personne sur deux dispose de moins de 2760 F

par mois et par unité de consommation (UC), ces allocataires sont plutôt de nature optimiste et pensent que cela devrait continuer comme cela et que c'est bien.

**Les anciens allocataires ayant tout
misé sur l'emploi**

(154 personnes, 28,6%)

Ces allocataires se distinguent par un dynamisme particulier dans leurs démarches de recherche d'emploi et de suivi de stage ou de bilan (envoi de CV, réponses à des annonces : 95,5% vs 36,8%). Leurs contacts avec la sphère du social sont à la moyenne, ils ont, en revanche, assez peu utilisé les dispositifs liés à la santé.

Jeune, en bonne santé, avec un niveau de formation assez élevé, cet allocataire ressemble a priori à celui du premier groupe (le faible utilisateur du RMI, faible utilisateur du social). La structure familiale diffère quelque peu : nous avons ici plus souvent affaire à des allocataires avec enfants (un ou deux enfants). Pour eux, la sortie du RMI s'est également faite par l'emploi ou un stage, et plus massivement encore que dans le premier groupe (72,1%).

Au moment de l'enquête, ces allocataires sont donc massivement salariés (51,3%) ou en recherche d'emploi (33,1%). Le travail est alors une des principales difficultés qu'il leur faut encore résoudre. Leur demande porte bien sur un travail et non sur une formation.

Parce qu'ils ont des enfants, ces allocataires sont moins souvent dans des conditions de logement précaire. Le logement n'est donc pas au coeur de leurs priorités. Ils sont le plus souvent à jour du paiement de leurs charges de logement.

En dépit de cette insertion professionnelle réussie, on note quelques inquiétudes à propos de l'avenir proche : certains seront obligés de quitter leur logement, d'autres anticipent une situation professionnelle moins bonne et 31,8% ne savent pas ce que sera leur situation professionnelle dans six mois.

Il faut dire aussi, toujours parce qu'ils ont des enfants, que le revenu par unité de consommation est un peu plus faible que dans le premier groupe : de 2760 à 5500 F. Néanmoins, leur sentiment sur la situation actuelle est plutôt optimiste.

**Les anciens allocataires qui ont
amélioré leurs conditions de
logement**

(66 personnes, 12,2%)

Ces allocataires ont tous bénéficié d'une allocation de logement. En dehors de cette particularité, leur "consommation de services" est proche de la moyenne, ou légèrement en-deça.

Au moment où on les interroge, 83,3% de ces allocataires sont logés dans le parc HLM (vs 40,7% en moyenne). Le logement n'est donc pour eux, en aucun cas la difficulté majeure, même si quelquefois des retards de paiement existent.

On compte un quart de couples avec trois enfants et plus parmi ces allocataires (vs 12,3% en moyenne). C'est souvent la femme qui a été interrogée. A côté de ces femmes actuellement au foyer, le groupe comprend également des allocataires plus âgés, vivant souvent seuls, et qui sont à la retraite.

Éloignés de la sphère professionnelle, ces allocataires ne sont que très peu inscrits à l'ANPE. Mais le travail n'est pas pour eux une difficulté prioritaire à résoudre et ils ne critiquent pas le RMI sur ce sujet.

Connaissant déjà les travailleurs sociaux avant le RMI, ces anciens allocataires n'ont qu'un niveau de formation peu élevé. Ils mettent en avant ce problème tout en reconnaissant qu'il est quelquefois trop tard pour envisager une reprise de formation.

Les préoccupations les plus nettes de ces allocataires concernent les ressources : ils estiment que le RMI ne dure pas assez longtemps, que son montant est insuffisant et qu'il leur faudrait un peu plus d'argent pour vivre bien. Il est vrai que 45,5% d'entre eux ont un revenu mensuel par UC compris entre 2760 et 4600 F. Les autres inquiétudes concernent la santé : les maux psychosomatiques sont assez fréquents.

Peut-être les allocataires les plus jeunes de cette catégorie, pour qui la formation est un réel problème, auraient-ils pu bénéficier de stages ou de sessions de formation. Mais la présence d'enfants dans le foyer constitue souvent un frein puissant à l'accès à la formation, tout comme à l'accès à l'emploi.

<p>Les anciens allocataires utilisateurs d'action sociale (46 personnes, 8,6%)</p>

Le point commun de ces allocataires réside dans leur fort contact avec les travailleurs sociaux (91,3% de fréquentation régulière vs 40,3%, 39,1% de perception de secours exceptionnels), qui va de pair avec une inscription record à l'ANPE (100%). En revanche, aucun de ces allocataires n'a appris les techniques de recherche d'emploi ou envoyé de CV... Enfin, aucun n'a bénéficié d'une allocation logement.

La fréquentation des service sociaux ne date pas du RMI, et elle continue à être importante. Dans cette classe, quatre allocataires sur dix sont des isolés avec enfant(s). Les ruptures ont été importantes, tant sur le plan personnel (divorce) que sur le plan professionnel (chômage fréquent dans le résumé du parcours professionnel, chômage de longue durée avant le RMI).

Même si la part de salariés est importante, l'inscription à l'ANPE est encore de rigueur. Ces allocataires ne se plaignent pas de leur santé et, s'ils sont peu formés, ils n'évoquent pas de difficulté à ce sujet.

En revanche, leur situation semble assez critique en ce qui concerne le logement (plus d'un allocataire sur deux cite le logement comme difficulté qu'il souhaite voir résolue en priorité vs 38,8%). Leur faible niveau de ressources (un sur deux dispose moins de 2760 F par mois et par UC) ne leur permet pas d'accéder à un logement plus convenable. Même si certains ont bénéficié d'une inscription au fichier des mal-logés pendant leur séjour dans le dispositif, il reste beaucoup d'améliorations à apporter en ce domaine.

**Les anciens allocataires
bénéficiaires des actions de santé**
(100 personnes, 18,5%)

Ce dernier groupe utilise d'une manière privilégiée les dispositifs sanitaires : visite médicale (65% vs 19,3%), Aide Médicale Gratuite (87% vs 30,5%)... Les actions en faveur de l'emploi sont plutôt sous-utilisées, alors que les dispositifs plus sociaux (logement et social) ont connu une plus forte utilisation que pour la moyenne des allocataires.

Toutes les caractéristiques concordent : il s'agit là d'une population souvent âgée et qui connaît de graves problèmes de santé. Un allocataire sur cinq ne peut rien faire à cause de sa santé, et les maux d'ordre psychosomatique (insomnie, mal de tête, état dépressif...) sont particulièrement fréquents. Quand on les interroge sur leur situation par rapport au travail, on dénombre beaucoup d'allocataires inactifs, en longue maladie, en invalidité, en AAH, à la retraite...

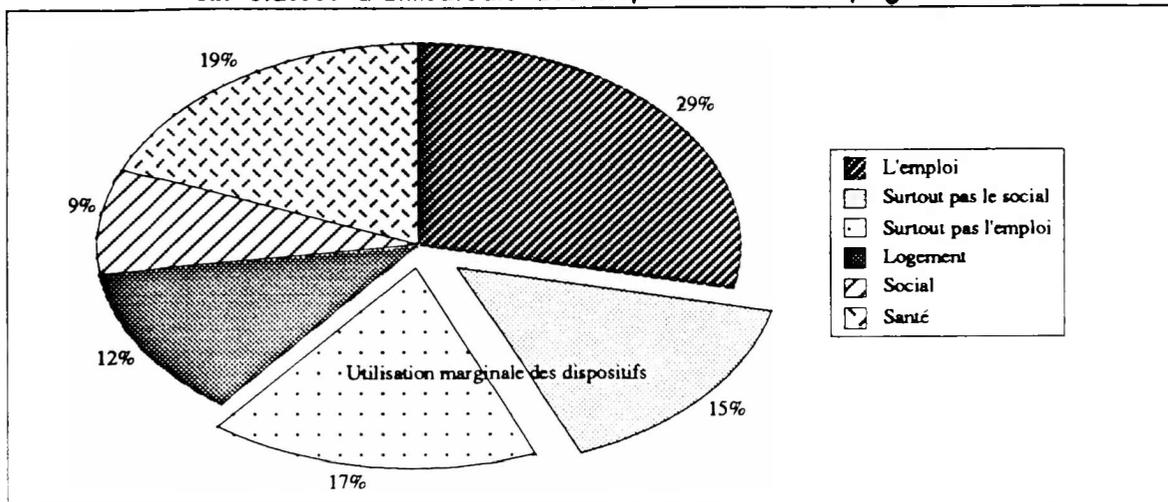
Le mode de sortie privilégié de ces allocataires est évidemment le versement d'une autre allocation ou pension.

Même s'ils ont un niveau de formation très bas, cela n'est pas préoccupant pour eux. Leur âge et leur état de santé rendent de toute façon l'accès à l'emploi très improbable. C'est pourquoi l'emploi n'apparaît pas comme une difficulté prioritaire.

En revanche, les problèmes financiers sont très présents : un allocataire sur deux dispose de moins de 2760 F par mois et par unité de consommation, des aides financières auprès d'amis ont été sollicitées, ils pensent de leur situation actuelle que c'est "aussi mal qu'avant", ils ne pourront pas changer de logement faute d'argent, ils ont des retards de loyer...

Même si le caractère pessimiste du discours tenu par ces allocataires peut en partie être imputé à leur état de santé dégradé et à leur âge, leurs conditions objectives de ressources sont très faibles.

Graphique n°3 :
Six classes d'utilisateurs des dispositifs d'accompagnement



Source : enquête RMI Val-de-Marne

Il apparaît donc qu'un allocataire sur trois n'a qu'un usage très marginal des dispositifs proposés dans le cadre du Revenu Minimum d'Insertion. Quant aux relations entre usage des dispositifs et type de sortie, elles existent mais ne sont pas systématiques.

Tableau n°2 :
Proportion des causes de sortie au sein des classes d'usages

Ensemble des allocataires	Classe 1 (15,2)	Classe 2 (16,7)	Classe 3 (28,6)	Classe 4 (12,3)	Classe 5 (8,6)	Classe 6 (18,6)
Emploi ou stage rémunéré :						
A trouvé du travail : 49,3	63,4	61,0	41,1	43,9	50,0	30,0
Suit un stage rémunéré : 5,8	2,4	11,0	0,0	4,6	8,7	5,0
Allocations et pensions :						
Pension d'invalidité ou A.A.H. : 7,1	0,0	2,0	12,2	6,1	4,4	18,0
Allocations chômage : 5,4	6,1	3,9	1,1	1,5	17,4	8,0
Autre allocation : 5,2	1,2	5,2	4,4	7,6	2,2	9,0
Pension de retraite ou pré-retraite : 4,3	2,4	0,7	4,4	10,6	2,2	8,0
Allocation Parent Isolé : 2,4	2,4	2,0	2,2	1,5	2,2	4,0
Autre changement :						
Changement dans la sit. familiale : 2,2	1,2	1,3	3,3	4,6	2,2	2,0
Reprise études : 0,2	0,0	0,0	1,1	0,0	0,0	0,0
Cause "administrative" :						
Absence de D.T.R. : 4,1	3,7	2,0	8,9	6,1	0,0	4,0
Problème lié au contrat : 0,7	1,2	0,0	2,2	0,0	0,0	1,0
Autre cause :						
Ne sait pas : 8,6	12,2	7,1	8,9	7,6	8,7	8,0
Autre : 4,8	3,7	3,9	10,0	6,1	2,2	3,0
100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : enquête RMI Val-de-Marne

Ainsi, on retrouve parmi les allocataires sortis par l'emploi à la fois des allocataires ayant utilisé massivement des dispositifs emploi mais également des allocataires n'ayant presque rien fait, surtout pas voir des travailleurs sociaux.

L'étroitesse des liens avec les travailleurs sociaux et, plus généralement, l'usage des dispositifs d'accompagnement du RMI ne sont donc pas forcément gage d'une sortie dans les meilleures conditions (financières, s'entend).

Très souvent, il semble que le profil d'un allocataire conditionne son usage de tel ou tel type de dispositifs. En examinant les conditions de vie des allocataires après leur séjour dans le dispositif et leurs opinions (notamment au sujet des difficultés qu'ils souhaiteraient voir résolues en priorité), on se prend à penser qu'une inadéquation existe ou que, tout au moins, le cloisonnement entre les différentes sphères d'intervention est trop systématique.

Par exemple, les allocataires ayant bénéficié d'un fort accompagnement social se retrouvent, après le RMI, avec des problèmes de logement importants sans qu'aucune intervention spécifique n'ait été entreprise pendant leur séjour dans le dispositif. Ou encore, parmi les allocataires ayant bénéficié de mesures liées au logement, on en trouve qui souhaiteraient améliorer leur niveau initial de formation.

Quand on compare les résultats obtenus dans le Val-de-Marne avec des résultats d'enquête nationale effectuée dix-huit mois plus tôt, on retrouve des similitudes sur plusieurs points : l'existence d'un groupe d'allocataires n'entreprenant quasiment aucune action pendant le RMI (près de 30% également), un autre groupe tourné vers l'insertion professionnelle (30% aussi) et trois derniers groupes intéressés par la santé, le logement ou le social (10 à 15% chaque).

Néanmoins, il n'est pas possible de pousser plus avant les comparaisons. D'une part, le recueil de l'information a un décalage de dix-huit mois. D'autre part, la typologie avait été opérée sur l'ensemble des allocataires, sortis et non sortis du dispositif. La période de référence était "depuis le début du RMI". Alors que dans l'enquête Val-de-Marne, on s'est intéressé à ce que l'allocataire avait utilisé pendant la totalité de son séjour dans le dispositif.

2ème partie

- 1. Le descriptif de la population**
- 2. La contractualisation**
- 3. Activités et vie professionnelle**
- 4. La formation**
- 5. Le logement**
- 6. La santé**
- 7. Les ressources**
- 8. La vie familiale et sociale**
- 9. Les conditions de sortie**

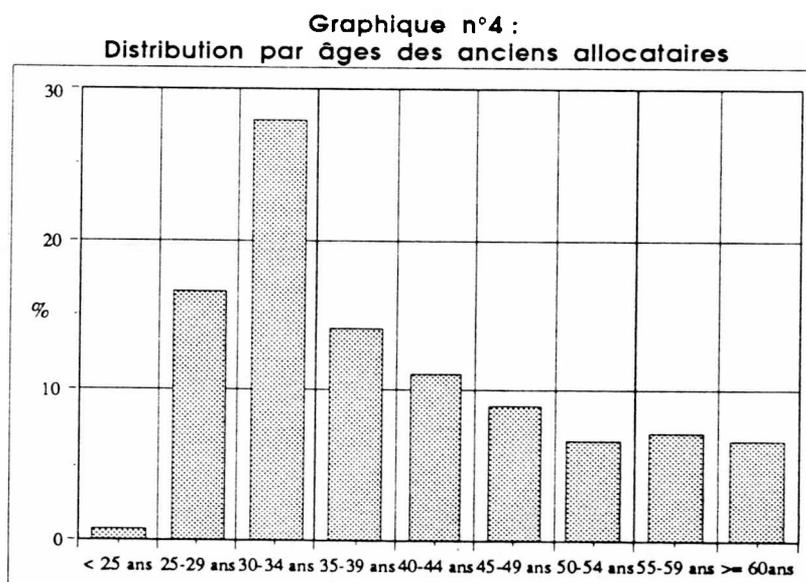
CHAPITRE 1

Caractéristiques socio-démographiques

1.1 CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

a) L'âge et le sexe

45% des anciens allocataires ont moins de 35 ans. La distribution par âges de l'échantillon présente un mode très marqué pour la classe d'âge des 30-34 ans. C'est avant 35 ans que les disparités de distribution par sexe sont les plus importantes. Alors que les femmes sont majoritaires dans l'échantillon à 53% contre 47% d'hommes, dans la tranche d'âges 30-34 ans, les proportions sont strictement inversées (47% de femmes pour 53% d'hommes). Avant 30 ans, l'écart entre sexes est assez significatif également, mais en faveur des femmes (elles représentent 72% des moins de 30 ans).



Source : enquête RMI Val-de-Marne

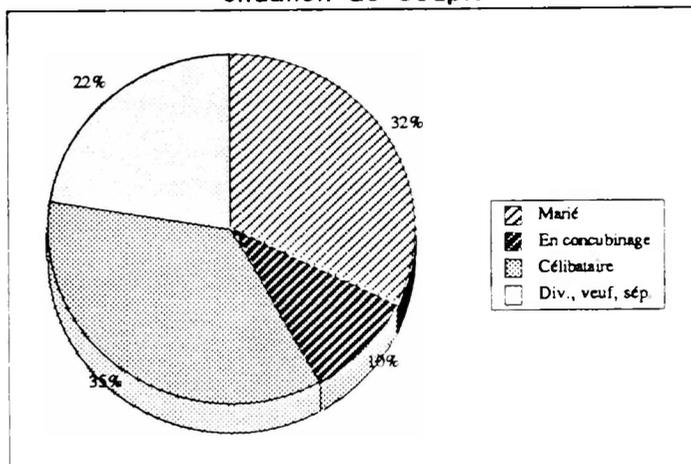
Cette répartition par âges est tout à fait similaire à celle des sortis du dispositif du panel national suivi par le CRÉDOC. Seul le mode de la distribution

(c'est-à-dire la modalité recueillant l'effectif le plus important) change : il concerne les 25-29 ans dans le panel national au lieu des 30-34 ans dans la population qui nous intéresse. Les femmes sont plus nombreuses à l'échelle nationale parmi les allocataires sortis du dispositif : 62% *vs* 53% dans le département du Val-de-Marne.

b) La situation matrimoniale et le type de ménage

Les personnes vivant en couple (42%) sont minoritaires dans l'échantillon par rapport à celles qui vivent seules.

Graphique n°5 :
Situation de couple



Source : enquête RMI Val-de-Marne

Les disparités selon le sexe sont importantes. Les femmes se répartissent par tiers dans les trois situations matrimoniales distinguées dans le tableau ci-dessous : célibat, en couple (mariage et concubinage), en rupture de couple (divorce, veuvage, séparation). Le célibat concerne la même proportion d'hommes que de femmes, mais ces dernières sont deux fois plus souvent en situation de rupture de couple. Les hommes vivent à 52% en couple au moment de l'enquête contre seulement 34% des femmes.

Tableau n°3 :
Proportions d'individus par situation matrimoniale, selon le sexe

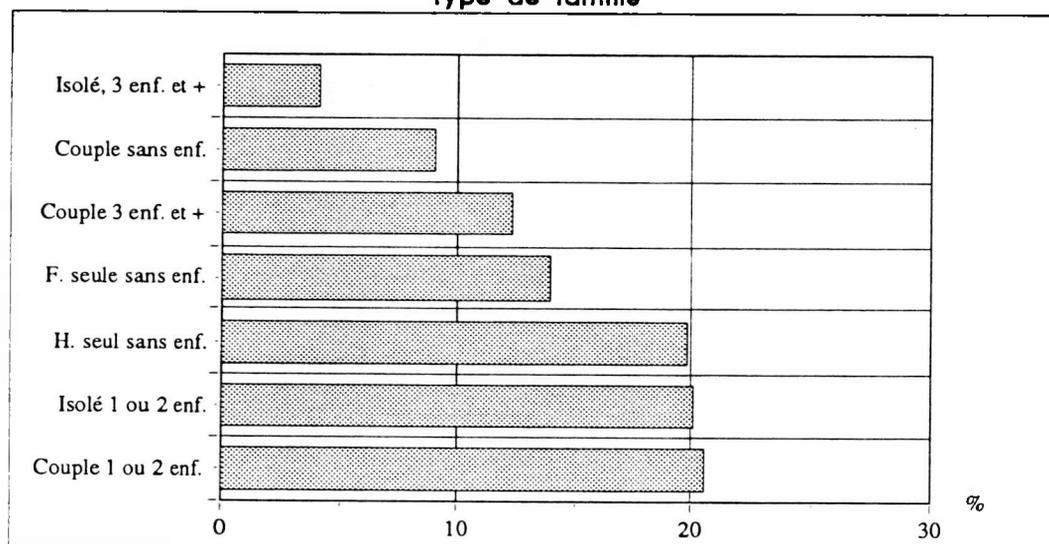
	En couple	Célibataire	Div., veuf, sép.
Femmes	1/3	1/3	1/3
Hommes	1/2	1/3	1/6

Source : enquête RMI Val-de-Marne

Bien que vivant seuls en majorité (à 58%), les anciens allocataires appartiennent pour un tiers seulement (33,8%) à des ménages composés d'un seul individu.

De fait, les ménages qui abritent des enfants sont majoritaires dans l'échantillon, (57% des anciens allocataires ont au moins un enfant à charge). *Le poids des familles monoparentales* dans la population considérée est à l'origine d'une telle répartition, elles concernent près d'un quart de l'échantillon.

Graphique n°6 :
Type de famille



Source : enquête RMI Val-de-Marne

Les individus seuls avec enfant(s) sont, neuf fois sur dix, des femmes. C'est 40% de l'échantillon féminin qui se trouve en situation d'isolé avec enfant(s). Les hommes pour leur part se retrouvent à 43% seuls mais sans enfant contre 26% seulement des femmes.

c) L'origine géographique et la répartition dans le département

40% des sortis du RMI sont originaires de la Région Ile-de-France, parmi lesquels 15% sont nés dans le département même du Val-de-Marne.

Un quart de l'échantillon est constitué de personnes originaires d'Afrique du Nord et au total, c'est 40,9% de l'échantillon qui est composé de personnes d'origine étrangère. Parmi les hommes, 48% sont nés à l'étranger contre 35% des femmes.

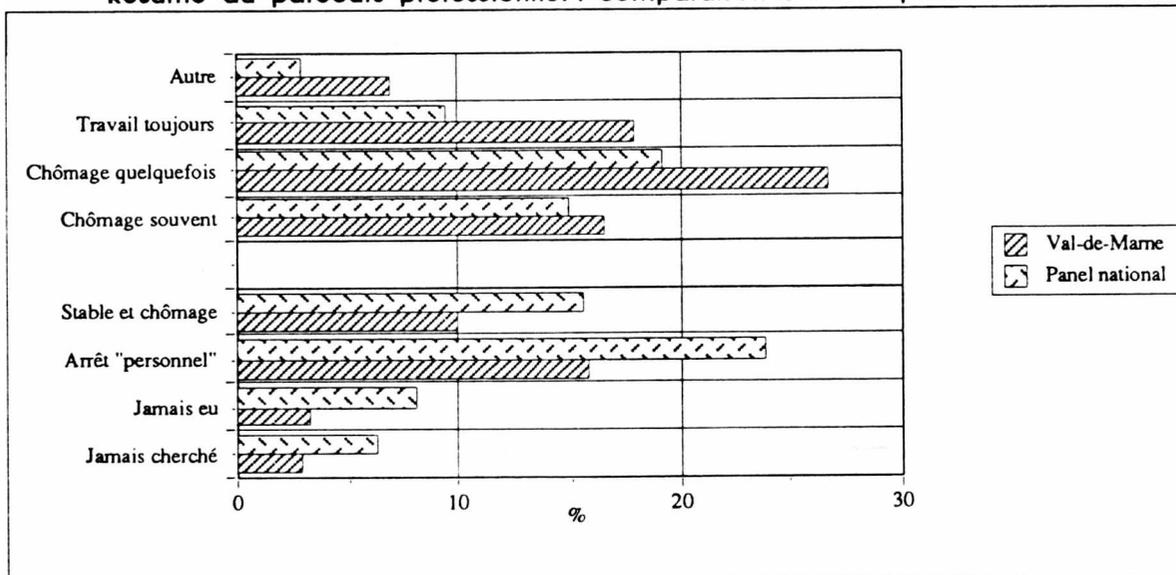
Les personnes originaires du Val-de-Marne et d'Afrique sont plus souvent des hommes que des femmes, alors que celles qui sont originaires de Paris, d'Ile-de-France et des DOM-TOM sont plus souvent des femmes.

A l'intérieur du département, les anciens allocataires se répartissent sur 40 communes de manière assez inégale. Parmi elles, Vitry-sur-Seine, Orly, Créteil Villejuif et Choisy-le-Roi sont les plus concernées.

1.2 LA SITUATION PAR RAPPORT A L'EMPLOI ET LE RECOURS A L'AIDE SOCIALE AVANT LE RMI

Le parcours professionnel des enquêtés antérieurement au RMI est jalonné de périodes de chômage plus ou moins fréquentes, plus ou moins longues. 26,6% d'entre eux déclarent avoir été au chômage quelquefois, 16,5% avoir été au chômage souvent, et 10% ont eu pendant longtemps un travail stable puis se sont retrouvés au chômage. Au total, 53% des anciens allocataires se sont trouvés privés d'emploi à un moment de leur vie professionnelle.

Graphique n°7 :
Résumé du parcours professionnel : comparaison avec le panel national



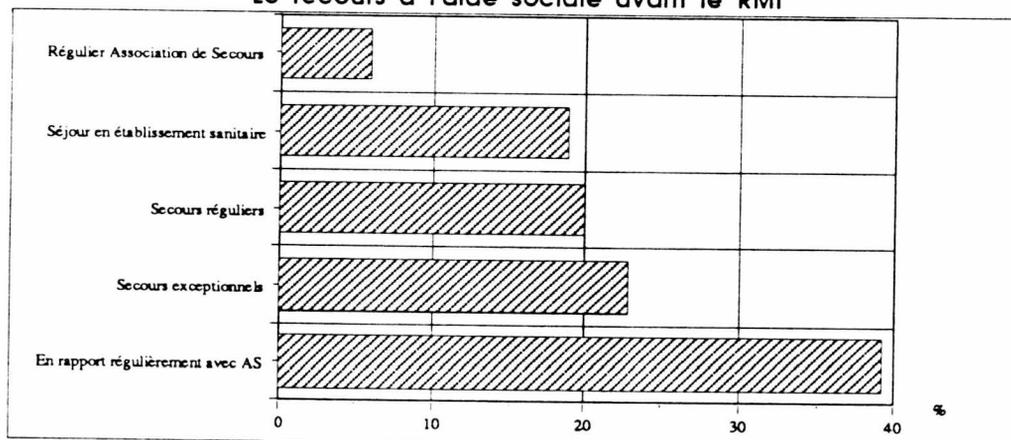
Source : panel RMI-CRÉDOC / enquête RMI Val-de-Marne

Les anciens allocataires du RMI dans le Val-de-Marne se distinguent donc par une occurrence plus fréquente de périodes de travail dans le résumé de leur parcours professionnel. Par exemple, ils sont deux fois plus nombreux à avoir

toujours travaillé (18% *vs* 9,4%) et deux fois moins nombreux (6,3% *vs* 14,4%) à n'avoir jamais travaillé, soit parce qu'ils n'ont pas cherché de travail, soit parce qu'ils n'en ont pas trouvé. Les périodes de chômage, plus souvent citées dans le Val-de-Marne, témoignent également de ce contact avec le monde du travail, même si ce contact se vit en alternance avec le chômage. En revanche, dans le panel national, on dénombre, plus souvent, des allocataires dont l'activité professionnelle s'est trouvée interrompue il y a longtemps, soit pour un motif qu'on peut qualifier de personnel (famille, santé... : 23,7% *vs* 15,8% dans le Val-de-Marne) soit à cause du chômage (15,5% *vs* 9,9%).

Avant d'entrer dans le dispositif du RMI, les personnes interrogées étaient déjà en assez grand nombre en contact avec les services sociaux ou dans le réseau plus global de l'aide sociale. Ainsi, près de 40% des personnes interrogées étaient en rapport régulièrement avec une assistante sociale. 6% étaient en relation avec une association de secours.

Graphique n°8 :
Le recours à l'aide sociale avant le RMI



Source : enquête RMI Val-de-Marne

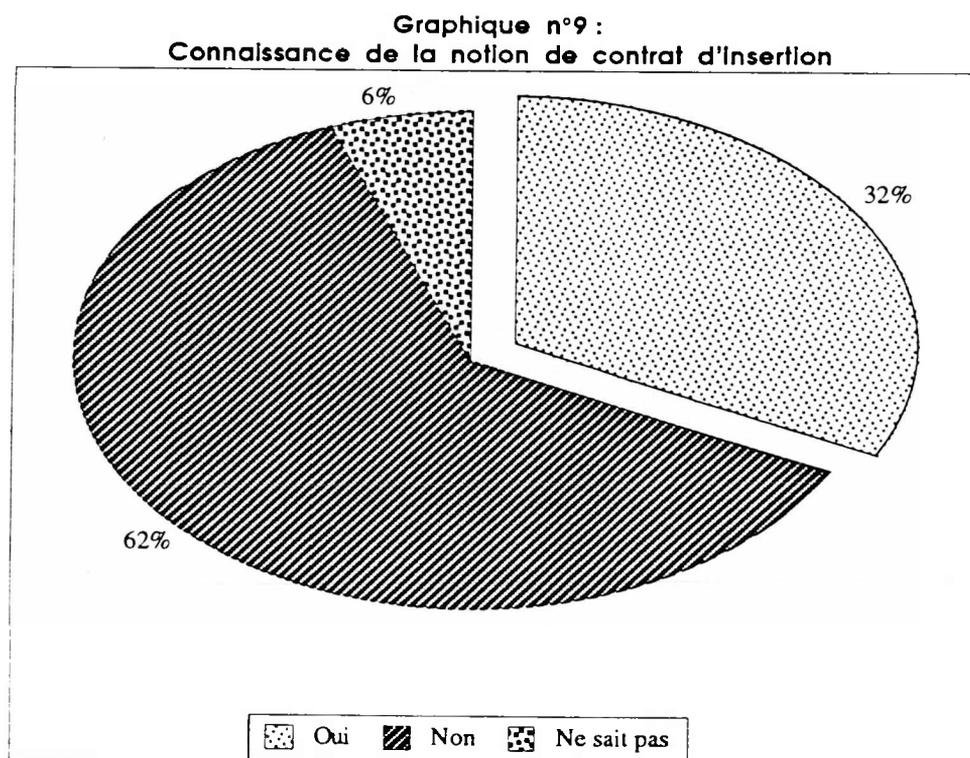
Le recours à l'aide sociale avant le passage dans le dispositif concerne davantage les individus les plus âgés. Ainsi, les anciens allocataires âgés de 55 ans et au-delà voyaient davantage une assistante sociale de manière régulière que les autres, et pour ce qui est du recours à des secours réguliers deux ans avant le RMI, les plus de 50 ans sont plus concernés.

CHAPITRE 2

La contractualisation

a) Le contrat d'insertion : à peine un ex-allocataire sur trois en a entendu parler

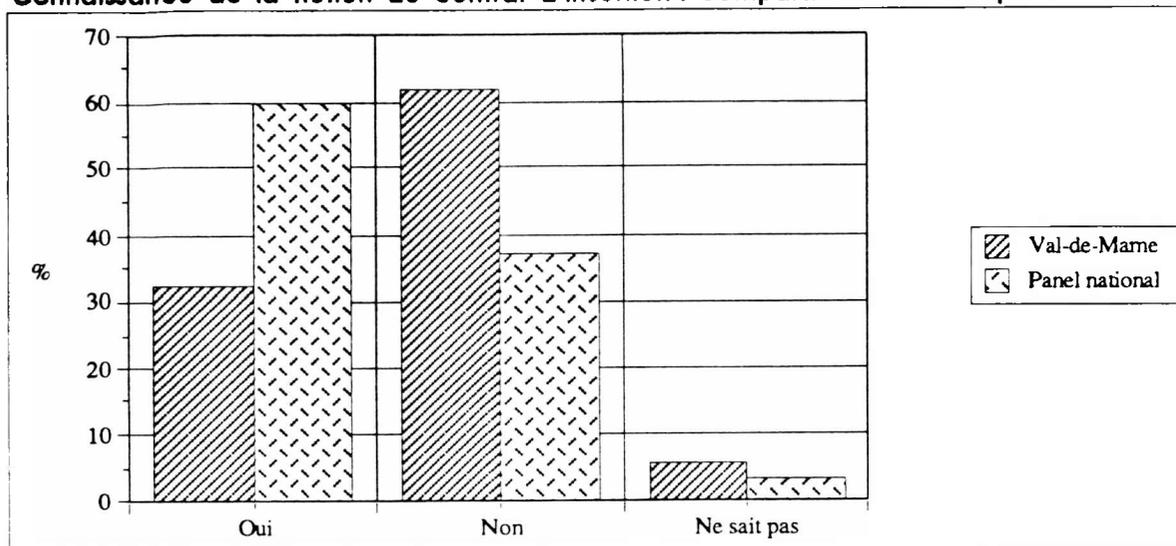
Une question préliminaire fait le point sur la connaissance qu'ont les anciens allocataires de la notion même de contrat. *Plus de six allocataires sur dix disent ne pas avoir entendu parler du contrat d'insertion dans le cadre du RMI.*



Les résultats mesurés dans le Val-de-Marne sont quasiment inversés par rapport à ceux du panel : 60% des sortis du panel ont déjà entendu parler du contrat d'insertion dans le cadre du RMI. Certes, les allocataires sortis du panel sont un peu moins informés du phénomène contractuel que les allocataires

demeurent encore dans le dispositif (qui en ont entendu parler à 69%), mais la situation dans le Val-de-Marne au sujet du contrat est plus qu'étonnante !

Graphique n°10 :
Connaissance de la notion de contrat d'insertion : comparaison avec le panel national



Source : panel RMI-CRÉDOC / enquête RMI Val-de-Marne

b) Peu de signatures car "rien n'est proposé"

16,1% des allocataires sachant ce qu'est un contrat d'insertion en ont signé un. Le taux de contractualisation sur l'ensemble de la population est très réduit (il dépasse à peine 5%), alors qu'il atteint 22,5% parmi les sortis du panel national.

Les allocataires qui savent ce qu'est un contrat sans en avoir signé ne l'ont pas fait car, le plus souvent, "on ne leur a pas proposé" (52,7%).

L'effectif des contractants étant très faible (28 personnes), il est difficile de pousser très loin l'analyse dans ce domaine. Notons tout de même les quelques informations suivantes :

A propos des contractants...

dans un peu plus d'un cas sur deux (57%)	les contractants n'ont pas eu de document indiquant le contenu du contrat ;
dans un cas sur deux,	les actions ou mesures prévues dans le dernier contrat d'insertion n'ont pas eu lieu ;
quand les actions prévues n'ont pas eu lieu,	les contractants pensent que c'est dommage (48%) ou sans importance (43%) ;
dans un peu plus d'un cas sur deux (57%)	les contractants pensent que le contrat d'insertion n'a servi à rien.

Cependant, même si le phénomène contractuel n'est que très peu développé, les allocataires sont aussi nombreux dans le Val-de-Marne que dans le panel national à citer comme aspect intéressant du RMI le fait qu'on puisse signer un contrat (5,4% vs 6,1%). Quant à la critique sur le RMI concernant le fait que le contrat est trop contraignant, les effectifs concernés sont trop faibles pour voir une significativité quelconque à l'écart enregistré (2% dans le Val-de-Marne et 0,8% dans le panel national).

CHAPITRE 3

Activités et vie professionnelle

a) Une insertion professionnelle dans le Val-de-Marne mieux réussie que dans le panel national :

42,4% des personnes interrogées étaient salariées au moment de l'enquête, et cet emploi est très majoritairement dans le secteur privé (72,4%). La part du public est, quant à elle, de 24,6%. Plus de huit fois sur dix, le contrat de travail est un contrat à durée indéterminée (hors période d'essai : 71,9% et à l'essai : 9,2%). Enfin, dans 76,3% des cas, il s'agit d'un emploi à temps plein.

Ces résultats, comparés à la situation professionnelle des allocataires sortis du dispositif sur le territoire national (cf. panel), témoignent d'une insertion dans la sphère professionnelle des plus réussies :

A propos des salariés...

les anciens allocataires dans le Val-de-Marne sont plus souvent salariés
(42,4% vs 35,8%) ;

lorsqu'ils sont salariés, c'est plus souvent dans le secteur privé
(72,4% vs 64,2%) ;

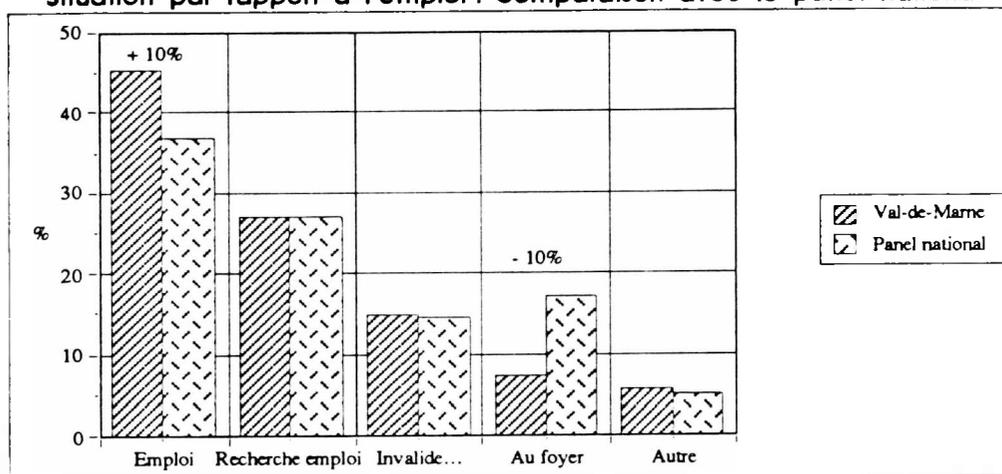
lorsqu'ils sont salariés, c'est plus souvent dans le cadre d'un CDI
(81,2% vs 56,1%)

lorsqu'ils sont salariés, c'est plus souvent à temps plein
(76,3% vs 66,3%).

Cependant, il est une différence entre le panel national et l'échantillon du Val-de-Marne qui pourrait expliquer cet écart de près de 10 points sur la part de personnes ayant un emploi. En effet, la sur-représentation dans le Val-de-Marne

des personnes occupant un emploi se fait au détriment de celles restant au foyer (+10% de ayant un emploi et -10% au foyer, les autres modalités recueillant des pourcentages quasi-identiques). Or, dans le panel national, il y a 10% de plus de femmes interrogées que dans le Val-de-Marne. La part plus importante d'actifs avec un emploi est donc à imputer en partie à la faible féminisation de l'échantillon interrogé.

Graphique n°11 :
Situation par rapport à l'emploi : comparaison avec le panel national



Source : panel RMI-CRÉDOC / enquête RMI Val-de-Marne

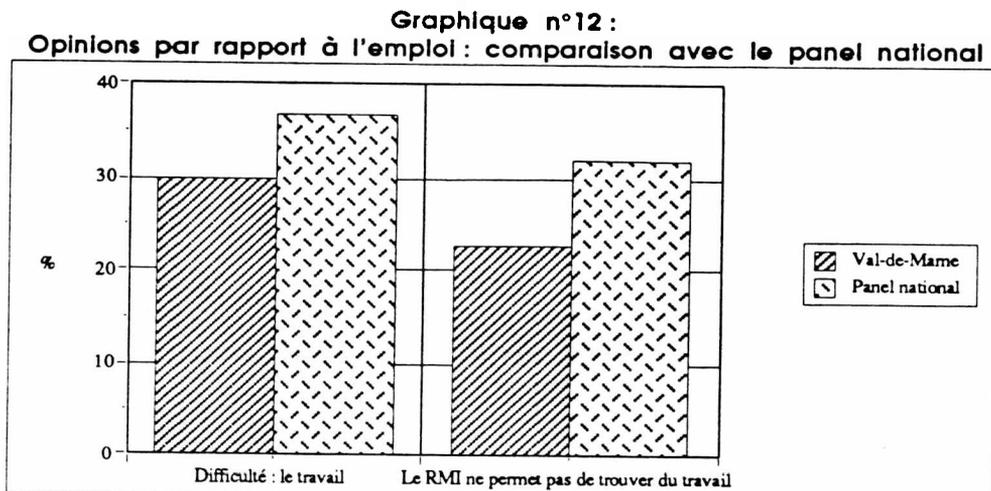
Afin de vérifier la meilleure insertion professionnelle des anciens allocataires du RMI, il est possible de considérer la situation par rapport à l'emploi de l'allocataire et de son conjoint éventuel : en effet, la sortie du RMI peut résulter du fait que le conjoint travaille.

Dans le panel national, la part d'allocataires sortis se déclarant salariés ou dont le conjoint l'est s'élève à 51,8%. Dans le Val-de-Marne, ce même taux est de 53,2%.

En considérant la situation par rapport au travail du conjoint, *la différence ne porte donc pas tant sur l'accès à l'emploi*, qui a eu lieu à peu près dans les mêmes proportions (53,2% dans le Val-de-Marne vs 51,8% dans le panel national), *que sur la qualité de cette insertion professionnelle* : plus de contrats en CDI, plus d'emplois dans le secteur privé et à temps plein...

La meilleure qualité de cette insertion professionnelle peut être appréhendée également par les jugements des anciens allocataires. Au rang des critiques faites au RMI, le fait qu'il ne permette pas de trouver du travail est cité par 22,7% des personnes interrogées (vs 31,9% dans le panel national). Le travail

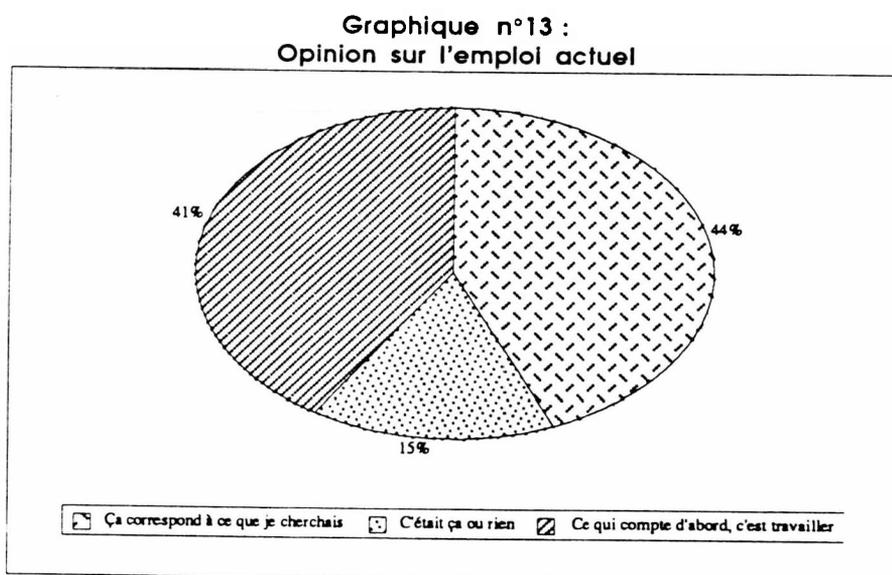
est une difficulté que les personnes souhaitent voir résolue en priorité dans 29,9% des cas (vs 36,7% dans le panel national).



Source : panel RMI-CRÉDOC / enquête RMI Val-de-Marne

Le problème du travail est donc moins au coeur des préoccupations des personnes interrogées dans le Val-de-Marne, sans doute car l'accès à l'emploi y a été plus massif qu'ailleurs sur le territoire. Néanmoins, on peut s'interroger sur l'adéquation de l'emploi trouvé avec les aspirations des allocataires.

43,6% des salariés rencontrés disent que leur emploi actuel correspond à ce qu'ils cherchaient. 15,2% avouent que ce n'est pas ce qu'ils attendaient, mais que "c'était ça ou rien". Pour les autres, le type d'emploi occupé ne semble pas primordial, "ce qui compte d'abord, c'est travailler".



Source : enquête RMI Val-de-Marne

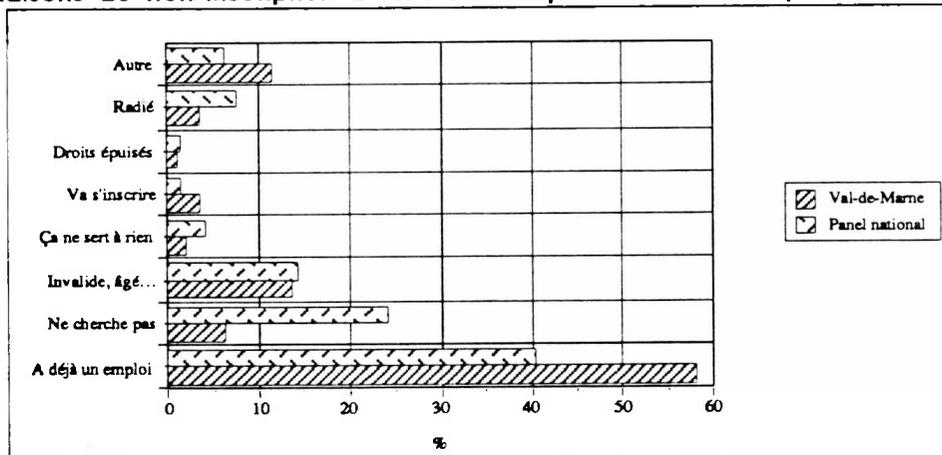
Il est difficile de commenter plus avant ces données, ne disposant d'aucune comparaison, ni dans le panel national d'allocataires du RMI ni pour la France entière.

b) Les rapports avec l'ANPE

Au moment de l'enquête, *un ancien allocataire sur trois (35,3%) est inscrit à l'ANPE*. Le taux d'inscription est légèrement plus élevé dans le panel national, où il atteint 40,1%. C'est sans doute le taux de salariat plus élevé dans le Val-de-Marne qui explique cette différence. D'ailleurs, les personnes qui ne sont pas inscrites donnent plus souvent comme raison qu'elles ont déjà un emploi.

La différence majeure entre les deux distributions se situe entre les deux postes "a déjà un emploi" (58,3% dans le Val-de-Marne vs 40,4% dans le panel national) et "ne cherche pas d'emploi" (6,3% dans le Val-de-Marne vs 24,1% dans le panel national).

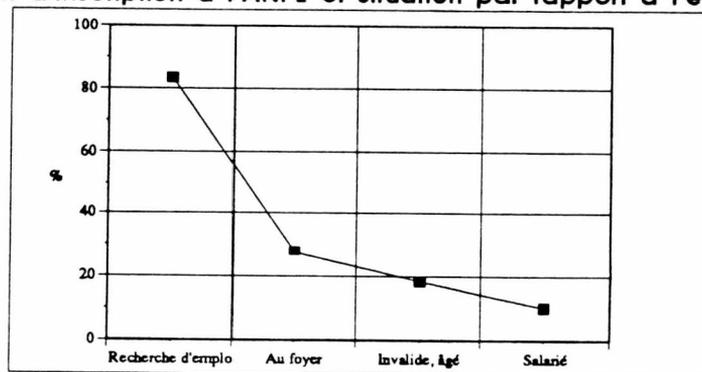
**Graphique n°14 :
Raisons de non-inscription à l'ANPE : comparaison avec le panel national**



Source : panel RMI-CRÉDOC / enquête RMI Val-de-Marne

Par ailleurs, le taux d'inscription à l'ANPE est très corrélé avec la situation par rapport à l'emploi de la personne interrogée : il dépasse 80% chez ceux qui se déclarent principalement à la recherche d'un emploi et n'est que de 10,3% chez les salariés.

Graphique n°15 :
Taux d'inscription à l'ANPE et situation par rapport à l'emploi



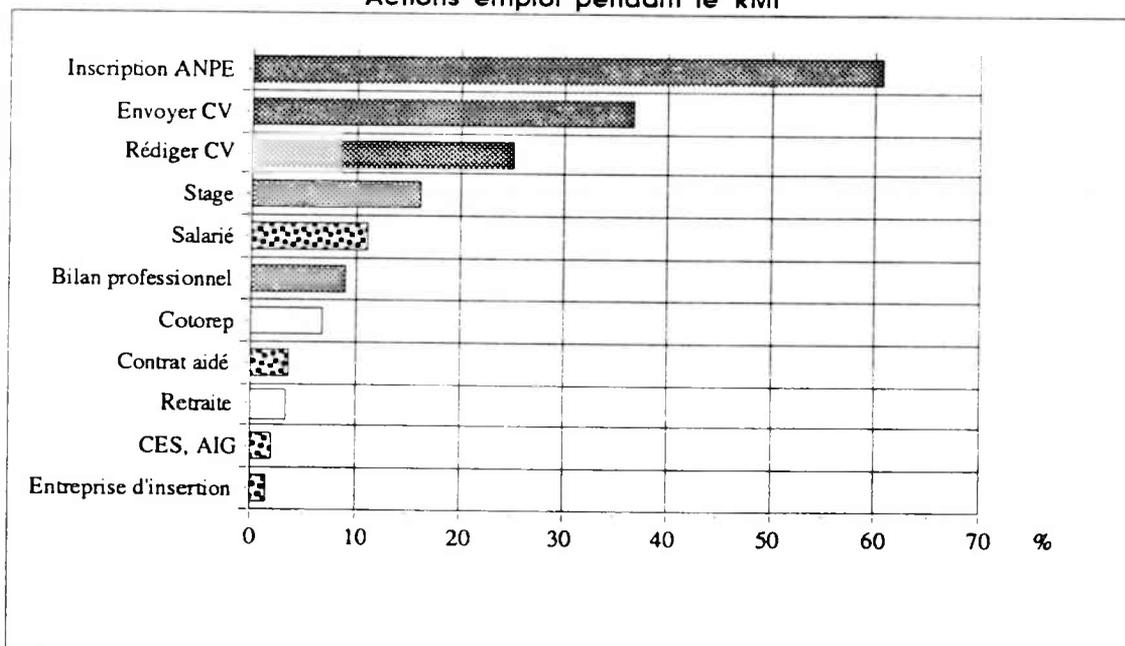
Source : enquête RMI Val-de-Marne

Néanmoins, même si le taux d'inscription à l'ANPE est moins élevé que dans le panel national, l'Agence Nationale Pour l'Emploi joue un rôle important auprès des allocataires, à la fois lors de leur séjour dans le dispositif mais également lorsqu'ils en sont sortis.

c) L'intervention du RMI dans la sphère professionnelle

Alors qu'ils étaient au RMI, les allocataires ont pu bénéficier de différentes actions se rapportant à l'emploi ou à la recherche d'emploi.

Graphique n°16 :
Actions emploi pendant le RMI



Source : enquête RMI Val-de-Marne

Les trois actions les plus fréquemment réalisées lors du séjour dans le RMI relèvent donc de la recherche d'emploi : inscription à l'ANPE (six allocataires sur dix), envoi de CV (un allocataire sur trois) et rédaction de CV (un allocataire sur quatre).

Un peu plus d'un allocataire sur dix (11,2%) est entré dans une entreprise comme salarié alors qu'il bénéficiait du RMI. Les contrats aidés, les contrats emploi solidarité (CES), les activités d'intérêt général (AIG) et emplois dans une entreprise d'insertion ou une association intermédiaire sont peu fréquents (moins de 3,5%).

Les stages (16,2%) et bilans professionnels (9,1%) sont relativement répandus.

Si on totalise pour une même personne le nombre d'actions emploi dont elle a bénéficié ou qu'elle a accomplies pendant son séjour au RMI, on obtient la distribution suivante.

Tableau n°4 :
Score des actions emploi pendant le RMI

Source : enquête RMI Val-de-Marne

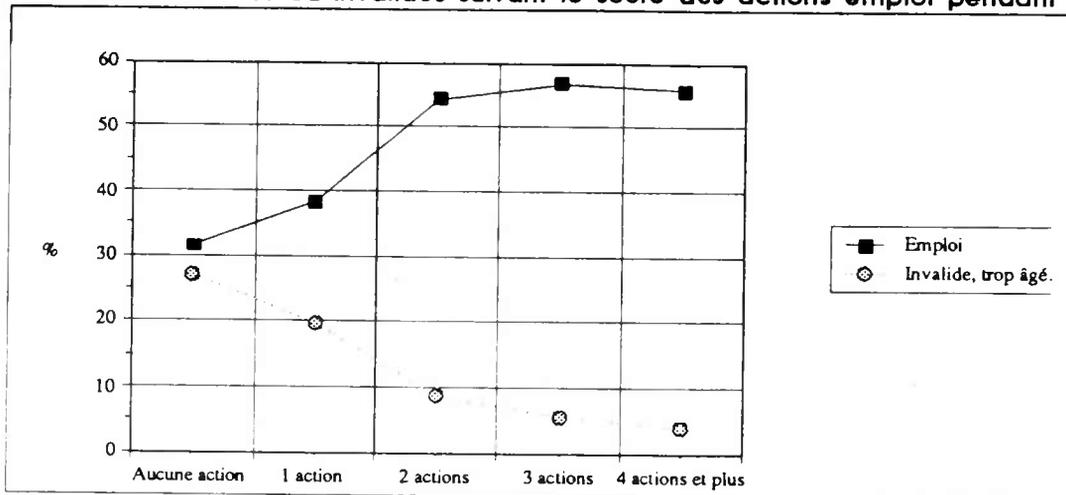
	%	Effectifs
Aucune action.....	20,6	111
Une action.....	32,2	173
Deux actions.....	19,1	103
Trois actions.....	13,8	74
Quatre actions.....	9,3	50
Cinq actions et plus.....	5,0	27

Un allocataire sur cinq n'a donc engagé aucune démarche se rapportant de près ou de loin à une insertion par l'emploi, alors qu'il était dans le dispositif. Un sur trois n'a fait ou bénéficié que d'une seule action parmi la dizaine proposée dans la liste.

La situation par rapport à l'emploi (au moment de l'enquête) est très corrélée avec le nombre d'actions emploi que la personne a connues alors qu'elle bénéficiait du RMI. Ainsi, la part des allocataires salariés au moment de l'enquête croît avec le score des actions emploi effectuées pendant le RMI. Inversement, plus le score des actions emploi est faible plus la part d'allocataires invalides, malades ou âgés est importante. Il est donc difficile de juger de l'efficacité du suivi de telles actions : en effet, une sélection s'opère et seuls les allocataires

ayant le plus de chances de trouver un travail investissent du temps dans des actions de recherche d'emploi, de suivi de stages...

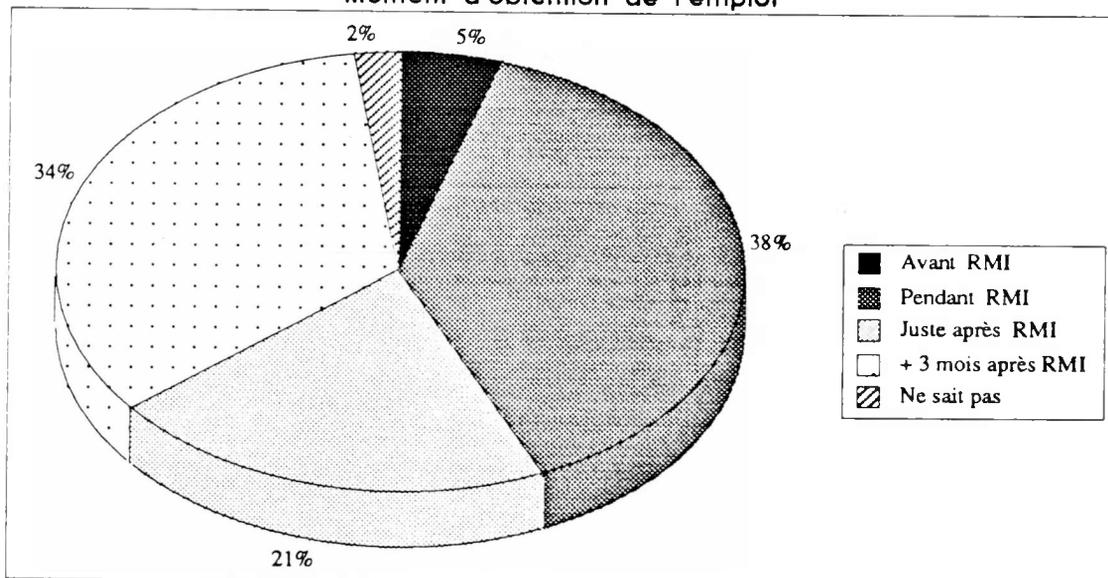
Graphique n°17 :
Part d'allocataires salariés ou invalides suivant le score des actions emploi pendant le RMI



Source : enquête RMI Val-de-Marne

Les allocataires salariés au moment de l'enquête sont amenés à préciser s'ils ont obtenu leur emploi avant, pendant ou après le RMI. Les résultats à cette question sont consignés dans le graphique suivant.

Graphique n°18 :
Moment d'obtention de l'emploi



Source : enquête RMI Val-de-Marne

L'obtention de l'emploi est très souvent concomitante avec le moment de perception du RMI, ou elle a lieu juste après. Dans un tiers des cas, l'emploi actuel a été obtenu après le RMI. On trouve parmi eux des allocataires ayant changé d'employeurs depuis qu'ils ont quitté le RMI.

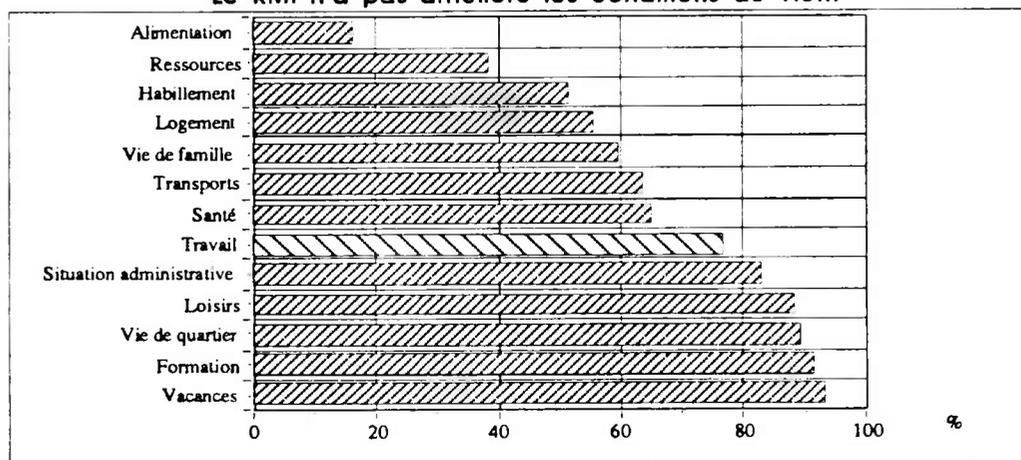
Tableau n°5 :
Les changements dans l'emploi depuis le RMI

Source : enquête RMI Val-de-Marne

	%	Effectifs
Changement de lieu de travail	31,6	72
Changement de poste de travail	27,2	62
Changement d'employeur une fois.....	17,5	40
Changement d'employeurs plusieurs fois.....	14,9	34

Le travail n'est pas le domaine privilégié où les allocataires déclarent, grâce au RMI, avoir connu des améliorations dans leurs conditions de vie. Les ressources, le logement, la santé - pour ne citer que les axes préférentiels de lutte contre l'exclusion prévus par la législation - sont autant de domaines où les améliorations ont été nettement plus sensibles.

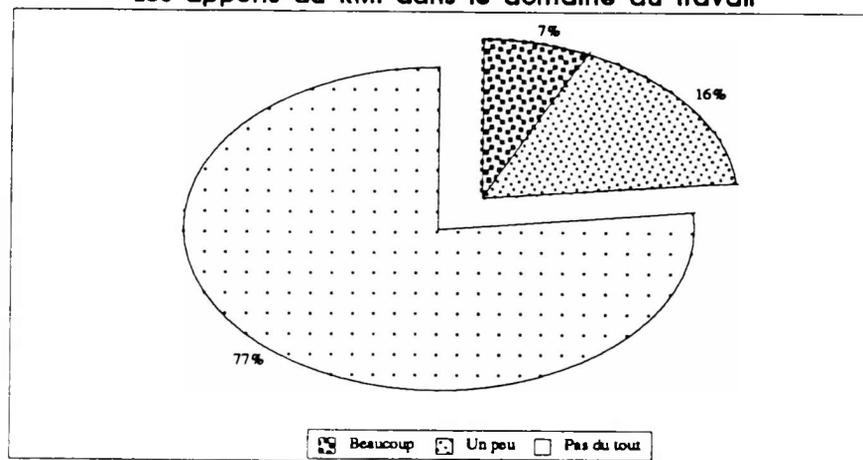
Graphique n°19 :
Le RMI n'a pas amélioré les conditions de vie...



Source : enquête RMI Val-de-Marne

Un peu moins d'un allocataire sur quatre déclare donc que le RMI a amélioré ses conditions de vie en matière de travail. La situation par rapport au travail de la personne interrogée influe directement sur sa réponse. Alors qu'une personne salariée sur trois pense que le RMI a amélioré ses conditions de vie en ce qui concerne le travail, les personnes au foyer ne sont que 10,3% à le dire.

Graphique n°20 :
Les apports du RMI dans le domaine du travail

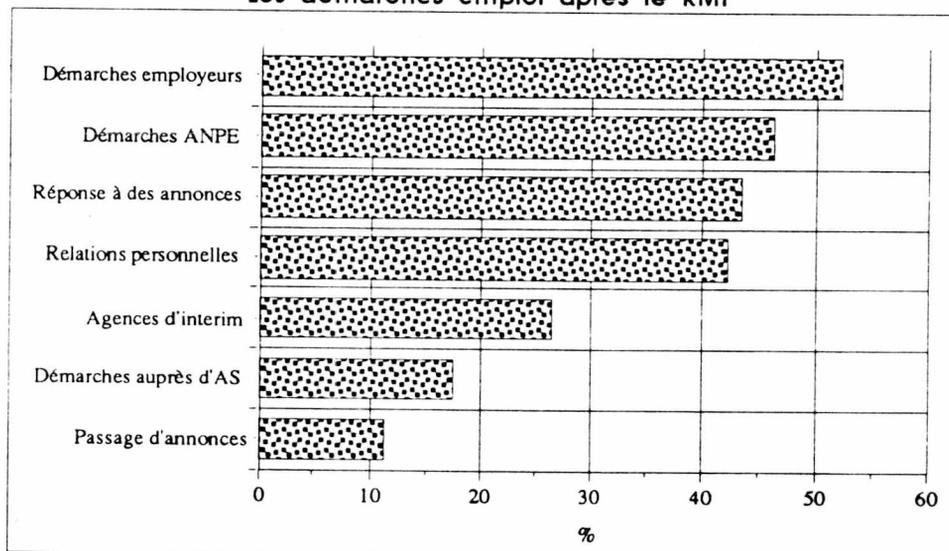


Source : enquête RMI Val-de-Marne

d) L'après-RMI : des démarches, des difficultés et un avenir incertain

Une fois sortis du RMI, les anciens bénéficiaires poursuivent leurs démarches afin de trouver un emploi ou d'en obtenir un qui corresponde mieux à leurs attentes. Ce sont les démarches directes auprès des employeurs qui sont les plus prisées, juste avant le recours au Service Public pour l'Emploi, via l'ANPE.

Graphique n°21 :
Les démarches emploi après le RMI



Source : enquête RMI Val-de-Marne

Si on cumule les différentes actions entreprises par les allocataires pour l'emploi depuis leur sortie du dispositif, on s'aperçoit que près de trois allocataires sur dix (29,7%) n'ont rien entrepris depuis qu'ils ont quitté le RMI.

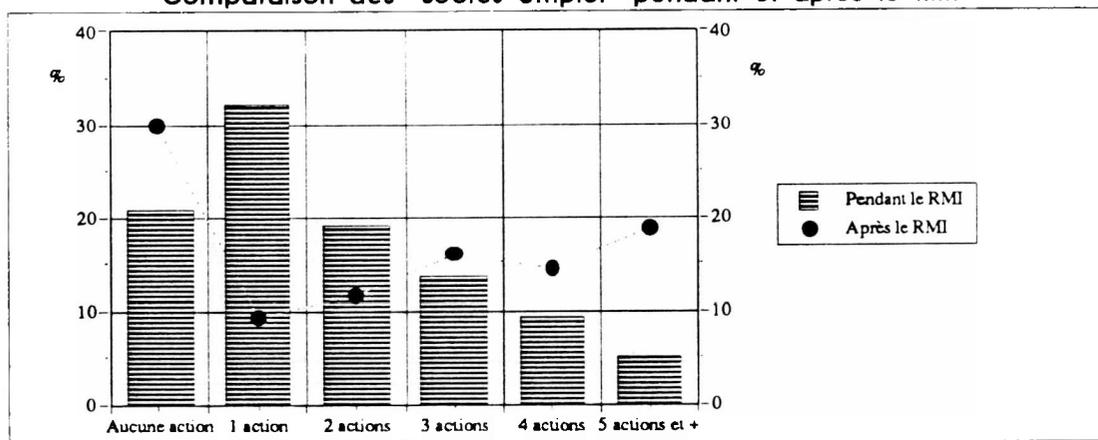
Tableau n°6 :
Score des actions emploi après le RMI

Source : enquête RMI Val-de-Marne

	%	Effectifs
Aucune action.....	29,7	160
Une action.....	9,5	51
Deux actions.....	11,7	63
Trois actions.....	16,0	86
Quatre actions.....	14,5	78
Cinq actions et plus.....	18,6	100

Néanmoins, les valeurs qui dénotent un dynamisme certain de l'individu (quatre actions, cinq actions et plus) sont plutôt en hausse par rapport aux scores des actions emploi menées lors du séjour dans le RMI.

Graphique n°22 :
Comparaison des "scores emploi" pendant et après le RMI

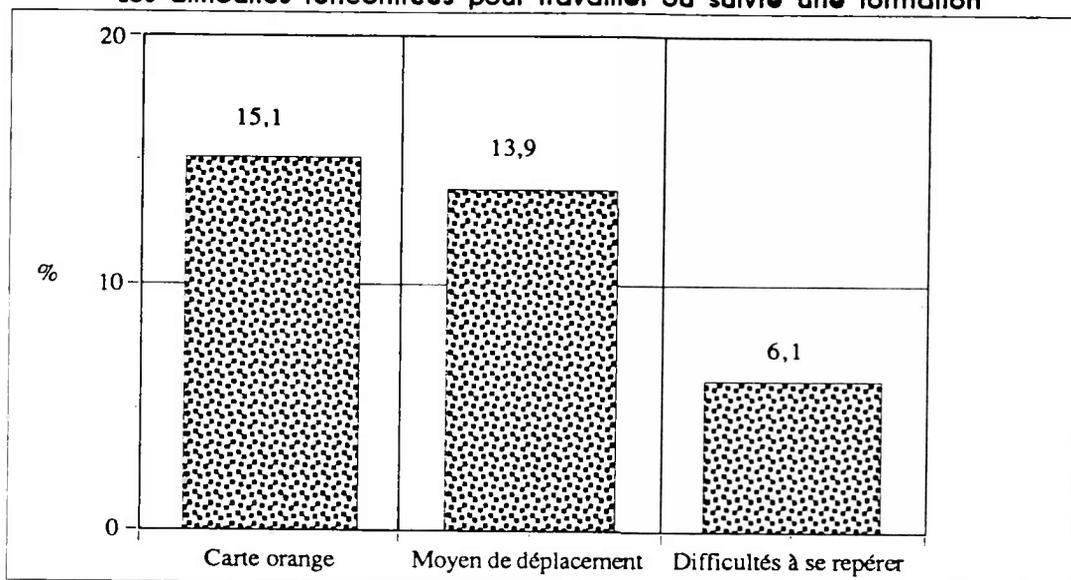


Source : enquête RMI Val-de-Marne

La lecture du graphique précédent est à faire avec précaution : les actions citées pendant le RMI et celles qu'on repère après le RMI ne sont pas tout à fait du même ordre. Le degré d'investissement personnel dans le deuxième cas est plus important alors que les actions qui ont lieu pendant le séjour dans le RMI nécessitent souvent une intervention extérieure (accord d'une entreprise, accès dans un centre de formation...).

Si un certain dynamisme prévaut donc dans la population, il n'en reste pas moins vrai que des difficultés subsistent. Pour un noyau d'anciens allocataires, l'accès à l'emploi ou à la formation est perturbé par des difficultés qu'ils connaissent, notamment des difficultés liées aux déplacements.

Graphique n°23 :
Les difficultés rencontrées pour travailler ou suivre une formation



Source : enquête RMI Val-de-Marne

Les problèmes liés au transport (que ce soit le financement de la carte orange ou l'inexistence de moyen de transport) sont donc cités par un allocataire sur sept. Ce résultat n'est pas très surprenant et rejoint les conclusions d'une autre étude menée sur les allocataires du Revenu Minimum d'Insertion et les refus d'emploi qu'ils ont pu être amenés à faire. Il apparaît qu'une des causes très souvent mises en avant pour justifier le refus d'emploi est justement le problème du transport (temps de trajet trop long, pas de transport en commun, coût du transport...).

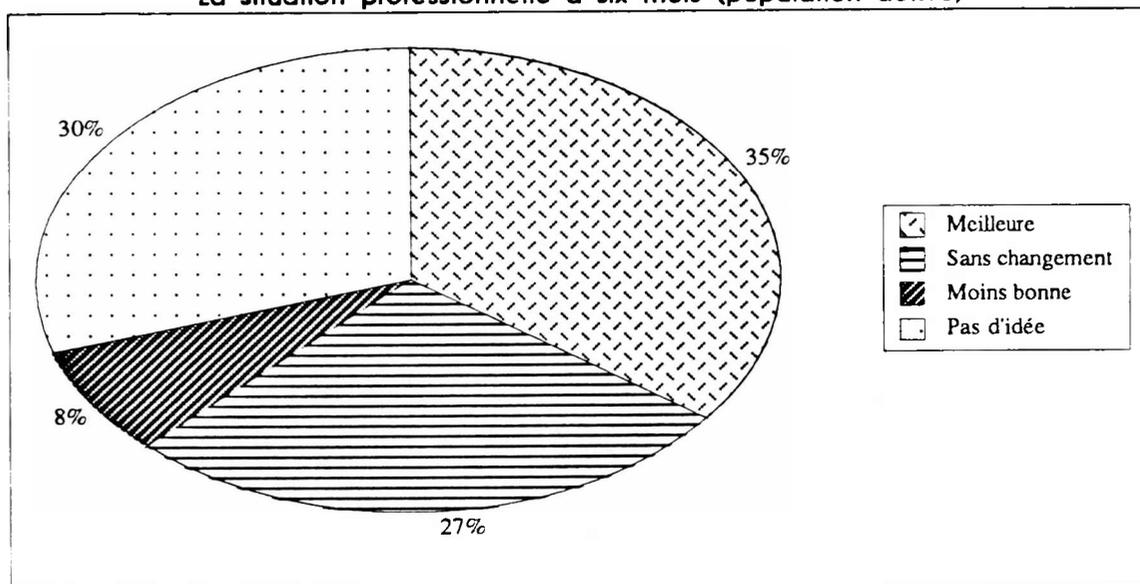
Enfin, un nombre d'allocataires plus restreint (6,1% soit un allocataire sur seize) semble souffrir de difficultés à se repérer en dehors de son quartier. Ces problèmes sont plus particulièrement liés à l'âge, à la dépendance.

Quant à l'avenir professionnel à six mois, les avis des anciens allocataires sont très partagés. On retrouve toujours cette frange de la population qui, en raison de son âge ou d'un handicap, se sait écartée du monde du travail (13%). Un peu moins d'un allocataire sur trois (30,7%) pense que sa situation sera meilleure dans six mois, alors qu'il n'en est que 6,7% à croire qu'elle sera moins bonne. Enfin, un allocataire sur quatre (23,6%) pense qu'il n'y aura pas de

changement et un sur quatre (26%) n'a aucune idée de la situation professionnelle qui sera la sienne dans six mois. Ces difficultés d'anticipation, remarquées aussi dans le domaine du logement, sont une caractéristique de ces populations défavorisées qui ont perdu, ou n'ont jamais acquis, de capacité à se projeter dans l'avenir.

Si on ne considère que la population susceptible de s'insérer professionnellement, c'est-à-dire en ne tenant pas compte des personnes invalides, malades ou trop âgées, l'incapacité à se projeter dans l'avenir concerne 30% des individus, comme le montre le graphique suivant.

Graphique n°24 :
La situation professionnelle à six mois (population active)



Source : enquête RMI Val-de-Marne

CHAPITRE 4

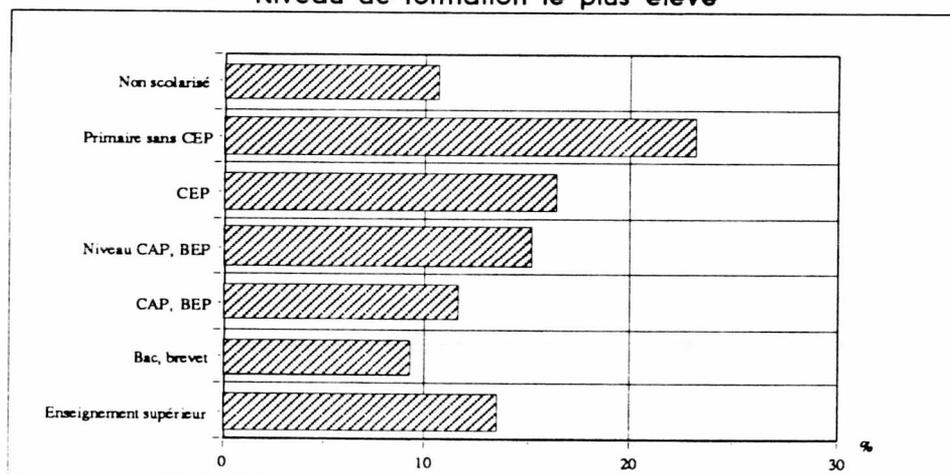
La formation des anciens allocataires du RMI

4.1 LE NIVEAU DE FORMATION

a) Un niveau de formation générale plutôt bas

La moitié de la population n'a pas poursuivi de formation au-delà du CEP. Le mode de la distribution, comme le montre le graphique ci-dessous, concerne les individus qui ont fait des études primaires sans avoir obtenu le CEP : ils sont 23,2%. Néanmoins, les enquêtés munis d'une formation supérieure sont en proportion non négligeable : 13,6%.

Graphique n°25 :
Niveau de formation le plus élevé



Source : enquête RMI Val-de-Marne

A partir de la nomenclature des niveaux de formation établie par l'INSEE, nous avons procédé à un regroupement des sept modalités de la variable initiale en trois groupes. Le premier, qui correspond aux niveaux VI et Vbis, regroupe les modalités 5 (CEP, niveau 3ème, début de formation professionnelle), 6 (Etudes primaires sans CEP ou arrêt avant la 3ème) et 7 (n'est jamais allé à l'école). Le deuxième correspondant au niveau V de la nomenclature INSEE regroupe les

modalités 3 (titulaire d'un CAP, d'un BEP ou d'un diplôme équivalent) et 4 (niveau CAP, BEP, apprentissage complet, 2^{de} ou 1^{ère} sans diplôme équivalent au CEP ou au BEP). Enfin un troisième groupe, équivalent aux niveaux IV et en-deça de la nomenclature, regroupe les modalités 1 (enseignement supérieur) et 2 (baccalauréat, brevet professionnel ou de technicien).

Tableau n°7 :
Niveau de formation

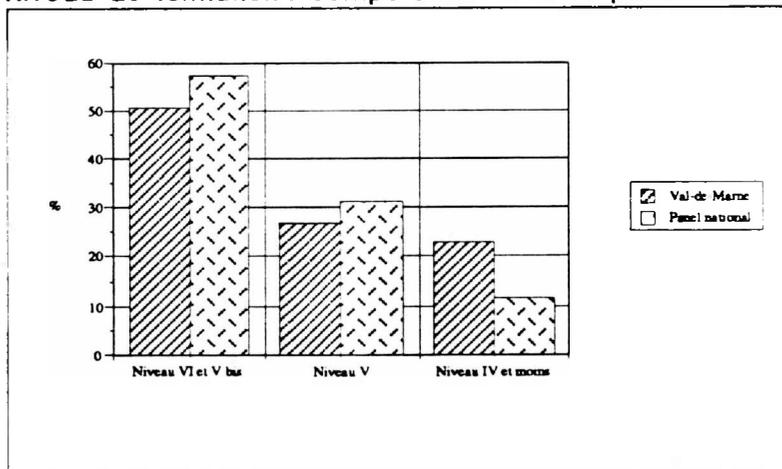
Source : enquête RMI Val-de-Marne

	%	Effectifs
Niveau VI et Vbis.....	50,3	271
Niveau V.....	26,8	144
Niveau IV et moins.....	22,9	123

Les anciens allocataires du Val-de-Marne sont globalement mieux formés que les allocataires sortis du panel national. Ainsi, notre échantillon comporte 13,6% d'individus ayant suivi une formation dans l'enseignement supérieur contre 6,2% parmi les sortis du panel. A l'inverse, plus d'un tiers des sortis du panel national sont de niveau primaire sans CEP ou ont arrêté avant la classe de 3^{ème}, contre 23,2% de notre échantillon.

Graphique n°26 :

Niveau de formation : comparaison avec le panel national

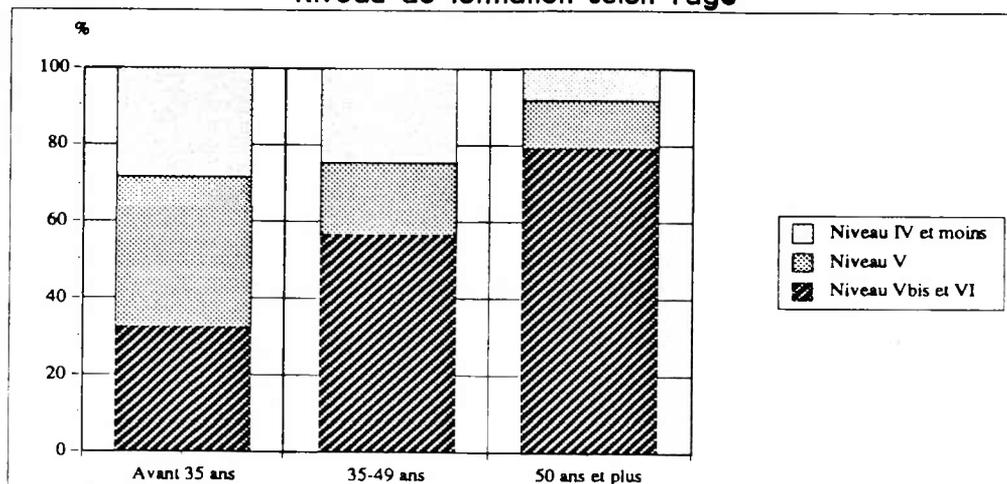


Source : panel RMI-CRÉDOC / enquête RMI Val-de-Marne

L'âge des anciens allocataires est bien entendu en relation directe avec leur niveau de formation. Le graphique suivant permet tout d'abord de visualiser l'effet de l'allongement de la scolarité obligatoire. Les plus vieux (50 ans et plus) ont, à près de 80%, abandonné leur formation après le cycle primaire. C'est

encore le cas de plus d'un allocataire sur deux âgé de 35 à 49 ans, mais c'est le cas de moins d'un tiers des anciens allocataires de moins de 35 ans.

Graphique n°27 :
Niveau de formation selon l'âge



Source : enquête RMI Val-de-Marne

On trouve des proportions comparables de personnes qui ont atteint ou dépassé le niveau du baccalauréat ou d'un brevet, un quart pour les 35-49 ans, un peu plus (28%) dans le groupe des plus jeunes.

Par ailleurs, on notera la proportion importante (39,5%) d'individus jeunes qui sont passés par le dispositif RMI malgré l'acquisition d'une formation professionnelle, complète ou non. Le graphique traduit là les problèmes d'insertion des plus jeunes sur un marché du travail devenu très exigeant en matière de formation.

b) La formation complémentaire

Plus d'un allocataire sur quatre a amélioré son niveau de formation initial par l'intermédiaire de stages. 29,4% ont obtenu une attestation de stage garantissant une qualification professionnelle, et 27,5% ont acquis une attestation pour un autre type de stage.

La moitié des anciens allocataires du département sont en possession du permis de conduire. La compétence acquise de ce fait a été utile pour trouver un travail, pour 35% des personnes concernées, ce qui représente une proportion non négligeable. Le permis B (véhicule de tourisme) est, de loin, le permis le plus courant, puisque seulement 3% des personnes qui ont un permis de

conduire ne sont pas détenteurs du permis B. La possession d'un autre type de permis va en fait le plus souvent de pair avec celle du permis B et reste marginale.

4.2 LA FORMATION PENDANT LE RMI

a) Cause de sortie du RMI et suivi de formation pendant le RMI

Le passage dans le dispositif du RMI s'est traduit pour 13,8% des enquêtés par la reprise d'une formation. Cette proportion, a priori assez faible, mérite d'être soulignée si l'on fait référence au nombre très faible de contractants parmi les allocataires (28 contractants). La formation n'est donc pas liée au contrat mais découle d'un autre processus.

Les 461 enquêtés qui n'ont pas repris de formation, l'expliquent, pour une majorité d'entre eux, par le fait qu'on ne leur a rien proposé en la matière.

Le suivi d'une ou plusieurs formations pendant le RMI n'a pas une incidence particulière sur le type de sortie du dispositif. Par exemple, le suivi d'une formation n'augmente pas significativement les chances de sortie par l'emploi ou le suivi d'un stage rémunéré (16% *vs* 14% en moyenne). On notera toutefois que les personnes sorties du dispositif grâce à l'attribution d'une autre allocation sont deux fois moins nombreuses à avoir suivi une formation que l'ensemble de la population enquêtée (7% *vs* 14%). Ces personnes, plus âgées, en moins bonne santé, ont sans doute moins de raisons objectives à reprendre une formation.

b) Niveau de formation et cause de sortie du dispositif

Une personne sur deux de notre échantillon est sortie du dispositif grâce à un emploi ou à un stage. Cette proportion s'élève à 72% pour les individus les mieux formés de l'échantillon. A l'inverse, les personnes les moins bien formées sont plus souvent sorties du RMI par le biais de l'attribution d'une autre allocation.

Six mois, au moins, après le RMI, on retrouve les mêmes particularités par rapport à l'emploi, selon le niveau de formation. Ainsi, alors que 45% des anciens allocataires rencontrés ont un emploi, 56% de ceux qui ont le niveau de

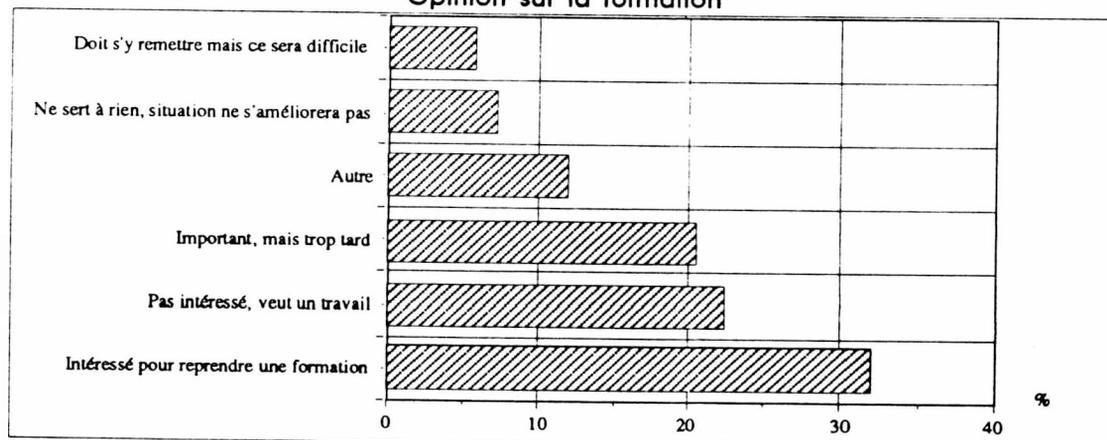
formation le plus élevé sont dans ce cas, contre moins de 37% pour les anciens allocataires titulaires, au plus, du CEP. Les moins bien formés, qui sont aussi on l'a vu les plus âgés, sont sureprésentés dans la catégorie des personnes dans l'incapacité de travailler ou trop âgées pour le faire. Elles sont aussi plus fréquemment au foyer que les autres.

Par conséquent, c'est parmi les anciens allocataires qui ont un niveau de formation intermédiaire, qu'on trouve la part la plus importante d'individus envisageant une amélioration de leur situation professionnelle à six mois. En effet, les mieux formés ont une situation par rapport à l'emploi plus favorable globalement, alors que les moins formés sont souvent plus éloignés du marché du travail au point de ne pas envisager y retourner.

4.3 LES OPINIONS SUR LA FORMATION

Interrogés sur ce qu'ils pensent de la formation en général, par rapport à leur situation actuelle, près d'un allocataire sur trois (32% précisément) se déclare intéressé par la reprise d'une formation. Par ailleurs, on trouve des proportions à peu près équivalentes d'anciens allocataires qui pour les uns, considèrent la formation comme quelque chose d'important (*"Il faut que je m'y remette, mais ce sera difficile"*, *"la formation c'est important, mais pour moi c'est trop tard"*) et, pour les autres, rejettent en bloc la formation (*"cela ne sert à rien, formé ou non, ma situation ne s'améliorera pas"*, *"une nouvelle formation ne m'intéresse pas, ce que je veux, c'est un travail"*).

Graphique n°28 :
Opinion sur la formation



Source : enquête RMI Val-de-Marne

On notera que plus le niveau de formation des individus est élevé, plus la volonté de reprise d'une formation est grande. Ainsi, 42% des anciens allocataires qui ont au moins le niveau du baccalauréat ou d'un brevet sont intéressés par la reprise d'une formation contre seulement 22,5% des titulaires au plus du CEP.

Le niveau de formation est peu discriminant parmi les individus qui souhaitent avant tout trouver un travail, cette priorité tend à gommer les différences de niveau.

Moins d'un allocataire sur dix avance comme principale difficulté à résoudre celle du manque de formation. Les ressources, le travail, le logement, la santé ainsi que les problèmes administratifs viennent avant. La notion d'urgence dans le problème de la formation n'est évidemment pas comparable avec celle des autres domaines mentionnés. Néanmoins, le souci du manque de formation est plus fréquemment ressenti par les anciens allocataires du Val-de-Marne : 6% seulement des anciens allocataires du panel national font état du problème de la formation parmi les difficultés qu'ils voudraient voir résolues en priorité.

Dans le domaine de la formation, la perception du RMI a amélioré un peu ou beaucoup les conditions de vie de seulement 8% des allocataires. Rapproché du chiffre de 14% d'allocataires ayant pris part à une ou plusieurs formations lors de leur présence dans le dispositif, ce chiffre de 8% n'est pourtant pas si dérisoire.

CHAPITRE 5

Le logement des anciens allocataires du RMI

5.1 SITUATION ACTUELLE PAR RAPPORT AU LOGEMENT

a) Appréciation des enquêtés

Au moment de l'enquête, près de 40% des personnes interrogées (38,7%) sont satisfaites de leurs conditions de logement dans la mesure où elles n'envisagent pas de changer de logement d'ici six mois, parce qu'elles estiment être bien où elles sont.

Par ailleurs, une trentaine d'ex-allocataires (5,6% de l'échantillon), prévoient de quitter leur logement actuel, non par choix mais par obligation.

Pour les autres, que l'on qualifiera d'insatisfaits par rapport à leur logement, un certain nombre (15,6%) envisagent néanmoins sérieusement d'obtenir un nouveau logement d'ici six mois.

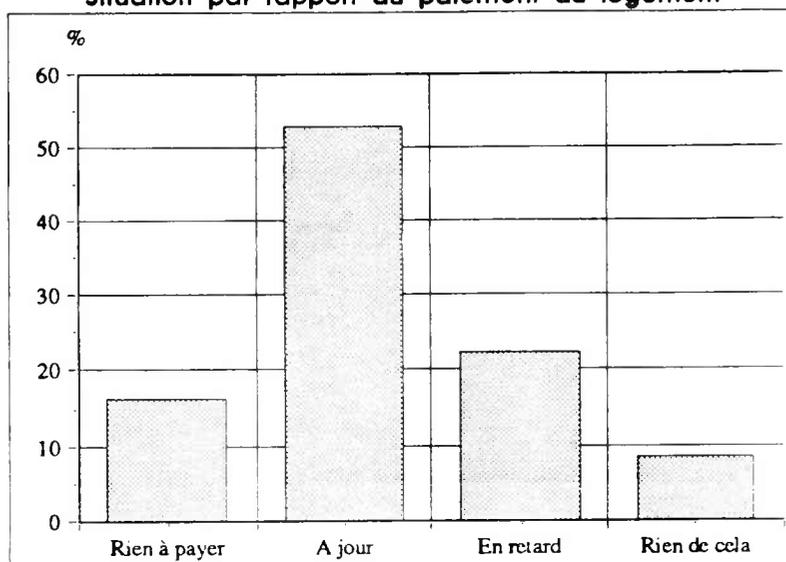
Plus d'un quart de la population enquêtée (26,6%) n'envisage aucune amélioration de la situation, faute de moyens pour en changer ou parce que les démarches entreprises n'auront pas abouti.

13,2% de la population ne se prononce pas.

b) La situation par rapport au paiement du logement

En ce qui concerne le paiement du logement, la majorité des personnes interrogées (52,8%) est à jour au moment de l'enquête. Plus du cinquième cependant connaît des retards de paiement. Ces retards n'excèdent pas trois mois pour la plupart, mais dans 2% des cas, les individus risquent l'expulsion.

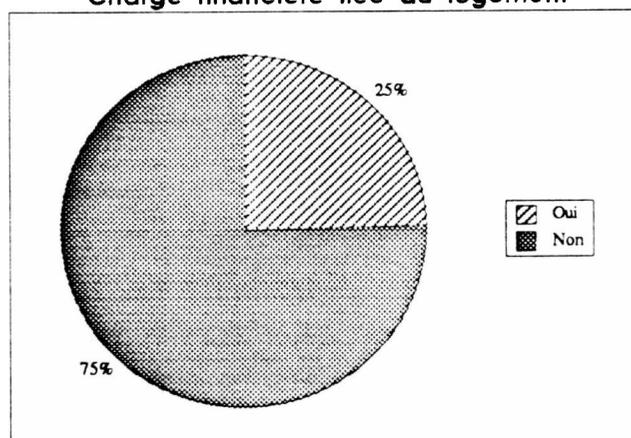
Graphique n°29 :
Situation par rapport au paiement du logement



Source : enquête RMI Val-de-Marne

Par ailleurs, un quart des ex-allocataires (24,7%) ont une charge financière par rapport à leur logement (emprunts, crédits, dettes).

Graphique n°30 :
Charge financière liée au logement



Source : enquête RMI Val-de-Marne

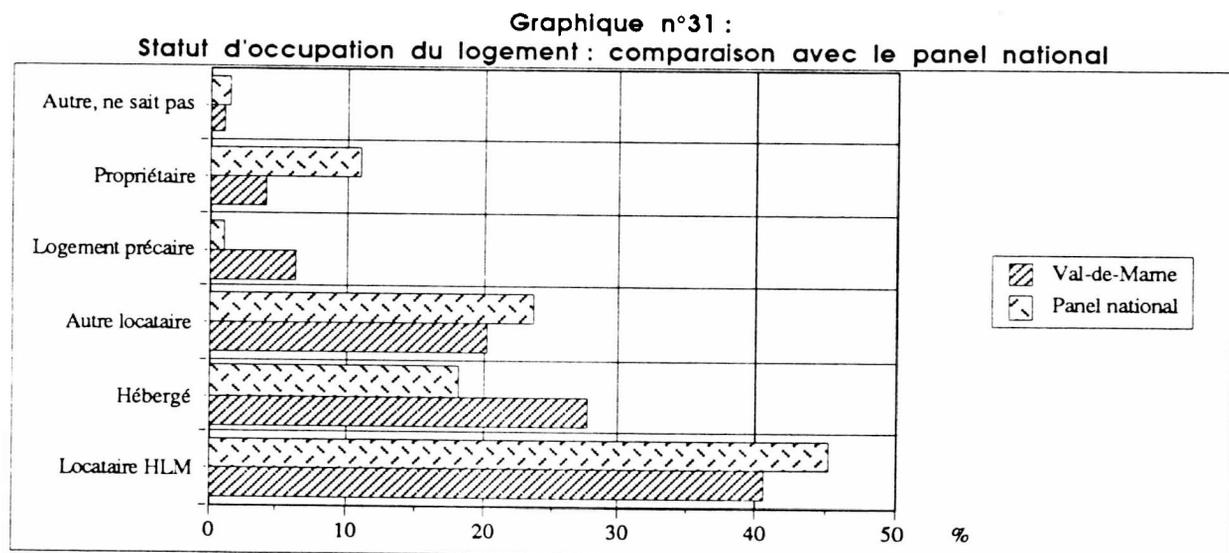
c) Comparaison avec le panel national d'allocataires

La situation par rapport au logement pour les sortis du RMI dans le département apparaît plus préoccupante qu'ailleurs, si l'on en juge par les résultats du panel national.

Le statut actuel d'occupation du logement des anciens allocataires du panel national en matière de logement est plus favorable que celui des anciens allocataires du Val-de-Marne.

La précarité est en effet beaucoup plus répandue dans ce département. La part des hébergés y est plus importante d'un tiers par rapport à la France entière, les formes de logement précaire (hôtel, meublé, centre d'hébergement de longue durée) y sont quant à elles six fois plus nombreuses. Cela ne concerne cependant qu'une trentaine d'anciens allocataires.

A l'inverse, les propriétaires sont plus nombreux dans l'échantillon national que dans celui du Val-de-Marne.



Source : panel RMI-CRÉDOC / enquête RMI Val-de-Marne

Du point de vue du paiement de leur logement, les anciens allocataires du panel national sont aussi dans une situation plus favorable. Pour près des deux tiers, ils sont à jour, et ceux qui ont des retards sont environ 15%. La situation des anciens allocataires du Val-de-Marne est nettement moins favorable sur cette question-là aussi.

Cette situation d'ensemble explique logiquement que les anciens allocataires du 94 sont moins satisfaits de leur situation par rapport à leur logement que ceux de l'échantillon national. Ces derniers se trouvent bien où ils sont à 55,3% (vs 38,7%). Les insatisfaits sont à peu près aussi nombreux (14,5% vs 15,6%) à escompter un nouveau logement, mais ceux qui ne s'attendent à aucune amélioration à six mois de la date d'enquête sont moins nombreux dans le panel national que dans l'échantillon du Val-de-Marne (19,2% vs 26,6%).

Le logement dans le Val-de-Marne, comme dans tous les départements de la petite couronne, est un domaine épineux qui dépasse le cadre du RMI. Le manque de logements sociaux, la cherté des loyers, le coût de l'accession, débordent en effet largement le champ d'action du dispositif de revenu minimum d'insertion².

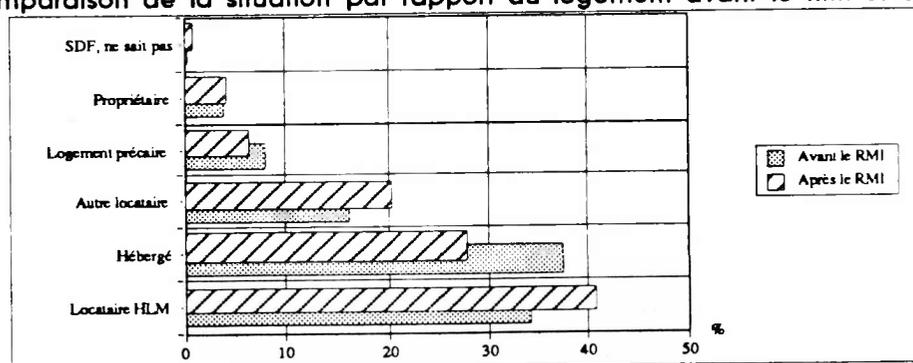
5.2 COMPARAISON DES STATUTS D'OCCUPATION DU LOGEMENT AVANT ET APRES LE RMI

La comparaison des situations avant et après le RMI vient nuancer l'impression plutôt négative apparue ci-dessus. La situation par rapport au logement des personnes rencontrées a en effet nettement évolué au cours de la période passée dans le dispositif RMI ; elle s'est globalement améliorée.

Les situations de logement stable sont toutes en progression au détriment des situations témoignant d'une certaine précarité.

Alors que l'hébergement (que ce soit dans la famille, chez des amis ou encore dans un logement mis à disposition) représentait avant le RMI, la forme de logement la plus répandue, après le RMI c'est la situation de locataire HLM qui est la plus courante. Il y a donc incontestablement amélioration du statut d'occupation du logement pour les personnes de l'échantillon deux ans avant leur entrée dans le dispositif et six mois ou moins après qu'elles en soient sorties.

Graphique n°32 :
Comparaison de la situation par rapport au logement avant le RMI et après



Source : enquête RMI Val-de-Marne

² Pour plus d'informations, se reporter à un rapport du CRÉDOC de 1988, spécialement consacré au problème du logement dans le Val-de-Marne : Le logement des plus démunis, Essai d'évaluation de la pauvreté-précarité dans le Val-de-Marne, G. de la Gorce, B. Simonin, CRÉDOC, 1988. Voir aussi : Les domiciles de la précarité : contribution aux recherches sur le logement des plus démunis, Département Évaluation des politiques sociales, CRÉDOC, 1991

Les hommes sont globalement plus dans la précarité que les femmes du point de vue du statut d'occupation du logement. Cela doit être mis en relation avec le fait que les hommes sont plus souvent des isolés que les femmes, or la présence d'enfants dans un ménage est gage d'une plus grande sécurité face au problème du logement.

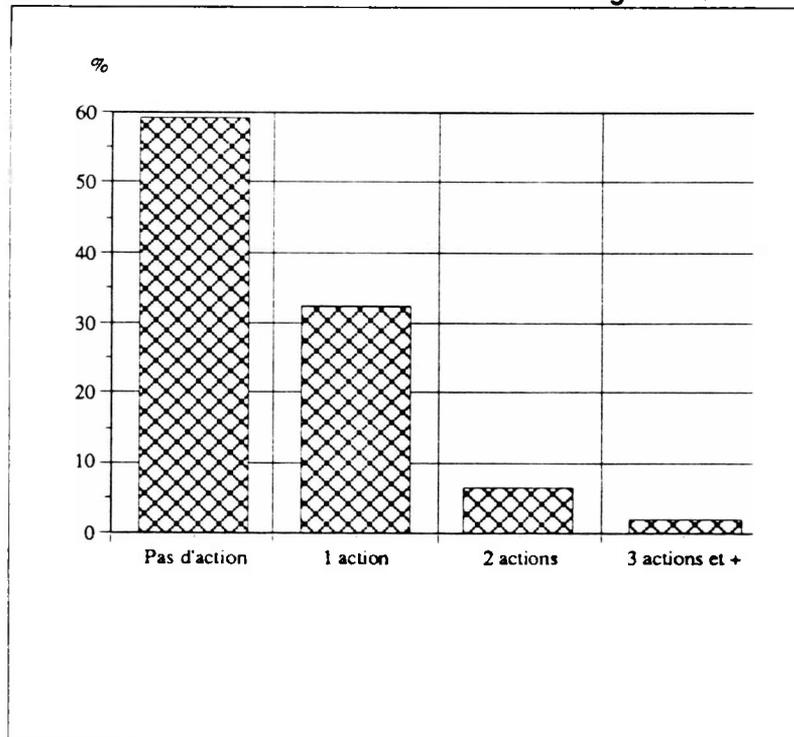
Le statut d'occupation du logement le plus courant pour les personnes sans enfant est celui d'hébergé (40,7% alors que l'ensemble des hébergés représente 27,7% de l'échantillon).

5.3 L'IMPACT DU RMI

a) Les actions en faveur du logement

Pendant leur inscription au RMI, une grande majorité des enquêtés (59,5%) n'ont bénéficié d'aucune action en faveur de leur logement. Un tiers parmi eux (32,2%) ont bénéficié d'une action. Ils sont moins de 10% à avoir bénéficié de deux mesures ou plus pour améliorer leur situation par rapport au logement.

Graphique n°33 :
Score sur les actions en faveur du logement



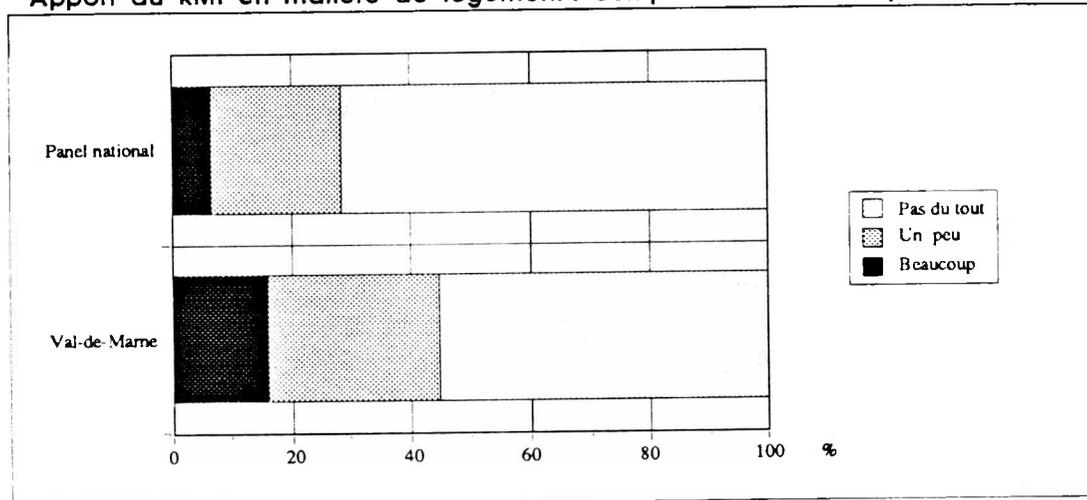
Source : enquête RMI Val-de-Marne

L'analyse du contenu de ces actions fait apparaître que l'attribution d'une allocation logement est la mesure en faveur du logement la plus fréquente. Elle concerne 30,7% des ex-allocataires. Ces derniers ont par ailleurs bénéficié d'une inscription au fichier des mal-logés ou d'une aide pour payer des retards de loyer, chacune de ces mesures concernant moins d'un allocataire sur dix.

b) Les opinions

Si pour la France entière, 72% des allocataires estiment que le RMI n'a pas du tout permis d'amélioration de leur situation de logement, cette proportion n'est plus que de 55% dans le département du Val-de-Marne.

Graphique n°34 :
Apport du RMI en matière de logement : comparaison avec le panel national



Source : panel RMI-CRÉDOC / enquête RMI Val-de-Marne

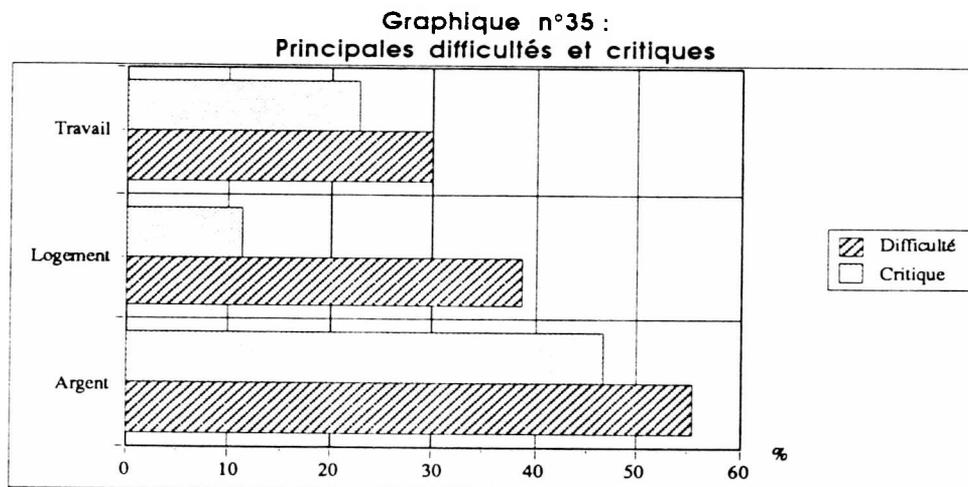
38,8% des enquêtés considèrent le logement comme une des deux difficultés qu'ils voudraient voir résolues en priorité. Elle vient après le manque d'argent, qui reste la grande difficulté (55,4%), mais est citée par un plus grand nombre d'anciens allocataires (29,9%) que le problème du travail.

Le statut d'occupation du logement n'est pourtant pas l'élément déterminant du sentiment de difficulté par rapport au logement. Les hébergés, considérés en situation de précarité par rapport au logement, sont bien sureprésentés dans le sous-échantillon des personnes qui citent le logement comme difficulté principale (35,4% contre 27,7%), mais les locataires du privé, a priori moins précarisés du point de vue du logement, et qui représentent 20,3% de l'échantillon, englobent 28% des anciens allocataires qui considèrent le logement comme une difficulté. De fait, la catégorie des locataires du privé est la

seule catégorie pour laquelle plus de la moitié des individus (54%) citent le logement comme difficulté.

Parmi les critiques qu'ils formulent à l'égard du dispositif, le fait que le RMI ne permet pas de trouver de logement est mentionné par 11,2% des enquêtés. Ce taux permet de dire que le logement n'est pas l'aspect le plus critiqué du dispositif.

Le graphique ci-dessous reprend les trois domaines les plus souvent cités par les enquêtés comme difficulté à résoudre en priorité, et met en parallèle la part d'anciens allocataires qui, dans leurs critiques au RMI, mentionnent ces domaines. Il apparaît ainsi que le logement présente un écart important de taux de réponses entre difficulté et critique, contrairement aux deux autres domaines. Les anciens allocataires bien qu'en difficulté par rapport à leur situation de logement, ne semblent pas lier directement ce problème au dispositif RMI.



Source : enquête RMI Val-de-Marne

Le logement est donc au coeur des préoccupations des anciens allocataires, mais les attentes qu'ils formulent à l'égard du RMI portent finalement sur d'autres problèmes que celui du logement, en l'occurrence, celui de l'emploi et de son corrolaire, les ressources.

La situation par rapport au logement est moins favorable aujourd'hui encore dans le département qu'ailleurs, mais on retiendra également que le passage dans le dispositif du RMI a eu plus d'effet qu'ailleurs en matière de logement.

CHAPITRE 6

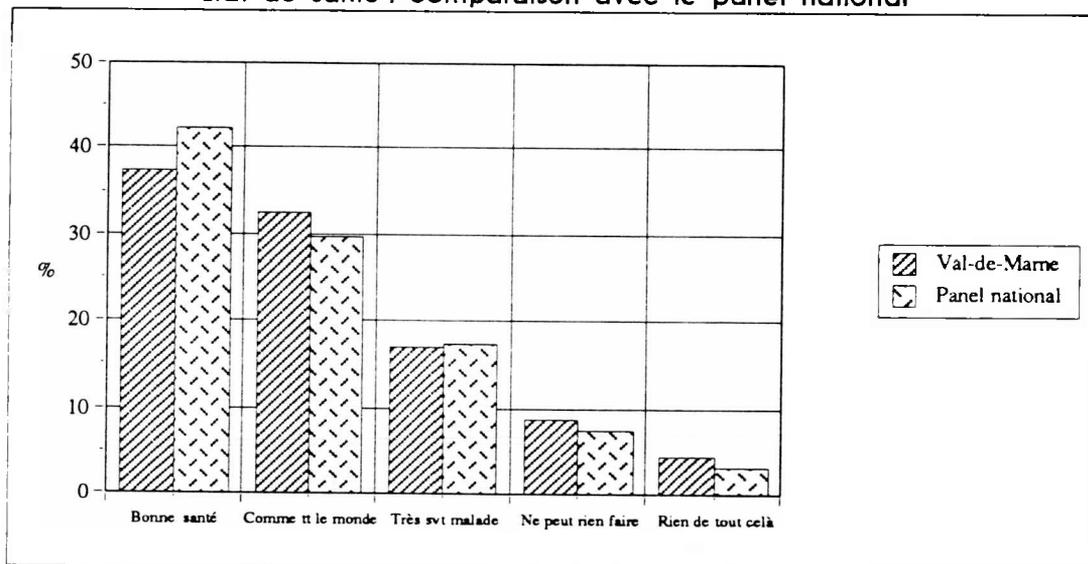
La santé des anciens allocataires du RMI

6.1 L'ÉTAT DE SANTÉ

a) L'état de santé déclaré : plus dégradé que dans le panel RMI-CRÉDOC

Les ex-allocataires interrogés dans le Val-de-Marne présentent un état de santé légèrement plus dégradé que leurs "homologues" du panel RMI-CRÉDOC : moins d'allocataires en bonne santé, plus déclarant ne pouvoir rien faire à cause de leur santé...

Graphique n°36 :
État de santé : comparaison avec le panel national

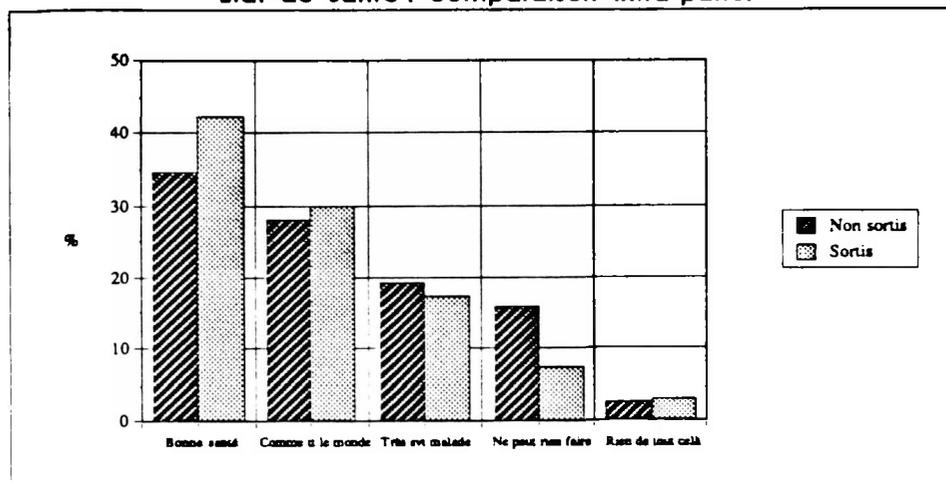


Source : panel RMI-CRÉDOC / enquête RMI Val-de-Marne

Au total, *près d'un allocataire sur quatre présente un état de santé préoccupant* : 17,1% sont très souvent malades ou fatigués et 8,7% déclarent ne rien pouvoir faire à cause de leur santé.

Au sein du panel, on a remarqué que les allocataires sortis étaient en meilleur état de santé que ceux qui bénéficiaient toujours du dispositif, comme le montre le graphique suivant.

Graphique n°37 :
État de santé : comparaison Intra-panel



Source : panel RMI-CRÉDOC

Dans l'enquête spécifique aux sortis du RMI dans le Val-de-Marne, comme dans beaucoup d'enquêtes, il n'est pas étonnant de constater que l'état de santé déclaré a tendance à se dégrader avec l'âge des répondants. Ainsi, 72,7% des personnes de plus de 60 ans se déclarent souvent malades ou fatigués ou ne peuvent rien faire à cause de leur santé (vs 25,8% en moyenne). Conséquemment, les personnes faiblement ou pas du tout scolarisées (niveau de formation inférieur au CEP), ont plus de problèmes de santé déclarés, car elles sont plus âgées.

Le type de sortie du RMI est également corrélé à la variable santé. Les allocataires qui ont quitté le RMI pour percevoir une autre allocation souffrent, très nettement, de problèmes de santé : seuls 16,8% se déclarent en bonne santé (vs 37,6%) alors que 25,2% (vs 8,7%) ne peuvent rien faire à cause de leur santé. Ceci est dû à la fois à la présence de personnes âgées qui perçoivent maintenant la retraite ou la pré-retraite et également aux allocataires qui ont vu le RMI remplacé par une Allocation Adulte Handicapé ou une pension d'invalidité.

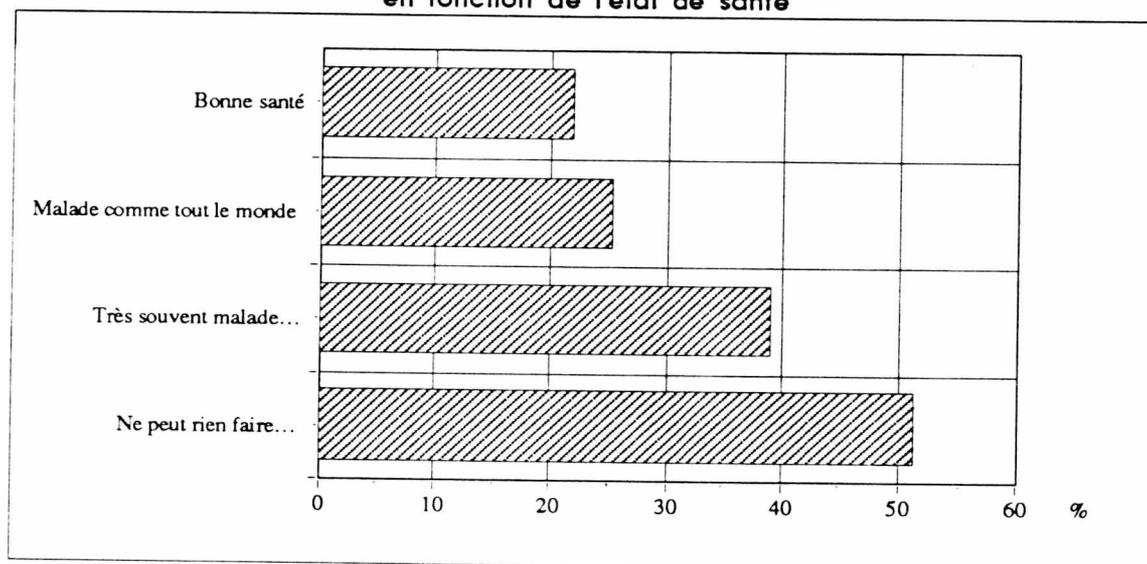
Pareillement, en ce qui concerne la situation par rapport au travail au moment de l'enquête, il ne se trouve aucune personne en invalidité ou AAH qui se déclare en bonne santé ou même "malade, comme tout le monde".

On constate que les personnes qui souffrent de troubles de la santé (en particulier celles qui ne peuvent rien faire à cause de leur santé) ont des

difficultés à se projeter dans l'avenir. Ainsi, massivement, elles n'ont pas répondu à la question permettant d'anticiper la situation professionnelle à six mois (7 réponses effectives sur 47 personnes concernées). Quant à l'estimation de leur revenu dans six mois, elles ne peuvent l'envisager (34% vs 24,2% de "ne sait pas") ou l'imaginent très faible (seulement 8,5% vs 44,2% de "5000 F et plus").

Peut-être parce que l'état de santé influe beaucoup sur le moral des personnes, plus il est dégradé et plus la situation actuelle est jugée "aussi mal qu'avant le RMI".

Graphique n°38 :
Part d'allocataires déclarant que "la situation est comme avant le RMI, aussi mal"
en fonction de l'état de santé

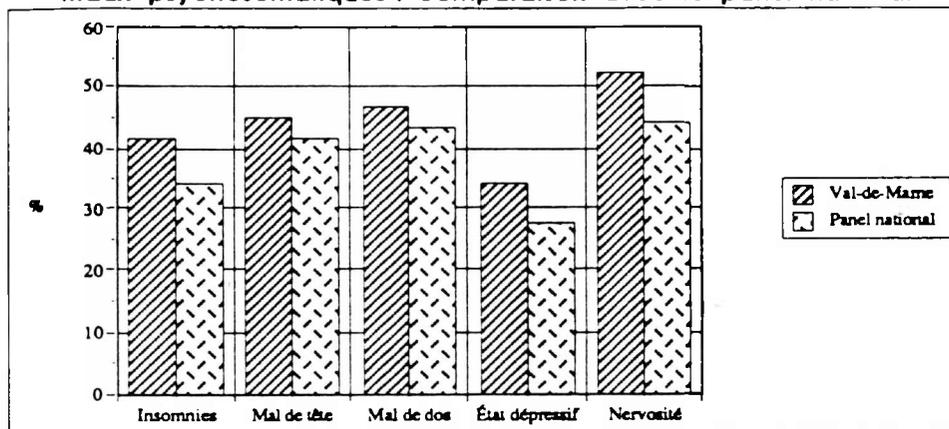


Source : enquête RMI Val-de-Marne

**b) Les maux psychosomatiques :
une plus forte occurrence dans le Val-de-Marne**

Si la prévalence des maux respecte le même schéma que dans la population des sortis du panel (à savoir, dans un ordre décroissant : nervosité, mal de dos, mal de tête, insomnies et état dépressif), on remarque néanmoins systématiquement une occurrence plus forte dans la population interrogée dans le Val-de-Marne.

**Graphique n°39 :
Maux psychosomatiques : comparaison avec le panel national**

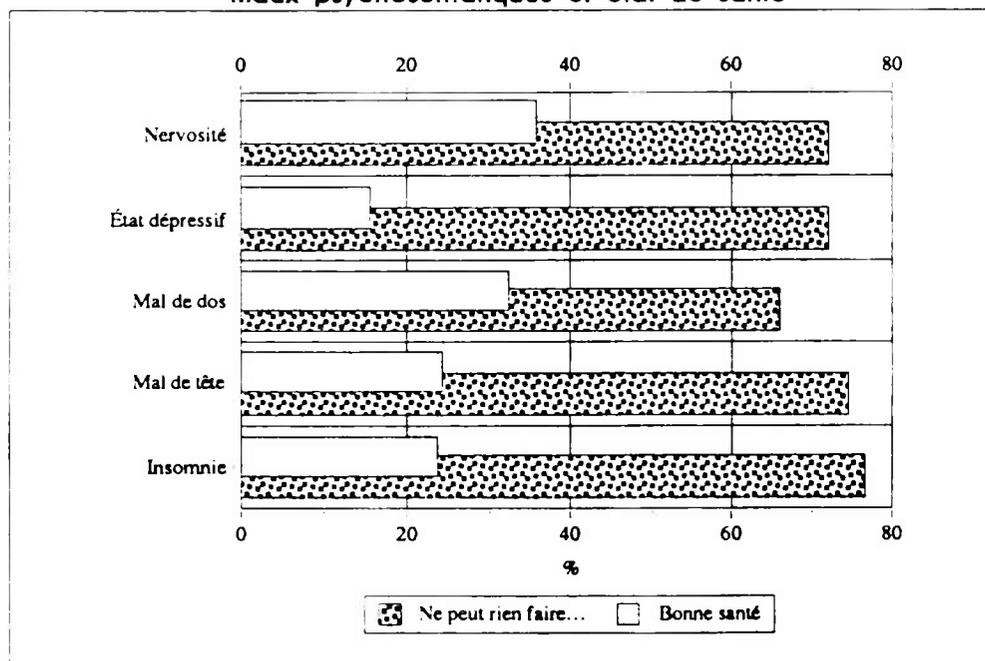


Source : panel RMI-CRÉDOC / enquête RMI Val-de-Marne

Au sein du panel, les allocataires effectifs du RMI se plaignent plus souvent de tels maux que les sortis. En fait, l'état de santé des sortis du RMI dans le Val-de-Marne est plus proche de celui des non sortis que des sortis du panel.

Par ailleurs, l'occurrence de tels maux révèle autant de l'état de santé de la personne que de son bon moral. La très nette relation existant entre l'état de santé déclaré et la présence de ces troubles est visualisée grâce au graphique suivant.

**Graphique n°40 :
Maux psychosomatiques et état de santé**

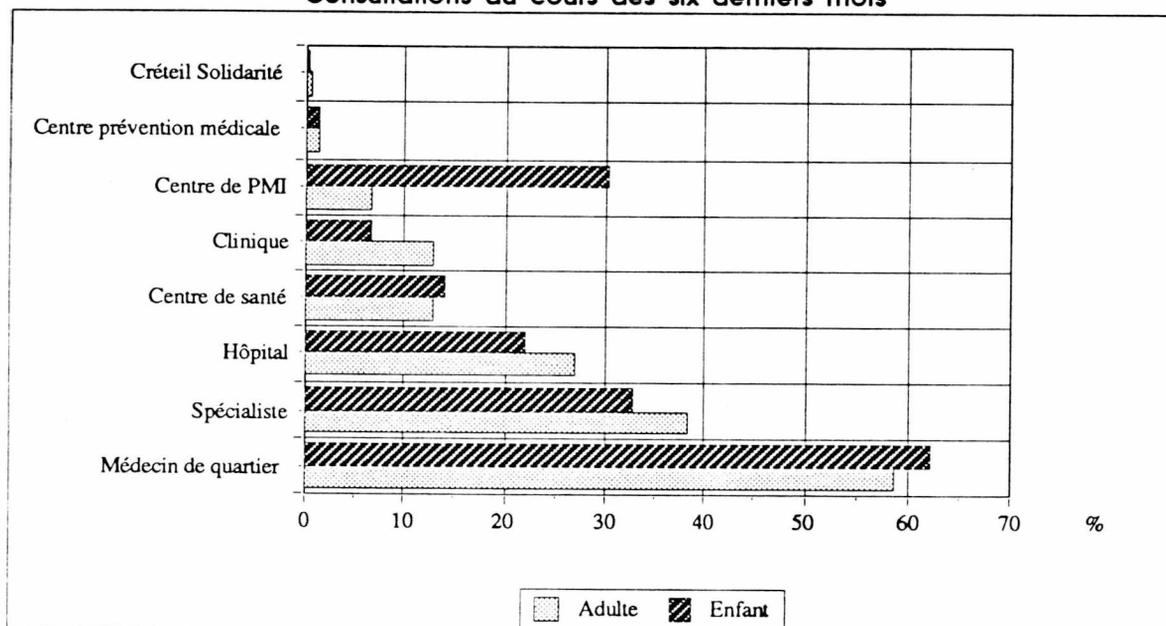


Source : enquête RMI Val-de-Marne

c) La consommation médicale

Le mode privilégié de recours aux soins est le médecin de quartier, que la personne concernée soit adulte (allocataire ou conjoint) ou enfant. Viennent ensuite les spécialistes et l'hôpital. Notons pour les enfants le rôle très important tenu par la Protection Maternelle et Infantile. Près d'un allocataire sur trois y a emmené ses enfants en consultation au cours des six derniers mois.

Graphique n°41 :
Consultations au cours des six derniers mois



Source : enquête RMI Val-de-Marne

Nous ne pouvons ici faire de comparaison avec les données nationales du panel qui concernent les consommations médicales le mois précédant l'enquête.

Par ailleurs, 12,5% des allocataires ont obtenu, pour eux-mêmes ou leur conjoint, un appareillage pour les dents, les yeux ou les oreilles dans les six mois précédant l'enquête. Dans plus de la moitié des cas (52,2%), la personne a payé l'intégralité des frais, ou en tout cas l'affirme-t-elle.

6.2 L'IMPACT DU RMI

a) Les actions sanitaires dans le cadre du RMI : plus d'un allocataire sur dix couvert depuis le RMI

Alors qu'ils étaient au RMI, les allocataires ont pu bénéficier de certaines mesures plus ou moins directement liées au dispositif.

- 19,3% ont bénéficié d'une visite médicale de prévention ou d'un bilan de santé,
- 30,5% ont bénéficié d'une aide médicale gratuite,
- 17,3% ont été hospitalisé,
- 6,7% ont obtenu un appareillage,
- 19,3% ont suivi un traitement médical.

Ces mêmes questions ont été posées à la première vague d'enquête du panel RMI-CRÉDOC, c'est-à-dire à l'été 1990. Si les chiffres mesurés dans le panel sont plus faibles, c'est que la période de référence est plus longue dans l'enquête du Val-de-Marne. Sinon, les ordres de grandeur sont tout-à-fait respectés, à une exception près, le traitement médical :

- 19,3% ont suivi un traitement médical dans l'enquête Val-de-Marne lorsqu'ils étaient au RMI,
- 8,4% des allocataires du panel déclaraient à la première vague avoir bénéficié d'un traitement médical depuis qu'ils étaient au RMI.

Alors que les autres items sont de grandeur comparable, on note ici une différence due sans doute à la formulation de la question (suivre un traitement ou en bénéficier). Le terme "bénéficiaire d'un traitement" a peut-être induit une notion de gratuité non présente dans l'expression "suivre un traitement", et a ainsi fait baisser le nombre de réponses positives.

Ces taux "d'utilisation" de dispositifs associés au bénéfice du RMI sont assez faibles. Ainsi, en les combinant, on s'aperçoit que plus d'un allocataire sur deux n'a bénéficié d'aucun de ces "avantages" (visite médicale de prévention, bilan de santé, aide médicale gratuite, hospitalisation, appareillage, traitement médical).

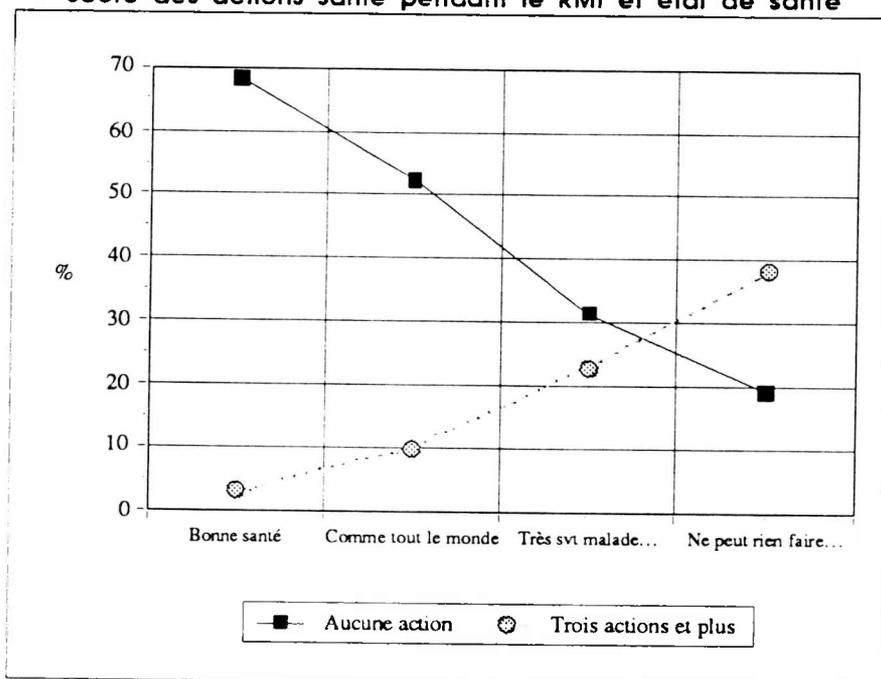
Tableau n°8 :
Score des actions santé pendant le RMI

Source : enquête RMI Val-de-Marne

	%	Effectifs
Aucune action.....	51,3	276
Une action.....	22,9	123
Deux actions.....	13,7	74
Trois actions et plus.....	12,1	65

Évidemment, le bénéfice d'actions liées à la santé pendant le RMI a principalement concerné les personnes les moins favorisées sur le plan sanitaire, comme le montre le graphique suivant.

Graphique n°42 :
Score des actions santé pendant le RMI et état de santé

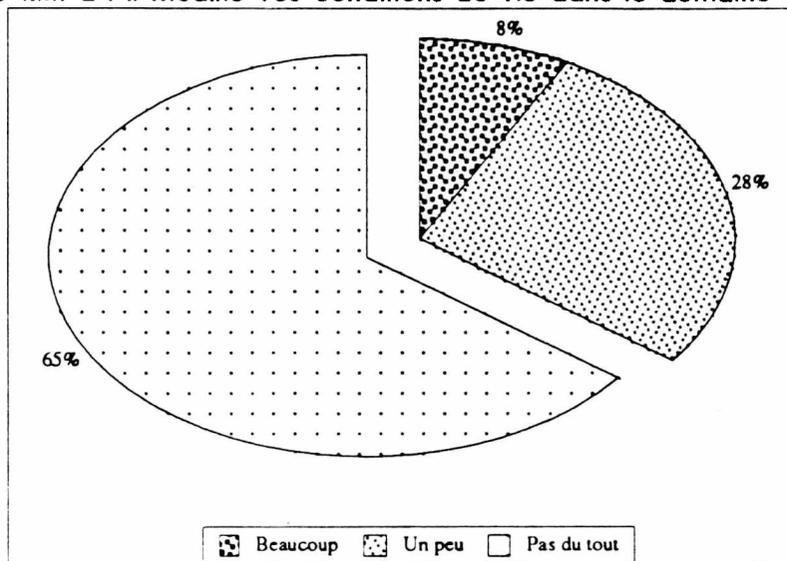


Source : enquête RMI Val-de-Marne

La situation administrative des allocataires nous renseigne plus directement sur l'influence du RMI via l'affiliation des allocataires à l'assurance personnelle. Ainsi, une question permet de déterminer que **14,2% des détenteurs d'une carte d'assuré social ne la possédaient pas avant le RMI**. Dans le panel, c'est 10,8% des personnes interrogées qui disaient avoir obtenu leur carte grâce au RMI.

Interrogés directement sur le RMI et sur les améliorations des conditions de vie que sa perception a entraînées, les allocataires expriment le jugement suivant quant à la santé :

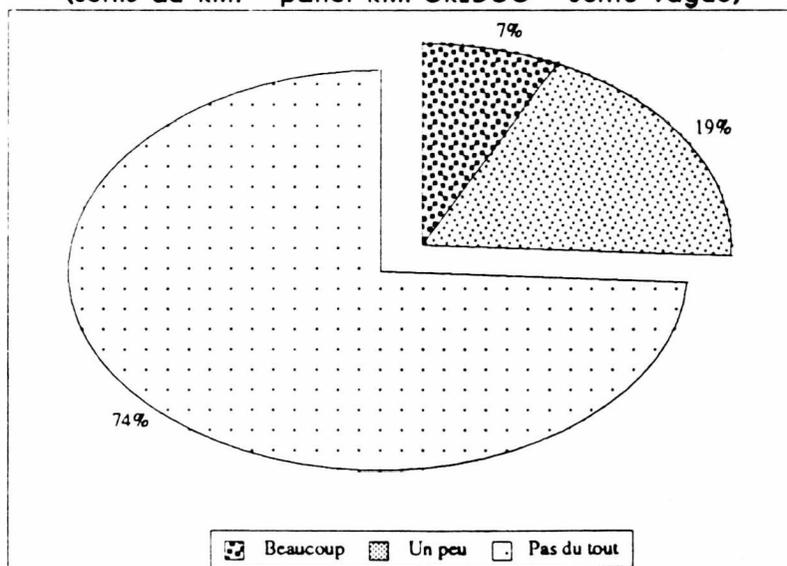
Graphique n°43 :
Comment le RMI a-t-il modifié vos conditions de vie dans le domaine de la santé ?



Source : enquête RMI Val-de-Marne

Près de deux-tiers des anciens allocataires relevant de la CAF de Créteil ont considéré que le RMI n'avait eu aucune influence sur leurs conditions de vie dans le domaine de la santé. Les allocataires sortis du RMI interrogés dans le cadre du panel RMI-CRÉDOC sont un peu plus critiques encore sur le dispositif, comme l'indique le graphique suivant. La différence ne porte pas tant sur les allocataires estimant que le RMI a beaucoup amélioré leurs conditions de vie, mais plutôt sur ceux qui estiment qu'il y a une petite amélioration (27,5% des sortis dans le Val-de-Marne vs 18,6% des sortis du panel).

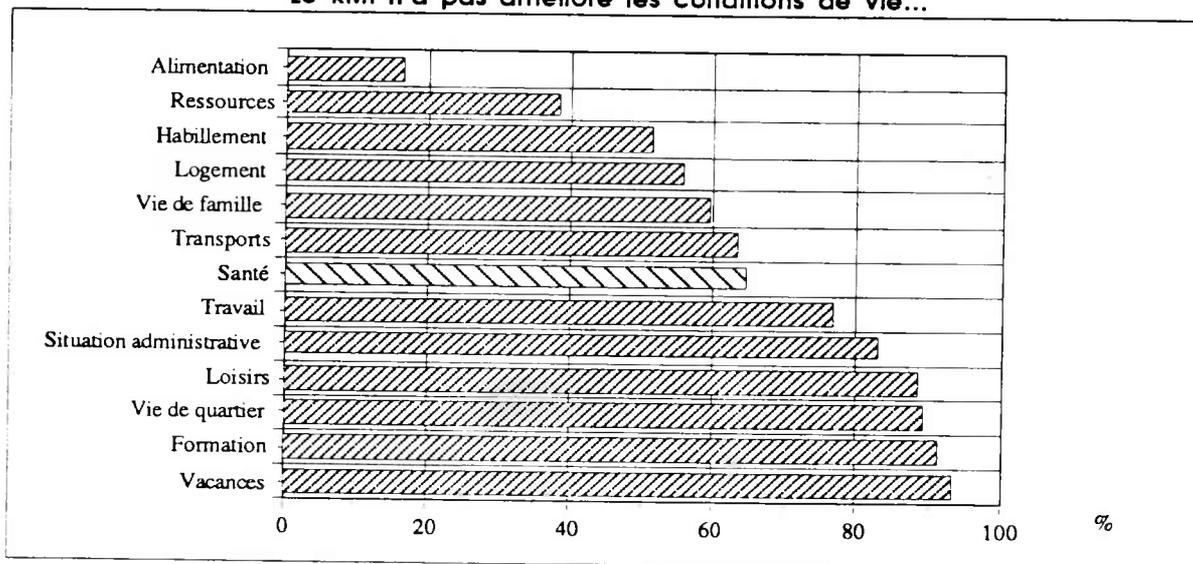
Graphique n°44 :
Comment le RMI a-t-il modifié vos conditions de vie dans le domaine de la santé ?
 (sortis du RMI - panel RMI-CRÉDOC - 3ème vague)



Source : panel RMI-CRÉDOC

Pour les allocataires sortis du RMI dans le Val-de-Marne, la santé n'est pas le domaine où les apports du dispositif sont les plus remarquables, comme le montre le graphique suivant. Le domaine de la santé constitue en fait le domaine médian : les secteurs qui ont connu plus d'améliorations sont aussi nombreux que ceux qui en ont connu moins. Néanmoins, retenons qu'un tiers des personnes interrogées ont noté une amélioration de leurs conditions de vie sanitaire.

Graphique n°45 :
Le RMI n'a pas amélioré les conditions de vie...



Source : enquête RMI Val-de-Marne

6.3 DES RESTRICTIONS QUI SUBSISTENT

a) Dans la couverture sociale...

Le taux de couverture par la Sécurité Sociale est très élevé : il semble que dans le département la procédure d'affiliation automatique ait bien fonctionné puisque *97% des ex-allocataires possèdent une carte d'assuré social*.

Cependant, 15 personnes disent ne pas en détenir et, parmi ceux qui ont la carte, 29 déclarent qu'elle n'est plus valable. *Près de 8% des personnes interrogées ont donc objectivement des problèmes d'accès aux soins*.

b) Dans l'affiliation à une assurance complémentaire...

Comme d'autres études portant sur les personnes défavorisées, l'enquête montre le faible taux de couverture complémentaire existant dans ce type de population. Ainsi, *71% des personnes interrogées déclarent ne jamais se faire rembourser par une mutuelle*. A peine un quart des anciens allocataires se font rembourser régulièrement de la sorte.

Si faible soit-il, ce taux de remboursement par une mutuelle est néanmoins beaucoup plus élevé pour les allocataires sortis que pour les non-sortis, comme l'indiquent des résultats issus du panel RMI-CRÉDOC : à la première vague, 12,9% des non-sortis disposaient d'une mutuelle contre 25% des sortis. C'est sans doute l'accès à l'emploi qui est le principal facteur explicatif d'une telle distorsion.

c) Dans l'accès aux soins...

Les études sur l'état de santé des populations défavorisées font souvent état de la difficulté pour ces personnes à se procurer les appareillages (pour les dents, les yeux et les oreilles) dont elles auraient besoin.

Tableau n°9 :
 Au cours des 6 derniers mois, avez-vous, obtenu un appareill...

Source : enquête RMI Val-de-Marne

	%	Effectifs
Oui.....	12,5	67
Non, n'en a pas eu besoin.....	58,0	312
Non, c'est trop cher.....	23,2	125
Non, pour une autre raison, ne sait pas.....	6,3	34

Le tableau précédant confirme tout à fait nos craintes : *23,2% des anciens allocataires n'ont pas obtenu d'appareillage car ce type de soin est jugé trop cher.*

d) Dans les opinions...

Au rang des difficultés que les anciens allocataires souhaitent voir résolues en priorité, la santé arrive au quatrième rang derrière l'argent, le logement et le travail. Les autres items proposés ne recueillent guère plus de 10% d'avis.

Il se trouve donc 18% des ex-allocataires pour qui la santé constitue une difficulté prioritaire. Ce taux est tout à fait comparable aux résultats donnés par le panel représentatif nationalement d'allocataires du RMI géré par le CRÉDOC.

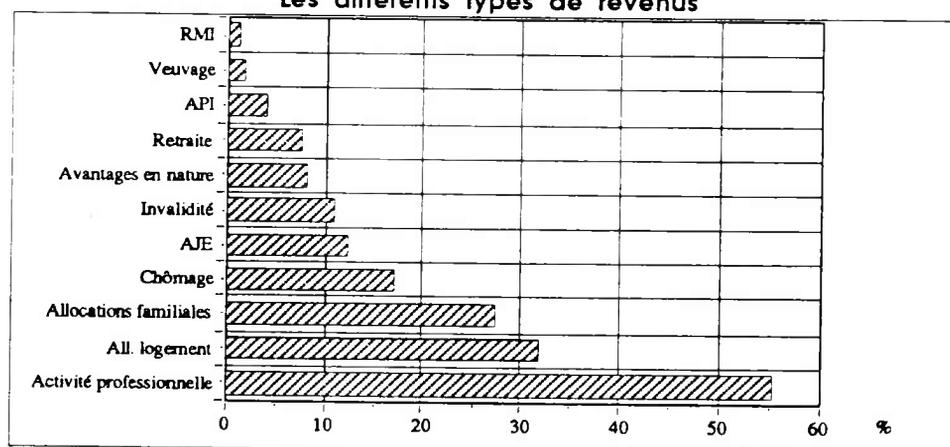
CHAPITRE 7

Les ressources

a) Les types de ressources perçus dans le ménage : plus d'un sur deux dispose de revenus salariés

L'histogramme suivant indique les différents types de ressources perçus dans le ménage de l'ancien allocataire interrogé. On considère que les personnes déclarant des ressources nulles ou ne répondant pas à la question ne perçoivent pas de revenu de ce type.

Graphique n°46 :
Les différents types de revenus



Source : enquête RMI Val-de-Marne

Les types de revenus les plus couramment répandus sont donc les revenus issus d'activité professionnelle déclarée : plus d'un foyer sur deux en dispose (55,2%). Un ménage sur trois (32%) perçoit une allocation logement et un peu plus d'un sur quatre des allocations familiales (27,3%).

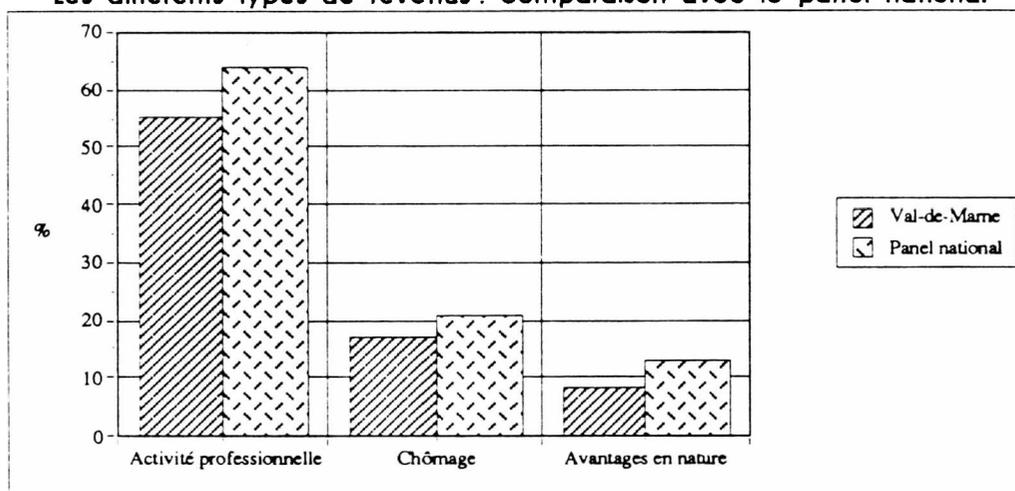
Un peu moins d'un ménage sur six (17,1%) reçoit des allocations chômage et un sur dix (10,8%) une pension d'invalidité.

Nous n'avons rencontré que très peu de personnes (6 sur 538, soit 1,1%) qui bénéficiaient à nouveau du Revenu Minimum d'Insertion lorsque nous les avons interrogées. Ce taux de "retour dans le dispositif" est très faible. Lorsque la

sortie dure au moins six mois (ce fut notre critère de choix lors du tirage dans les fichiers de la CAF), il semble donc que dans 99% des cas elle prenne un aspect définitif.

Pour trois différents types de revenus (ceux issus d'une activité professionnelle, les allocations de chômage et les ressources ou avantages en nature), l'information a été recueillie de la même façon dans les deux enquêtes (quatrième vague du panel RMI-CRÉDOC et enquête RMI Val-de-Marne). On constate que, faiblement mais systématiquement, le nombre d'allocataires concernés dans le Val-de-Marne est inférieur à ce qui est enregistré dans le panel national.

Graphique n°47 :
Les différents types de revenus : comparaison avec le panel national

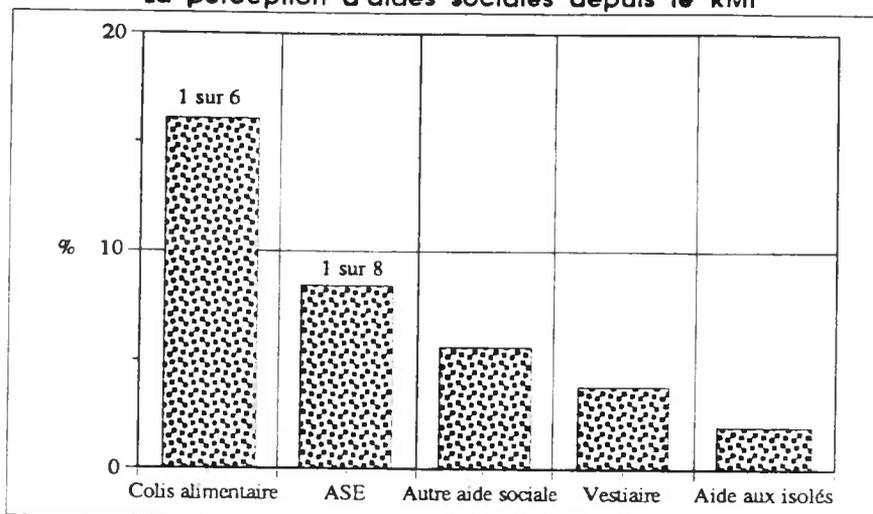


Source : panel RMI-CRÉDOC / enquête RMI Val-de-Marne

b) Des aides extérieures qui perdurent

Même s'ils sont sortis du RMI, les anciens allocataires continuent donc, pour bon nombre d'entre eux, à bénéficier des redistributions des différents modes de protection sociale. Néanmoins, leur indépendance financière est loin d'être acquise : ils font toujours appel aux aides sociales classiques (colis alimentaires notamment) et, encore plus, à la solidarité faisant appel à la famille et aux amis.

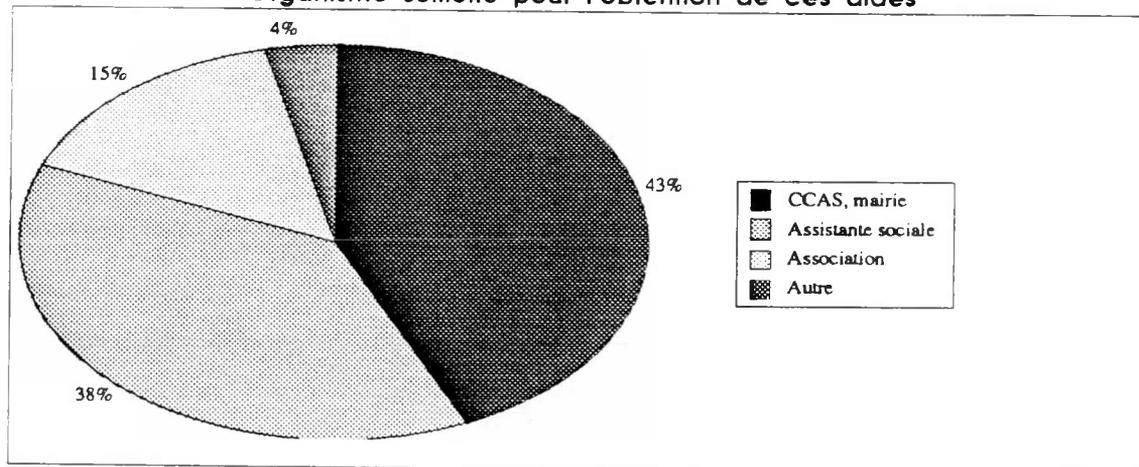
Graphique n°48 :
La perception d'aides sociales depuis le RMI



Source : enquête RMI Val-de-Marne

Au total, un allocataire sur quatre a perçu des aides sociales depuis qu'il a quitté le RMI. Ce sont majoritairement les CCAS qui sont sollicités pour de telles aides. Mais les assistantes sociales sont, elles aussi, souvent citées.

Graphique n°49 :
Organisme sollicité pour l'obtention de ces aides



Source : enquête RMI Val-de-Marne

Cependant, plus que les service sociaux, le réseau des solidarités familiales et amicales a été sollicité depuis que les allocataires ont quitté le RMI. Ainsi, plus d'une personne sur trois (35,3%) déclare avoir dû faire appel, depuis le RMI, à des aides financières auprès de la famille et une sur cinq (20,6%) a dû faire appel à des aides financières de ses amis.

**c) Revenu par unité de consommation :
la valeur modale est en dessous du seuil de pauvreté**

Les taux de réponse aux questions portant sur les montants des ressources perçues dans le foyer sont particulièrement bons. Il n'y a que très peu de non-réponses. Aussi a-t-il été possible de faire la somme des revenus disponibles pour chaque foyer. A revenu égal, le niveau de vie est fonction de la composition du ménage. Le revenu par unité de consommation tient compte à la fois des revenus disponibles et de la composition du ménage : le ratio obtenu entre les revenus et l'indice rendant compte de la taille du ménage donne une image du "niveau des ressources" dans celui-ci. Le calcul classique du nombre d'unités de consommation (UC) impute la valeur 1 au chef de famille, 0.7 à tout autre adulte et enfant de 15 ans et plus, et 0.5 à tout enfant de moins de 15 ans³.

Le calcul que nous avons opéré à partir des informations dont nous disposons tend à minimiser le nombre d'unités de consommation et, conséquemment, à surévaluer le revenu disponible par unité de consommation. En effet, ne connaissant pas l'âge des enfants présents dans le foyer, nous leur avons, à tous, attribuer un poids de 0.5. Par ailleurs, hormis le conjoint, nous ne savons pas si un autre adulte est présent dans le foyer. Il se peut donc que pour certains ménages le nombre d'unités de consommation soit sous-évalué.

Une fois le revenu par unité de consommation évalué, il faut déterminer le seuil de pauvreté. Le référent peut varier : le SMIC ou le revenu moyen disponible par unité de consommation. Ne disposant pas de données suffisamment récentes sur celui-ci, nous avons opté pour un seuil de pauvreté égal à 60% du SMIC, soit 2760 F par unité de consommation au moment de l'enquête.

La distribution des revenus par unité de consommation des foyers que nous avons interrogés se fait comme suit :

Tableau n°10 :
Revenus par unité de consommation

Source : enquête RMI Val-de-Marne

	%	Effectifs
Moins de 2760 F (0,6 SMIC).....	43,7	235
2760 à 4600 F (0,6-1 SMIC).....	34,2	184
4600 à 5500 F (1-1,2 SMIC).....	7,8	42
5500 à 7360 F (1,2-1,6 SMIC).....	10,4	56
7360 à 9200 F (1,6-2 SMIC).....	2,8	15
9200 F et plus (2 SMIC et plus).....	1,1	6

³ Il s'agit de l'échelle d'Oxford.

Plus de quatre ménages sur dix ont donc des revenus inférieurs au seuil de pauvreté et, au total, 75% des personnes interrogées disposent, mensuellement, de moins de 4600 F par unité de consommation.

Afin d'analyser plus avant les conditions financières qui régissent "l'après RMI", nous avons constitué trois groupes d'allocataires suivant le niveau mensuel de leurs ressources :

- moins de 2760 F par UC (43,7% de la population),
- de 2760 à moins de 4600 F par UC (34,2% de la population),
- 4600 F par UC et plus (22,1% de la population).

Moins de 2760 F par UC et par mois (43,6%) : les anciens allocataires les moins favorisés sont ceux qui ne sont pas insérés professionnellement : ce sont des personnes au foyer ou en recherche d'emploi. Près des deux tiers d'entre eux n'ont aucun revenu d'activité professionnelle déclarée.

Ils jugent leur situation actuelle aussi mauvaise qu'avant le RMI. Leur situation de logement est préoccupante : ils ont plus souvent que les autres un logement précaire et connaissent des retards de loyer. La famille et leurs amis sont souvent intervenus depuis le RMI pour les aider financièrement, et ils sont suivis par une assistante sociale.

Ce groupe comporte à la fois des allocataires assez jeunes (35-39 ans), mais aussi des personnes plus âgées avec de gros problèmes de santé (qui ne peuvent rien faire à cause de leur santé, ou qui perçoivent une pension d'invalidité ou l'AAH). Les problèmes psychomatiques sont très répandus parmi ces allocataires : insomnies, état dépressif, maux de tête...

Les familles avec enfants (trois enfants, quatre enfants et plus) sont nettement sur-représentées dans cette classe des allocataires dont le niveau des ressources est en deça du seuil de pauvreté.

Plus souvent que les autres, ces allocataires n'ont pu donner la cause de sortie du dispositif (13,2% vs 8,6%), ou bien ont eu un problème avec le contrat, la DTR ou ont connu un changement dans leur situation familiale (10,6% vs 7,1%), ou bien encore bénéficient d'une autre allocation (28,5% vs 24,3%).

Cette difficulté à préciser la cause de sortie du dispositif se retrouve dès qu'il s'agit de décrire une situation à venir : ces allocataires ne savent pas

anticiper leur tranche de revenu dans six mois (ou bien anticipent de très bas revenus), ils n'ont aucune idée de leur situation professionnelle dans six mois...

De 2760 à moins de 4600 F par UC et par mois (34,2%) : ce sont les femmes qui entrent le plus souvent dans cette tranche de revenus. Elles vivent seules ou en couple et ont un ou deux enfants.

Souvent salariés, les allocataires de cette catégorie estiment moins souvent que le travail soit une difficulté à résoudre. Leur sortie du RMI est la conséquence de l'exercice d'un emploi salarié ou du suivi d'un stage rémunéré. En revanche, ils aimeraient améliorer leur formation et avoir un peu plus d'argent. D'ailleurs, ils jugent leur situation actuelle moyennement satisfaisante comparée à ce qu'elle était avant le RMI : certains estiment que c'est un peu mieux mais que c'est provisoire, d'autres ont l'impression de s'en sortir un peu.

Quoi qu'il en soit, ces allocataires sont mieux lotis que la moyenne en ce qui concerne le logement : locataires dans le secteur privé et dans le parc HLM, ils sont à jour de leur paiement et ne changeront pas de logement car ils sont bien où ils sont.

Plus de 4600 F par UC et par mois (22,1%) : ce sont les revenus salariaux qui expliquent le niveau de vie plus élevé de ces allocataires. Dans près de trois quarts des cas, la sortie du RMI s'est faite par l'emploi ou un stage.

Ces allocataires vivent très majoritairement sans enfant (84% vs 42,9%), le plus souvent sans conjoint. On compte un peu plus d'hommes que de femmes. Bien insérés professionnellement, ces anciens allocataires du RMI ne sont pas inscrits à l'ANPE et ne bénéficient d'aucun suivi social. Ils étaient d'ailleurs rarement en contact avec les services sociaux avant le RMI.

Le niveau de formation est plus élevé et la possession du permis de conduire plus fréquente. Les qualifications sont donc plus élevées (professions intermédiaires, cadres). Les occurrences de maux psychosomatiques sont plus rares.

Lorsqu'ils ont des frais de logement, ces allocataires sont à jour. Mais il en reste une part non négligeable qui ont un statut d'hébergé. Pour eux, le logement est une difficulté à résoudre en priorité.

Pendant le RMI, ces allocataires ont bénéficié d'actions se rapportant à l'emploi. En revanche, toutes les interventions sociales (social, logement, santé)

ont été sous-utilisées. Les RMI, pour ces allocataires; a été synonyme d'amélioration des conditions de vie (score élevé pour les apports du RMI).

Il semble donc que le niveau de ressources des anciens allocataires du Revenu Minimum d'Insertion dans le département du Val-de-Marne soit fonction, principalement, de deux éléments : la présence ou non d'enfants dans la famille interrogée et l'état de l'insertion professionnelle. Si l'insertion professionnelle est réussie et que l'ancien allocataire vit seul et sans enfant, il a toutes les chances d'avoir un revenu par unité de consommation plus élevé. A l'inverse, ceux qui disposent de moins de 2760 F par mois et par unité de consommation sont plutôt des familles avec enfants, dont aucun membre du foyer ne travaille, et qui connaissent simultanément des problèmes de logement et de santé.

Les personnes isolées sortent moins du RMI. Cependant, lorsqu'elles sortent du RMI, ce sont elles qui ont alors le plus de chances de connaître les conditions de ressources les plus favorables.

CHAPITRE 8

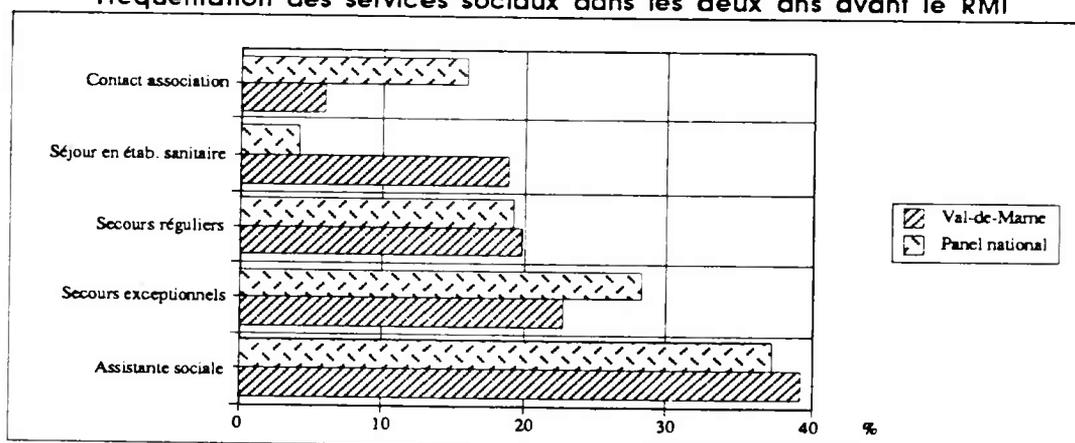
Vié familiale et sociale des anciens allocataires du RMI

8.1 LES CONTACTS AVEC LES SERVICES SOCIAUX

- a) Dans les deux ans avant le RMI : plus de quatre allocataires sur dix n'étaient pas en relation avec les services sociaux

Avant de bénéficier du Revenu Minimum d'Insertion, tous les allocataires n'étaient pas des habitués des services sociaux. Dans les deux ans avant le RMI, un peu moins de deux allocataires sur cinq voyaient régulièrement une assistante sociale et un peu plus d'un sur cinq a perçu, sur la même période, des secours exceptionnels.

Graphique n°50 :
Fréquentation des services sociaux dans les deux ans avant le RMI



Source : panel RMI-CRÉDOC / enquête RMI Val-de-Marne

On ne note que peu de différences en ce qui concerne la fréquentation d'une assistante sociale, la perception de secours réguliers ou exceptionnels. Les allocataires sortis dans le Val-de-Marne percevaient un peu moins de secours exceptionnels mais, en revanche, voyaient un peu plus souvent une assistante sociale.

Le séjour en établissement sanitaire est beaucoup plus fréquent dans le Val-de-Marne, mais nous ne pouvons faire de conclusion hâtive : le libellé de la question n'est pas tout-à-fait identique dans les deux enquêtes. En effet dans le panel on demandait si la personne avait été hébergée, alors que dans l'étude Val-de-Marne on demande si la personne a fait un séjour dans un établissement sanitaire.

En revanche, la question sur les contacts avec une association de secours et d'entraide est posée à l'identique dans les deux enquêtes et *on remarque le poids très faible (5,9% vs 15,8%) des organismes caritatifs dans le Val-de-Marne*. Les allocataires sortis du RMI dans ce département étaient très peu en contact avec des organismes caritatifs de type Secours Catholique, Restos du Coeur, Secours Populaire.

Cette différence est très visible également dans le panel RMI-CRÉDOC et relève d'un effet "Ile-de-France" très fort. Ainsi, dans le panel, les allocataires résidant en Ile-de-France étaient deux fois moins souvent en contact, dans les deux ans avant le RMI, avec des associations de secours ou d'entraide (8% vs 18,7%). Cette différence est également repérable dans la sous-population des sortis du RMI (6,5% vs 17,1%), même si on ne peut alors mesurer sa significativité, étant donné la faiblesse des effectifs concernés.

En tenant compte de toutes les actions sociales considérées dans les deux ans avant le RMI, il se trouve un peu plus d'un allocataire sur deux (56,1%) pour dire avoir bénéficié d'au moins une intervention et, évidemment, un peu moins d'un sur deux (43,9%) pour déclarer n'avoir bénéficié d'aucune de ces actions.

Tableau n°11 :
Bénéfice d'actions sociales dans les deux ans avant le RMI

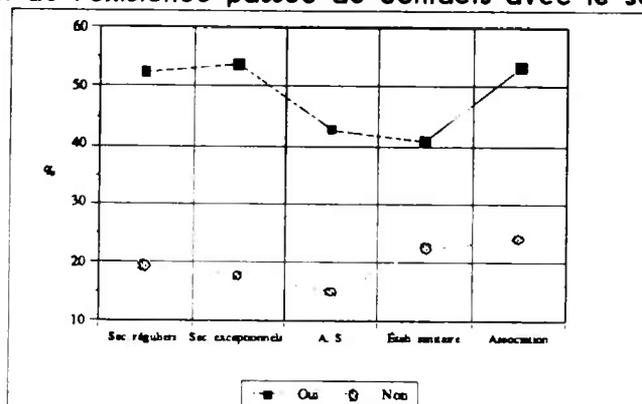
Source : enquête RMI Val-de-Marne

	%	Effectifs
Contact régulier avec une association	5,9	32
Séjour dans un établissement sanitaire.....	18,8	101
Secours réguliers.....	19,9	107
Secours exceptionnels.....	22,9	123
Assistante sociale vue régulièrement.....	39,2	211
Aucune action sociale.....	43,9	236
Au moins une action sociale.....	56,1	302

b) Fréquentation des services sociaux : le poids de l'habitude

Le suivi d'actions sociales pendant le RMI est très corrélé avec l'existence, dans les deux ans avant l'obtention de la prestation, de contacts avec le secteur social, comme le montre le graphique suivant.

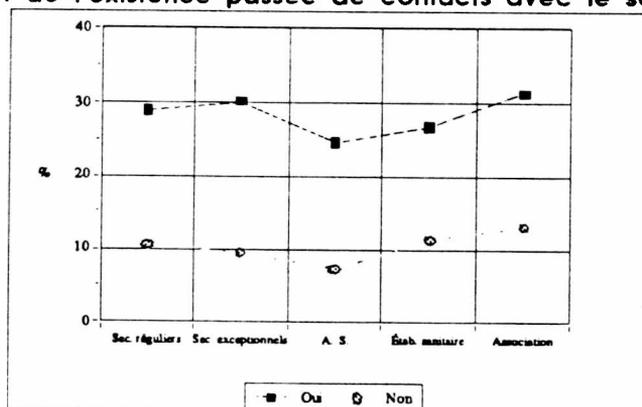
Graphique n°51 :
Proportion d'allocataires ayant bénéficié d'au moins deux actions sociales pendant le RMI en fonction de l'existence passée de contacts avec le service social



Source : enquête RMI Val-de-Marne

Néanmoins, le passage dans le RMI a été pour certains l'occasion d'entrer en contact pour la première fois avec un travailleur social par exemple, et il arrive que ces relations perdurent même après la sortie du dispositif. 18,4% des allocataires qui ne voyaient pas régulièrement une assistante sociale dans les deux ans avant le RMI sont, au moment de l'enquête, en rapport avec une assistante sociale.

Graphique n°52 :
Proportion d'allocataires bénéficiant d'au moins deux actions sociales après le RMI en fonction de l'existence passée de contacts avec le service social



Source : enquête RMI Val-de-Marne

De la même façon, même si les contacts avec les services sociaux après le RMI sont beaucoup moins fréquents qu'ils ne l'étaient auparavant, leur existence n'en est pas moins corrélée avec l'ancienneté de ces pratiques.

c) Les organismes dans le département : à part l'ANPE, peu d'impact

Si les contacts avec les organismes départementaux, hormis l'ANPE, ont été très faibles, comme le montre le tableau suivant, c'est que les dispositifs évoqués dans la liste ont souvent été mis en place récemment. L'enquête a eu lieu beaucoup trop tôt pour savoir le réel impact de ces actions.

Tableau n°12 :
Part d'allocataires en contact régulier pendant le RMI
avec les différents organismes départementaux

Source : enquête RMI Val-de-Marne

	%	Effectifs
Pavillon de Vitry.....	0,0	0
Respir.....	0,0	0
AS groupe Villiers.....	0,0	0
ARTIS.....	0,2	1
AS groupe Nogent.....	0,2	1
Diaconie.....	0,2	1
AS groupe Choisy.....	0,7	4
Créteil Solidarité.....	1,1	6
Croix-Rouge.....	2,8	15
Autre organisme.....	4,8	26
Secours Catholique.....	5,8	31
Secours Populaire.....	6,3	34
ANPE.....	39,8	214

En comptabilisant les relations avec l'ANPE, c'est près d'un allocataire sur deux qui, alors qu'il bénéficiait du RMI, était en contact régulier avec un organisme. Hors ANPE, ce taux descend à 16,9%.

Dans les deux tiers des cas, cette relation se jouait sur un mode dual : l'allocataire avait affaire à une personne seule. Dans un peu plus d'un cas sur deux (51,9%), l'allocataire qui a bénéficié d'un contact avec un organisme juge que cette relation régulière l'a aidé.

Si les contacts avec les organismes départementaux, hormis l'ANPE, ont été très faibles, en revanche, certaines des animations mises en place par le

département ont eu plus de succès. La quinzaine Prévention-Jeunes, de par la population très ciblée à qui elle s'adressait, n'a connu qu'un faible écho dans notre échantillon (0,6%), mais les Journées à la Mer, la Fête des Parcs et, plus encore, les Journées Solidarité ont eu quelque retentissement.

Tableau n°13 :
Participation à des manifestations départementales

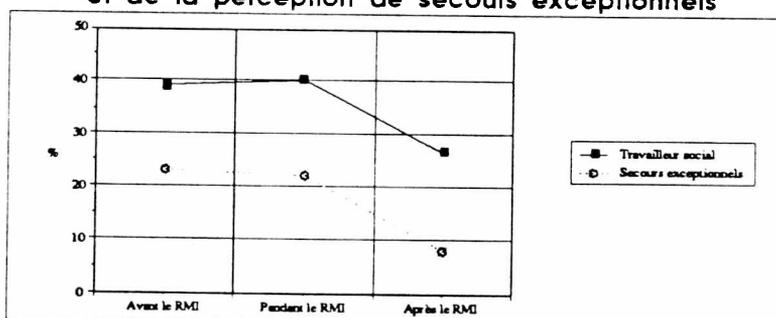
Source : enquête RMI Val-de-Marne

	%	Effectifs
Journées à la Mer	5,0	27
Fête des Parcs.....	6,1	33
Journées Solidarité.....	6,7	36

d) La fin du RMI marque un déclin des contacts avec les services sociaux

On sait, pour ce qui est de la fréquentation d'un travailleur social et de la perception de secours exceptionnels, ce qu'il en était avant le RMI, ce qu'il en a été pendant sa perception et ce qu'il en est au moment de l'enquête, alors que les personnes sont sorties du dispositif.

Graphique n°53 :
**Évolution de la fréquentation d'un travailleur social
et de la perception de secours exceptionnels**

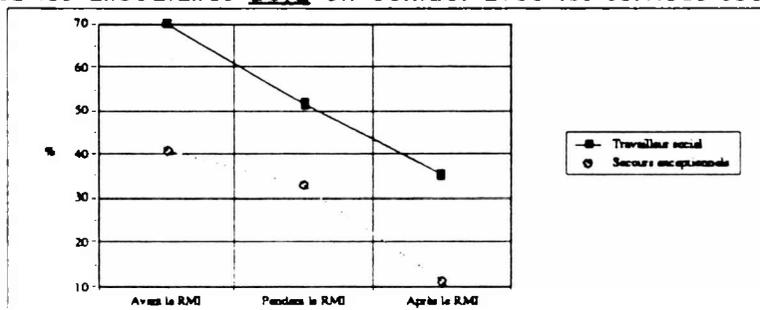


Source : enquête RMI Val-de-Marne

Sur les deux indicateurs dont on dispose aux trois moments distincts que sont l'avant RMI, le séjour dans le RMI et l'après RMI, on peut voir que l'inflexion significative se fait au moment de la sortie du dispositif. C'est là qu'il y a chute spectaculaire de l'intensité des rapports. La perception du RMI n'a pas entraîné de changement dans la "consommation" de services sociaux que sont la fréquentation avec un travailleur social et la perception de secours exceptionnels. En revanche, la sortie du dispositif l'a considérablement diminuée.

Ce mouvement dissimule en fait deux comportements distincts de "consommation" selon le fait qu'auparavant l'allocataire était, ou non, en contact avec les services sociaux. Pour les allocataires en contact avec les services sociaux, la "consommation" de services décroît régulièrement.

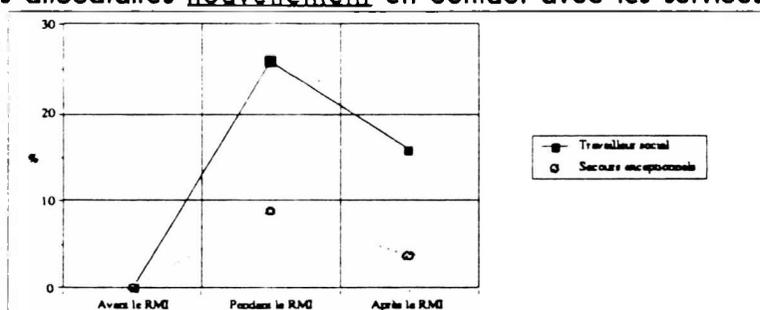
Graphique n°54 :
Évolution de la fréquentation d'un travailleur social
et de la perception de secours exceptionnels
chez les allocataires déjà en contact avec les services sociaux



Source : enquête RMI Val-de-Marne

Pour les nouveaux venus dans le circuit social, la "consommation", qui était nulle, passe à un niveau moyen pendant le séjour dans le RMI pour baisser dès la sortie du dispositif.

Graphique n°55 :
Évolution de la fréquentation d'un travailleur social
et de la perception de secours exceptionnels
chez les allocataires nouvellement en contact avec les services sociaux



Quant aux autres dispositifs étudiés, dont on connaît l'utilisation pendant le RMI et au moment de l'enquête, ils ne touchent qu'une partie beaucoup plus réduite de la population et il est donc difficile de voir une évolution aussi nette.

Tableau n°14 :
Actions sociales faiblement utilisées
Comparaison pendant et après le RMI

Source : enquête RMI Val-de-Marne

	<i>Pendant le RMI</i>	<i>Actuellement</i>
Services familiaux.....	5,2	6,7
Aide à domicile	2,4	1,7
Réunions information, soutien	7,6	3,0
Conseils gestion de budget.....	4,5	2,8
Conseils relations familiales.....	3,9	3,9
Aides au transport.....	5,9	6,3

En fait, ces services réservés à des populations plus ciblées ne semblent que peu évoluer depuis la fin du RMI.

8.2 CONTACTS AVEC LA FAMILLE ET SORTIES

a) La sociabilité : des contacts et des sorties

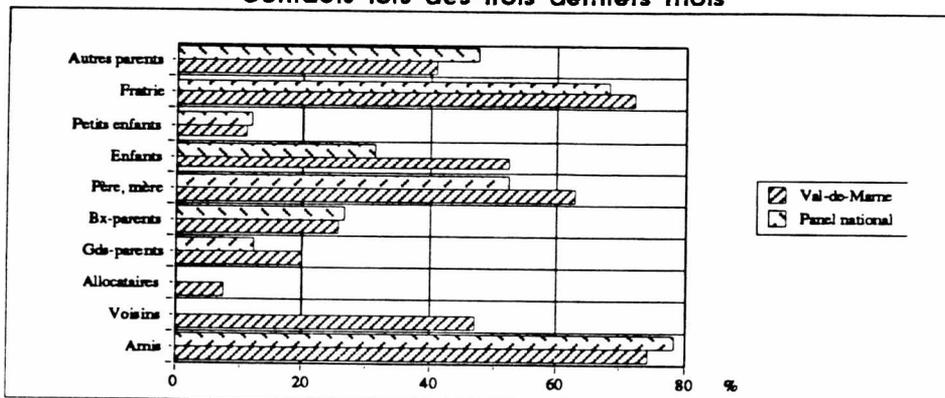
Le référentiel qui nous a aidé à bâtir les questions sur la sociabilité des allocataires est un article de Michel FORSE qui définissait ainsi la sociabilité : "Les relations qu'une personne entretient avec les autres sont de type varié. Elles vont des déjeuners dans la belle-famille à l'adhésion à une association, du choix de la personne à qui on fait appel pour garder ses enfants au bonjour du voisin, en passant par la belote ou la danse. Toutes ces activités impliquent à des degrés divers des relations avec autrui ; ce qu'on appelle ici des relations de sociabilité"⁴. Dans l'étude nationale menée par le CRÉDOC sur le RMI, une typologie des allocataires en fonction de leur degré de sociabilité et de leur axe privilégié de sociabilité a été entreprise. La variable ainsi définie est apparue comme très clivante dans nombre d'analyses, et notamment dans l'analyse des sorties du dispositif. Les allocataires sortis du RMI présentent généralement un niveau de sociabilité plus élevé que la moyenne.

Deux batteries de questions permettent de cerner la sociabilité de l'individu. L'une fait le point sur les contacts (avec les différents membres de la famille et des amis) qu'a eus la personne au cours des trois derniers mois et l'autre analyse les fréquences des sorties et loisirs. Disposant des données pour les deux enquêtes, les graphiques suivants présentent les écarts enregistrés entre les deux populations (Val-de-Marne et panel national). Deux items ("voisins", "autres allocataires du RMI") n'ont été proposés qu'aux anciens allocataires du Val-de-Marne. Il est évident qu'aucune comparaison n'est alors possible.

Dans le Val-de-Marne, les anciens allocataires semblent un peu plus souvent en contact avec les membres de la famille proche : père, mère, enfants, grands-parents, frère et soeur. Les contacts avec les petits-enfants et les beaux-parents sont du même niveau que ceux mesurés parmi les anciens allocataires du panel. En revanche, les allocataires du Val-de-Marne voient un tout petit peu moins leurs amis et les autres parents.

⁴ FORSE M., "La sociabilité", in *Économie et Statistique*, Paris, INSEE, n° 132, avril 1981. Sur ce thème, voir les articles de François HERAN, "La sociabilité, une pratique culturelle", in *Économie et Statistique*, Paris, INSEE, n° 216, décembre 1988.

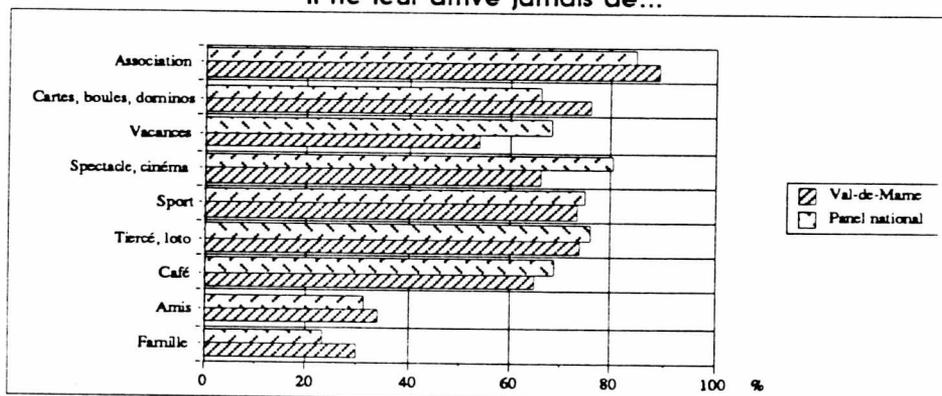
Graphique n°56 :
Contacts lors des trois derniers mois



Source : panel RMI-CRÉDOC / enquête RMI Val-de-Marne

Quant aux fréquences de sortie, elles sont plus élevées dans le Val-de-Marne pour certains postes : départs en vacances, sorties au spectacle ou au cinéma, au café, activités sportives. Et un peu moins élevées en ce qui concerne les moments à jouer au tiercé, au loto, à participer aux activités d'une association, à sortir en famille ou avec des amis.

Graphique n°57 :
Il ne leur arrive jamais de...



Source : panel RMI-CRÉDOC / enquête RMI Val-de-Marne

b) Une intervention très faible du RMI dans la sphère familiale, mais des impacts toujours positifs

Pendant leur séjour dans le dispositif, *seules 3,9% des personnes interrogées ont bénéficié de conseils ou d'aides pour améliorer les relations avec leur conjoint ou leurs enfants*. Au moment de l'enquête, le taux de personnes concernées est toujours le même. Calculé sur la masse de personnes susceptibles de recevoir de telles aides et conseils (c'est-à-dire toutes les personnes sauf les isolés sans enfant), le ratio s'élève légèrement pour passer à 5,9%.

Si les moyens mis en oeuvre dans le cadre du RMI, ou même lorsque l'allocataire est sorti du dispositif, sont faibles, *c'est aussi que les problèmes familiaux ne sont pas au coeur des préoccupations*. Il ne se trouve que 6,7% de personnes pour citer les problèmes familiaux au rang des deux difficultés qu'ils souhaitent voir résolues en priorité.

Problème assez peu évoqué, solutions apportées à la marge : *pourtant, le RMI a, selon les anciens allocataires, amélioré les conditions de vie dans le domaine de la vie de famille* (10,4% estimant que le niveau de vie a été beaucoup amélioré et 29,9% qu'il l'a été un peu). Sans doute indirectement, en assurant la perception régulière de revenus fixes, le RMI a-t-il rendu moins conflictuelles les relations entre personnes au sein d'un même ménage.

Au rang des critiques et des aspects intéressants caractérisant le RMI, d'une manière antagoniste, les relations avec la famille sous l'angle financier ont été évoquées. Il se trouve plus de personnes pour louer le RMI et dire qu'il a amélioré le réseau d'entraide familial que pour le dénigrer car il aurait relâché ces mêmes liens.

Tableau n°15 :
Jugement sur le RMI : les relations avec la famille

Source : enquête RMI Val-de-Marne

	%	Effectif
Critique : la famille m'aide moins.....	1,1	6
Intérêt : la famille m'aide plus.....	7,1	38

Les trois groupes déterminés par rapport aux améliorations qu'ils reconnaissent avoir connu dans le domaine de leur vie de famille (beaucoup, un peu, pas du tout) ont les caractéristiques suivantes.

Le RMI a beaucoup amélioré la vie de famille (10,4%) : il s'agit le plus souvent de structures familiales avec enfants. C'est la femme qui a été interrogée, elle est assez jeune et est femme au foyer. Les contacts avec les travailleurs sociaux sont assez développés. On trouve également dans cette catégorie des personnes percevant des pensions d'invalidité et donc déclarant quelques problèmes de santé, notamment d'ordre psychosomatique (mal de dos, mal de tête).

Logiquement, ces anciens allocataires accordent au RMI un score élevé pour les apports qu'il a procurés (tous domaines confondus). Ils ont plus souvent que les autres bénéficié des actions sociales, que ce soit avant, pendant ou après le RMI. Leurs scores sont aussi plus élevés dans le bénéfice d'actions logement et santé pendant le RMI. En revanche, ils sont un peu moins dynamiques que la moyenne sur les démarches emploi, pendant ou après le RMI.

Le RMI a un peu amélioré la vie de famille (29,9%) : il s'agit ici plutôt de couples avec enfant(s). Le niveau de formation est assez élevé, et le rapport à l'emploi très marqué : ce sont des personnes qui dans leur parcours professionnel ont connu le chômage et qui ont bien réussi leur insertion professionnelle après le RMI, comme en témoignent leurs revenus issus d'activité professionnelle. Assez satisfaits de leur situation au moment de l'enquête, ils pensent que dans six mois leur situation professionnelle sera meilleure. Ils ne déclarent que peu de problèmes de santé.

Pendant le RMI, ils ont bénéficié d'actions concernant l'emploi et, à un moindre degré, d'actions plus sociales.

Le RMI n'a pas du tout amélioré la vie de famille (59,6%) : se retrouvent dans cette catégorie des personnes plus âgées et vivant sans enfant. Leurs revendications concernent essentiellement la santé. Du fait de leur âge, ils se trouvent éloignés des préoccupations de formation et d'emploi. La sortie du RMI est souvent due à la perception d'une autre allocation.

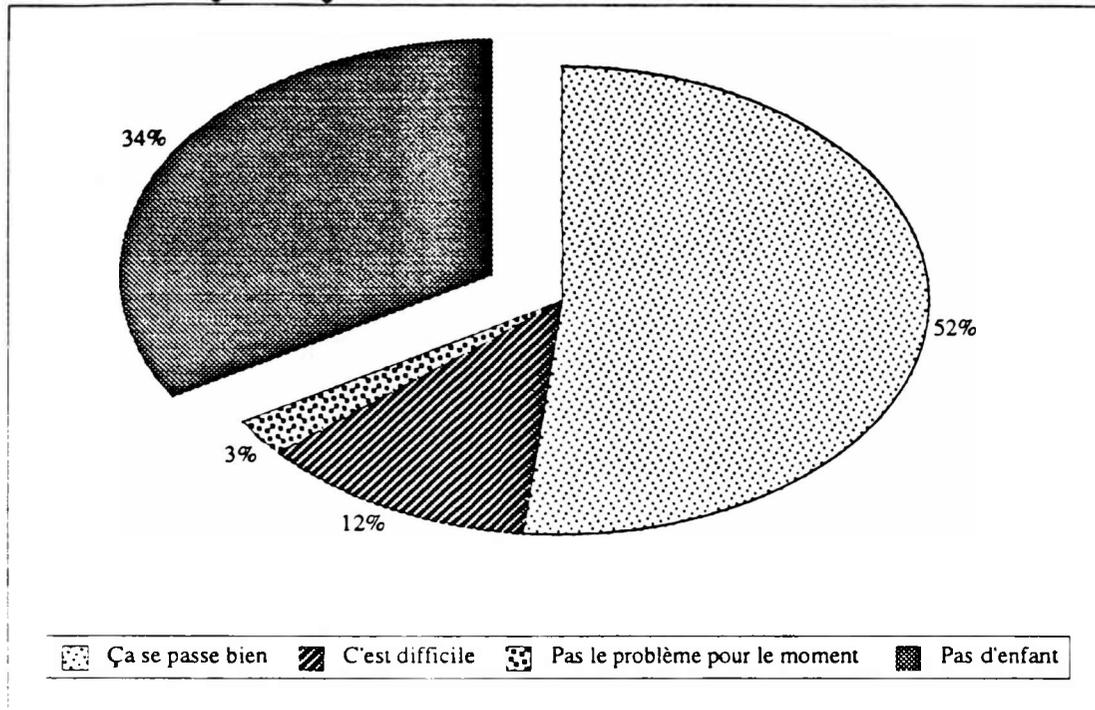
Les comportements de ce groupe vis-à-vis des actions de tout ordre menées pendant le RMI sont semblables à ceux de l'ensemble de la population étudiée.

c) Les changements dans la vie familiale depuis la sortie du RMI

Près d'un allocataire sur dix (10,2%) a connu un changement dans la structure familiale, dû, dans les mêmes proportions, à l'arrivée ou au départ d'un conjoint ou concubin.

La situation par rapport aux enfants, telle qu'elle était ressentie au moment de l'enquête, est consignée dans le graphique suivant.

Graphique n°58 :
Jugement global sur la relation actuelle avec les enfants



Source : enquête RMI Val-de-Marne

Si on rapporte ces résultats aux personnes ayant effectivement des enfants, il en est 3,9% qui considèrent que "ce n'est pas leur problème pour le moment", 18,2% qui jugent la relation difficile et 77,9% pour qui "ça se passe bien".

Toujours en raisonnant sur les personnes ayant des enfants, on a cherché à mesurer comment les relations avec les enfants avaient évolué depuis que l'allocataire était sorti du dispositif du RMI. Un peu moins d'un allocataire sur six (17,9%) estime que les relations avec ses enfants se sont améliorées depuis qu'il n'a plus le RMI.

Par ailleurs, on recense 8 personnes (2,2%) qui déclarent le retour chez eux d'un enfant de moins de 18 ans et 17 autres (4,8%) qui ont vu un de leurs enfants mineurs partir vivre ailleurs.

CHAPITRE 9

Les conditions de sortie

**a) Les causes de sortie : plus de sorties par le travail,
moins de sorties à cause d'un changement dans la situation familiale**

Le RMI est une allocation différentielle, qui doit favoriser l'insertion de celui qui la perçoit. Délivré sous conditions de ressources, le RMI cesse d'être versé dès que les revenus du ménage concerné dépassent les limites imposées : il peut s'agir ou bien d'une augmentation des ressources disponibles ou bien d'une modification de la structure familiale (départ d'un enfant à charge, arrivée d'un conjoint salarié...). Les causes de sortie possibles ont été recensées et proposées à l'ancien allocataire qui a indiqué celle qui correspondait à son cas.

Il faut préciser que seule une enquête auprès des ex-bénéficiaires permet de découvrir les raisons véritables de cessation de perception de l'allocation. En effet, la CAF, organisme payeur, enregistre comme raison principale d'arrêt de versement le non envoi de la déclaration trimestrielle de ressources (DTR). Or, de multiples raisons peuvent expliquer cette omission et seule l'interrogation directe des anciens allocataires permet de le déterminer.

Globalement, on enregistre les raisons de sortie du dispositif suivantes :

Tableau n°16 :
Causes de suppression de l'allocation

Source : enquête RMI Val-de-Marne

	%	Effectifs
Activité salariée ou stage rémunéré	55,0	296
Perception d'une autre allocation (chômage, API, AAH...).....	24,3	131
Absence de DTR ou problème lié au contrat	4,8	26
Changement dans la situation familiale.....	2,2	12
Autre	5,0	26
Ne sait pas	8,6	46

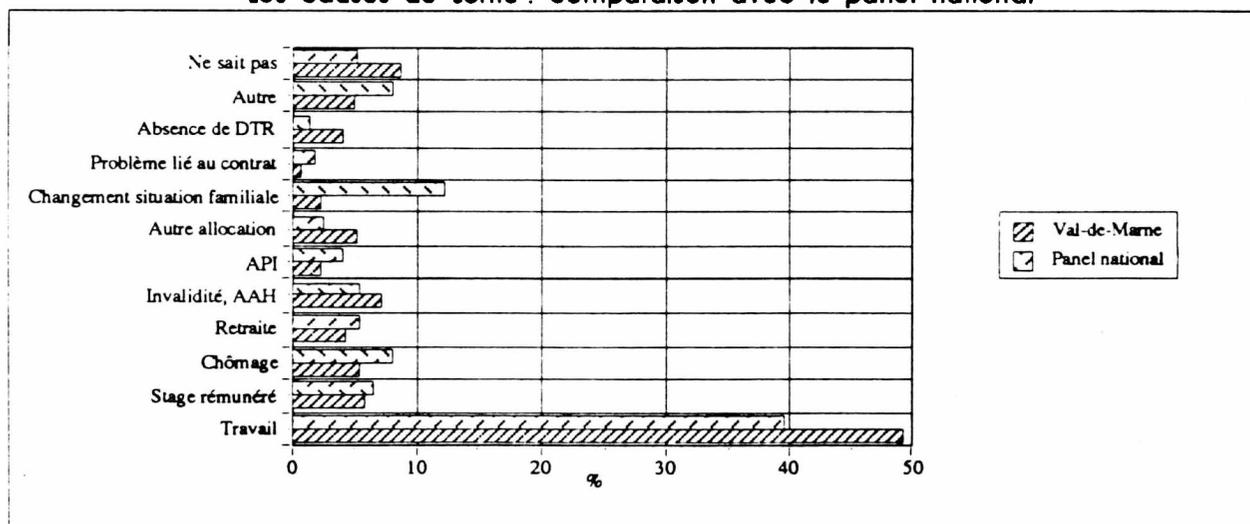
Un peu plus d'une sortie sur deux s'effectue par l'emploi ou l'exercice d'un stage et une sur quatre est due à la perception d'une autre allocation, le passage dans un autre volet de la protection sociale. Douze personnes expliquent leur sortie du RMI par un changement dans leur situation familiale. On recense donc 81,6% de causes de sortie dérivant du caractère différentiel de l'allocation, c'est-à-dire suite à un dépassement du plafond des ressources autorisées.

Dans un peu moins de 5% des cas, la cessation de versement est due à l'existence d'un problème administratif, beaucoup plus souvent lié à la déclaration trimestrielle de ressources (22 cas) qu'au contrat d'insertion (2 cas seulement).

Enfin, il est impossible de déterminer la cause de sortie du dispositif dans un peu moins de 15% des cas : ou bien l'allocataire a prétexté une raison non prévue dans la liste initiale (5%), ou bien il n'a su expliquer la raison de sa sortie du RMI (8,6%).

Si on compare ces causes de sortie dans le Val-de-Marne aux causes de sortie déclarées dans le panel national, on s'aperçoit d'un décalage quant au nombre de sorties par l'emploi, beaucoup plus fréquentes (49,3% vs 39,4%) dans le Val-de-Marne que dans le panel national. Ce décalage de dix points est rattrapé par le poste "changement dans la situation familiale", qui n'est que très peu cité dans le Val-de-Marne (2,2% vs 12,3%). Les autres causes de sortie recueillent des scores de même ordre de grandeur.

Graphique n°59 :
Les causes de sortie : comparaison avec le panel national



Source : panel RMI-CRÉDOC / enquête RMI Val-de-Marne

Si l'importance de la sortie par le travail n'est guère étonnante, étant donné la bonne insertion professionnelle des anciens allocataires, il est difficile d'expliquer pourquoi une telle différence est visible concernant les sorties dues à des changements dans la structure familiale.

Tableau n°17 :
Causes de suppression de l'allocation : comparaison avec le panel national

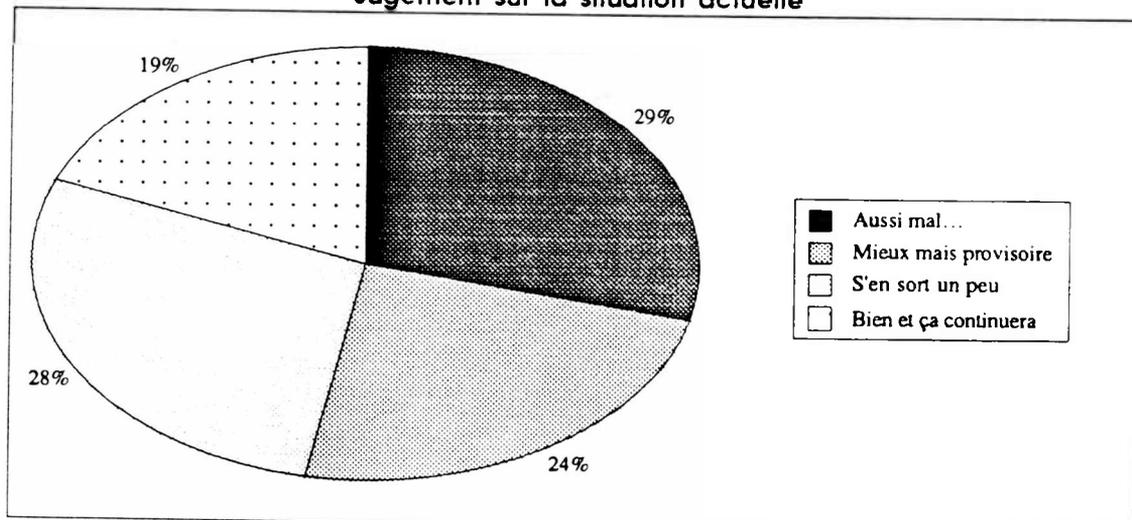
Source : panel RMI-CRÉDOC / enquête RMI Val-de-Marne

	% Val-de-Marne	% panel
Activité salariée ou stage rémunéré	55,0	45,9
Perception d'une autre allocation (chômage, API, AAH.....)	24,3	25,5
Absence de DTR ou problème lié au contrat	4,8	3,2
Changement dans la situation familiale.....	2,2	12,3
Autre, ne sait pas	13,6	13,1

**b) Le jugement des allocataires sur leur situation actuelle :
un certain pessimisme de rigueur**

Quatre modalités étaient proposées aux allocataires afin qu'ils estiment leur situation actuelle par rapport à celle qu'ils connaissaient avant de bénéficier du Revenu Minimum d'Insertion : une modalité très négative (*c'est aussi mal*), une plutôt négative (*c'est mieux mais c'est provisoire*), une modalité plutôt positive (*impression de s'en sortir un peu*) et une très positive (*ça devrait continuer come celà et c'est bien*). 52,6% des allocataires se placent dans les modalités plutôt pessimistes et 46,9% dans les modalités plus positives.

Graphique n°60 :
Jugement sur la situation actuelle



Source : enquête RMI Val-de-Marne

CONCLUSION

CONCLUSION

Un ancien allocataire sur deux est aujourd'hui salarié, ou son conjoint l'est :

L'insertion professionnelle des anciens allocataires est plutôt réussie. Malgré des problèmes de santé ou de formation, en dépit de la conjoncture économique morose, les allocataires du RMI savent s'insérer professionnellement. Leur situation professionnelle est d'ailleurs souvent stable. Majoritairement, ils ont signé un contrat à durée indéterminée, travaillent à temps plein dans le secteur privé. La situation par rapport à l'emploi des personnes interrogées dans le Val-de-Marne semble beaucoup plus stable que celle repérée dans le panel RMI-CRÉDOC. L'emploi est d'ailleurs beaucoup moins au coeur des préoccupations des anciens allocataires résidant dans le Val-de-Marne.

Pourtant, ils ne jugent pas leur situation très satisfaisante :

Interrogés sur leur situation actuelle par rapport à la situation qu'ils connaissaient avant le RMI, ils sont près de 30% à penser que "c'est aussi mal qu'avant". Un sur quatre reconnaît un mieux, mais sans croire que cette amélioration puisse durer. En fait, ceux qui sont contents de leur situation et qui sont capables d'anticiper ce mieux dans la durée sont peu nombreux (moins d'un sur cinq) : on rejoint là les difficultés des populations défavorisées à se projeter dans l'avenir.

d'une part parce que leur niveau de vie est encore très bas :

Plus de quatre allocataires sortis sur dix (43,6%) disposent d'un revenu mensuel par unité de consommation inférieur à 2760 F, c'est-à-dire qu'ils se situent en dessous du seuil de pauvreté. Le niveau des ressources est fonction principalement de la situation par rapport à l'emploi et du nombre d'enfants à charge. Si l'insertion professionnelle est réussie et que l'ancien allocataire vit seul et sans enfant, il a toutes les chances d'avoir un revenu par unité de consommation plus élevé : mais ce cas de figure est loin d'être majoritaire. La

principale difficulté, de l'avis des allocataires, reste bien, même après le RMI, la question des ressources.

et parce que, d'autre part, des problèmes autres que financiers subsistent :

Une personne interrogée sur quatre présente un état de santé dégradé, plus de sept allocataires sur dix ne se font jamais rembourser par une mutuelle. Un petit nombre (8%) n'a pas de couverture sociale... Dans le panel national RMI-CRÉDOC, même si des problèmes de santé sont évoqués, ils le sont moins fréquemment.

Le logement est la seconde difficulté citée par les anciens allocataires (près de quatre allocataires sur dix l'évoquent). La précarité dans le statut d'occupation du logement est encore grande (on compte 27,7% d'hébergés et un allocataire sur cinq a des retards dans le paiement des charges liées au logement). La situation semble beaucoup plus dégradée que dans le panel national, où on ne recense, par exemple, que 18,3% d'hébergés.

Enfin, l'accès à l'emploi, même s'il a eu lieu, n'a pas été systématique et 30% des anciens allocataires souhaiteraient voir régler leurs problèmes de travail. En revanche, en ce qui concerne l'emploi, les anciens allocataires du panel RMI-CRÉDOC sont moins bien lotis et citent plus volontiers, comme difficulté à résoudre, le travail.

Les effets du RMI sont pourtant indéniables...

L'effet solvabilisateur du RMI est mis en avant dans le discours des anciens allocataires. Plus de 60% d'entre eux pensent que le RMI a amélioré le niveau de leurs ressources. Les postes où les anciens allocataires reconnaissent un impact certain au RMI sont l'alimentation, l'habillement, le logement... autant de domaines où une solvabilité financière est immédiatement traduite en amélioration du niveau des conditions de vie.

Ainsi en ce qui concerne le logement, il y a incontestablement amélioration du statut d'occupation. Les situations de logement stables sont toutes en progression, au détriment des situations témoignant d'une certaine précarité.

Dans des domaines moins directement reliés au pouvoir d'achat, on constate aussi des améliorations. Par exemple, 14,2% des détenteurs d'une carte d'assuré social ne la possédaient pas avant le RMI. Grâce à l'affiliation à

l'assurance personnelle, le taux de couverture sociale chez les allocataires a donc nettement progressé.

Même si les problèmes relationnels avec les membres de la famille sont peu évoqués, même si les solutions apportées dans le cadre du dispositif (conseils ou aides pour améliorer les relations familiales...) sont marginales, le RMI a, selon les anciens allocataires, amélioré les conditions de vie dans le domaine de la vie de famille. Sans doute indirectement, en assurant la perception régulière de revenus fixes, le RMI a-t-il rendu moins conflictuelles les relations au sein du foyer.

... mais ils sont peut-être trop ciblés

Bénéficiaire du RMI, c'est déjà percevoir une prestation monétaire. C'est aussi pouvoir signer un contrat d'insertion, mais on a vu combien le phénomène contractuel n'a que peu concerné les personnes rencontrées. C'est enfin avoir l'occasion de bénéficier de différents services, plus ou moins directement liés au dispositif du RMI.

La typologie des anciens allocataires réalisée à partir des usages de ces dispositifs pendant le séjour dans le RMI met en avant deux éléments principaux. Tout d'abord, une part non négligeable d'allocataires (28,8%) n'a eu qu'une utilisation très marginale des dispositifs d'accompagnement du Revenu Minimum d'Insertion. Quant aux autres allocataires, ils font une utilisation ciblée des actions proposées. Lorsqu'il y a usage des dispositifs, l'usage est différencié.

L'allocataire s'en tient à un axe privilégié de consommation, quand il y en a un, et les interventions dans les autres sphères sont très limitées. Les solutions apportées ont donc toutes les chances de ne concerner qu'un seul des domaines. L'arrivée dans le RMI étant souvent le résultat d'une pluralité de ruptures et d'un cumul de difficultés, l'univalence du traitement, si elle apporte une solution plus efficace au problème traité, peut laisser intacts les problèmes secondaires. Ceux-ci deviennent alors prépondérants et occupent le discours de l'ancien allocataire.

L'ancien allocataire du RMI dans le Val-de-Marne est, avant tout, francilien

Les principaux écarts repérés entre les sortis du RMI dans le Val-de-Marne et les anciens allocataires suivis dans le panel RMI-CRÉDOC sont à l'image des différences existant entre Ile-de-France et reste du pays. Les problèmes d'emploi

sont moins accrus (taux de chômage moins élevé notamment), le niveau de formation plus élevé et l'accès au logement plus difficile. En revanche, en ce qui concerne la façon d'utiliser la panoplie d'aides et de dispositifs mis en place à l'occasion du séjour dans le RMI, on retrouve les mêmes comportements : 30% de faibles utilisateurs, 30% d'utilisateurs des dispositifs emploi et trois autres groupes privilégiant chacun un secteur privilégié : la santé, le logement ou les aides sociales.

ANNEXES

- 1. Les leçons du panel RMI-CRÉDOC**
- 2. Questionnaire**
- 3. Tris à plat**

ANNEXES 1

Les leçons du panel RMI-CRÉDOC

ANNEXE 1

Les leçons du panel RMI-CRÉDOC

La Commission Nationale d'Évaluation du RMI a confié au CRÉDOC la tâche de constituer un panel d'allocataires du RMI nationalement représentatif, et de l'interroger tous les six mois. Quatre vagues d'enquêtes ont eu lieu entre l'été 1990 et l'hiver 1992. Cette observation répétée dans le temps, sur une même population et une longue période, commencée sur près de deux mille individus, nous a permis d'accumuler sur ces populations des connaissances privilégiées.

Au coeur des préoccupations de la Commission, la sortie du dispositif a été un phénomène particulièrement étudié. Cette rapide note fait le point sur l'état de nos connaissances après la quatrième vagues d'interrogations. Ces données sont bien évidemment complémentaires d'études, faites notamment par les organismes payeurs, à savoir les CAF.

a) Le taux de sortie

Lors de la quatrième vague d'interrogations, au tout début de l'année 1992, 23,4% des personnes interrogées étaient sorties du RMI au sens où l'entend la CNAF¹. Ce taux avait pu être estimé pour la première fois lors de la troisième vague, il s'élevait alors à 17,1%.

	3ème vague	4ème vague
Taux de sortie CNAF	17,1%	23,4%

Source : panel RMI-CRÉDOC

b) Le profils des allocataires sortis

Qu'est-ce qui peut expliquer qu'un individu ne perçoit plus le RMI alors qu'un autre en bénéficie encore ?

¹ La Caisse Nationale d'Allocations Familiales, principale organisme payeur du RMI, considère comme sorti du dispositif tout allocataire ne percevant pas l'allocation pendant au moins six mois consécutifs.

Les allocataires sortis du dispositif à la quatrième vague se distinguent des autres car :

- ils résident dans des agglomérations de plus petite taille : à l'été 90, 49,5% d'entre eux habitaient dans des agglomérations de moins de 100 000 habitants (*vs* 35,4%),
- ils sont plus fréquemment de nationalité française (91,7% *vs* 82,6%),
- ils ont moins souvent connu une situation difficile dans les deux ans avant le RMI (74,7% *vs* 86,3%),
- leur intégration est plus grande : 56,7% possèdent le permis de conduire (*vs* 37,1%) et 49,3% ont l'usage d'une voiture (*vs* 27,1%),
- leur niveau de sociabilité est plus élevé² : on compte parmi eux 32,5% (*vs* 19,8%) d'intégrés et de ménages sociabilisés, et seulement 11,2% de totalement isolés (*vs* 17,3%),
- ils vivent plus souvent en couple : à l'été 90, 39,9% d'entre eux étaient mariés ou vivaient maritalement (*vs* 29,4%),

Sans que cela soit très significatif, on note que les allocataires sortis sont plus jeunes que les autres (63,4% *vs* 50,4% ont moins de 40 ans). Niveau de formation, statut d'occupation du logement, état de santé ne semblent pas influencer sur la sortie des allocataires.

c) Les causes de sortie

L'interrogation de l'allocataire permet de connaître la cause de sortie du RMI, à chaque fois que celle-ci a eu lieu. Rappelons que les réponses ont été données à l'été 1991, alors que la sortie du dispositif s'est effectuée plus de six mois auparavant. On peut penser que l'effort de mémoire nécessaire n'est pas trop important, puisque l'événement concerné est d'importance dans la trajectoire de l'allocataire du Revenu Minimum d'Insertion. Néanmoins, il se

² P. CROUTTE, A. ILIAKOPOULOS, M. LEGROS, Panel RMI-CRÉDOC : Points de départ, CRÉDOC, Avril 1991

Lors de la première vague d'interrogations, une typologie des allocataires a été réalisée à partir du niveau de sociabilité des individus. L'analyse a dégagé quatre axes de sociabilité (sociabilité élargie, sociabilité enfants et petits-enfants, "sports, spectacles", "boules, café") et repéré sept groupes d'allocataires. Parmi eux, les allocataires dits intégrés et les ménages sociabilisés ont des niveaux élevés de sociabilité.

peut que des éléments de la situation présente de l'allocataire (c'est-à-dire au moment de la quatrième vague) aient été pris en compte dans la réponse apportée et aient ainsi légèrement biaisé la connaissance de ce qui fut la cause de sortie plus de six mois auparavant.

Les causes de sortie du dispositif déclarées à la quatrième vague sont consignées dans le tableau suivant.

Dans près d'un cas sur deux, la sortie est due à l'exercice d'un emploi salarié (par l'allocataire ou quelqu'un de sa famille) ou le suivi d'un stage rémunéré.

Dans un quart des cas, le RMI a été remplacé par une autre allocation. La personne bénéficie dorénavant d'une autre forme de la protection sociale (chômage, retraite ou pré-retraite, pension d'invalidité, Allocation de Parent Isolé...).

Les causes de sortie du dispositif:

	4ème vague
Emploi ou stage rémunéré	48,6
- A trouvé un emploi.....	41,6
- Suit un stage rémunéré.....	7,0
Perception d'allocations ou de pensions	25,5
- Allocations chômage.....	8,8
- Pension de retraite ou pré-retraite.....	5,6
- Pension d'invalidité ou A.A.H.....	4,8
- Allocation Parent Isolé (A.P.I.).....	3,9
- Autre allocation.....	2,4
Autre changement	13,7
- Changement dans la situation familiale.....	12,4
- Augmentation de ressources, sans précision.....	1,3
Cause "administrative"	2,8
- Problème dans l'application du contrat.....	1,7
- Absence de D.T.R.....	1,1
Divers, ne sait pas	9,5
- Autre, divers.....	5,1
- Ne sait pas.....	4,4

Source : panel RMI-CRÉDOC

Plus d'une fois sur dix, la sortie du dispositif s'est faite à cause d'un changement dans la situation familiale : mise en ménage, départ d'un enfant sont autant d'occasions de modifier les conditions d'attribution de l'allocation.

Les problèmes administratifs (liés au contrat ou à la Déclaration Trimestrielle de Ressources) ne sont que très peu évoqués par les allocataires. En revanche, il reste une zone de flou non négligeable. Nous ne pouvons, dans à peu près 10% des cas, clairement cerner la cause de sortie du RMI.

d) La situation des sortis à la quatrième vague

Les éléments présentés ici ne sont pas des éléments explicatifs de la sortie comme peuvent l'être l'âge ou le niveau de sociabilité de l'allocataire. Ils reflètent la situation (principalement par rapport à l'emploi) des personnes sorties à l'été 1991. Les individus sortis se caractérisent par une insertion professionnelle certaine, mais fragile du fait de son caractère récent.

La réussite, au moins partielle, de l'insertion professionnelle des sortis peut expliquer le plus faible taux d'inscription à l'ANPE que l'on y recense (41,7% vs 58,8%) et le plus faible taux de démarches personnelles de recherche d'emploi (33,3% vs 46,7%). Si on raisonne sur des populations non insérées professionnellement (c'est-à-dire non salariés et non à leur compte), la différence entre sortis et non sortis est beaucoup moins significative :

La recherche d'emploi des allocataires (hiver 92) :

	Sortis non insérés professionnellement ³	Non sortis non insérés professionnellement
Taux d'inscription ANPE	54,8%	62,7%
Taux de démarches personnelles de recherche d'emploi	43,4%	47,5%

Source : panel RMI-CRÉDOC

Près d'un allocataire sorti sur deux (47,4%) déclare avoir exercé un emploi (même de courte durée) au cours de l'année 1991. Pour les non sortis, ce taux ne s'élève qu'à 24,4%. La situation par rapport au travail des allocataires au moment de la quatrième vague d'interrogations est consignée dans le graphique suivant.

³ On entend par non inséré professionnellement tout individu n'étant ni salarié ni à son compte.

A la quatrième vague, 36% des personnes sorties étaient salariées (vs 14,7% pour les non sortis). Par ailleurs, dans 43,5% des cas, le conjoint est salarié (vs 13% pour les non sortis).

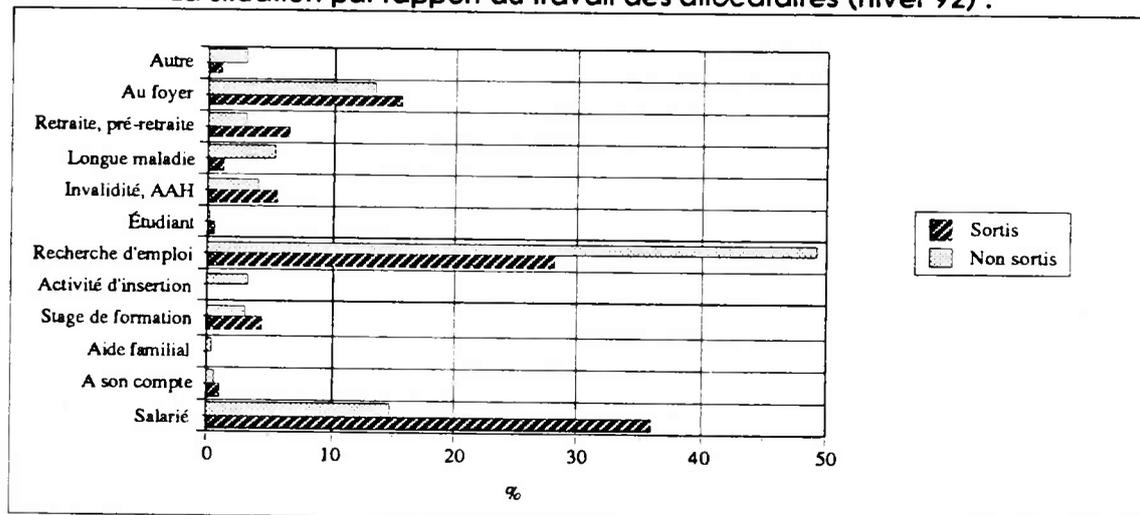
Les non sortis sont eux plutôt en recherche d'emploi (49,2% vs 28,1% pour les sortis), leur conjoint étant au foyer (38,8% vs 18,3% pour les conjoints des sortis) ou également à la recherche d'un emploi (30,9% vs 18,4% pour les conjoints des sortis).

Taux d'insertion professionnelle chez les allocataires (hiver 92) :

	Sortis	Non sortis	ENSEMBLE
Allocataires salariés ou à leur compte	37,1%	15,1%	20,2%
Allocataires salariés ou à leur compte, ou dont le conjoint est salarié ou à son compte	51,8%	18,4%	26,2%

Source : panel RMI-CRÉDOC

La situation par rapport au travail des allocataires (hiver 92) :



Source : panel RMI-CRÉDOC

Si les personnes sorties du RMI connaissent une insertion professionnelle supérieure à la moyenne, cette insertion professionnelle n'en est pas moins fragile car elle est récente : pour 38% des sortis salariés ou à leur compte, l'ancienneté de la situation par rapport au travail est inférieure à un an (vs 21% en moyenne).

ANNEXES 2

Questionnaire

CRÉDOC

142, rue du Chevaleret

75013 Paris

REVENU MINIMUM D'INSERTION Étude auprès des allocataires sortis du dispositif dans le Val-de-Marne

ENQUÊTEUR :

- 1) Toutes les questions sont à réponse **unique**, sauf contre-indication explicite.
- 2) Pour remplir ce questionnaire, entourez le chiffre correspondant à la réponse de la personne enquêtée ou notez en clair pour les questions ouvertes. Ces questions ouvertes sont signalées par la séquence : _____
- 3) Toutes les consignes qui vous sont destinées figurent en caractères italiques.

		Colonnes
_____	_____	
Nom de l'enquêteur	Heure du début de l'entretien	1 - 6
Code enquêteur..... _ _		7 - 8
Numéro enquête _ _ _		9 - 12
<i>A cet endroit, coller l'étiquette-adresse de l'interviewé</i>		

SITUATION DE L'ALLOCATAIRE

		Colonnes
1	Sexe <div style="text-align: right;"> Homme 1 Femme 2 </div>	13
2	Quelle est votre année de naissance ? <div style="text-align: right;">19 __</div>	_ _ _ 14-15
3	Quel est votre département de naissance ? <i>Si la personne est née à l'étranger, indiquer le nom du pays</i> -----	_ _ _ _ 16-18
4	Dans quelle commune habitez-vous actuellement ? -----	_ _ _ 19-20
5	Quelle est votre situation familiale actuelle ? <div style="text-align: right;"> Marié 1 Vivant maritalement, ou en concubinage 2 Célibataire 3 Divorcé 4 Veuf 5 Séparé 6 </div>	21
6	Combien d'enfants à charge avez-vous ? <div style="text-align: right;">__ enfant(s)</div> <i>ENQUETEUR</i> : si aucun enfant, noter 00.	_ _ _ 22-23

AVANT LE RMI

		Colonnes
7	<p><u>Juste avant de faire votre demande de RMI, quelle était votre situation principale par rapport au travail ?</u></p> <p><i>ENQUETEUR : présenter la carte C7</i></p> <p>Salarié sous contrat à durée indéterminée 01</p> <p>Salarié sous contrat à durée déterminée 02</p> <p>Salarié mais votre emploi était précaire 03</p> <p>Vous travailliez à votre compte ou comme aide familial 04</p> <p>En atelier protégé, en CAT (Centre d'Adaptation par le Travail) 05</p> <p>Vous travailliez dans le cadre d'une activité d'insertion 06</p> <p>Vous bricoliez ça et là 07</p> <p>Vous vous occupiez de vos enfants ou de votre maison 08</p> <p>Stagiaire en formation 09</p> <p>Activité comme bénévole 10</p> <p>Au chômage, depuis moins d'un an 11</p> <p>Au chômage, depuis 1 à 3 ans 12</p> <p>Au chômage, depuis plus de 3 ans 13</p> <p>Inactif 14</p>	24-25
8	<p><u>Comment étiez-vous logé juste avant le RMI ?</u></p> <p><i>ENQUETEUR : présenter la carte C8</i></p> <p>Logé gratuitement (logement prêté, logement de fonction, ...) 01</p> <p>Propriétaire (n'ayant plus de prêt à rembourser) 02</p> <p>Hébergé dans un accueil d'urgence 03</p> <p>Logé en habitation de fortune (baraque, squatt,...) 04</p> <p>Sans abri 05</p> <p>Hébergé dans la famille (avec ou sans participation) 06</p> <p>Hébergé chez des amis (avec ou sans participation) 07</p> <p>Locataire dans un logement HLM 08</p> <p>Locataire dans le secteur privé 09</p> <p>Sous locataire 10</p> <p>Locataire d'un meublé ou d'une chambre d'hôtel 11</p> <p>Hébergé dans un centre d'hébergement de longue durée 12</p> <p>Habitant un hébergement mobile (gens du voyage, marinière) 13</p> <p>Accédant à la propriété 14</p>	26-27
9	<p>Dans les deux années avant votre première demande de RMI, aviez-vous :</p> <p><i>ENQUETEUR : citer un à un. Une réponse par item</i></p> <p style="text-align: right;">Oui Non</p> <p>a) reçu régulièrement des secours de la part des services sociaux ? 1 2 28</p> <p>b) reçu des secours exceptionnels de la part des services sociaux ? 1 2 29</p> <p>c) été en rapport régulièrement avec une assistante sociale ? 1 2 30</p> <p>d) fait un séjour en établissement sanitaire (hôpital, clinique ...)? 1 2 31</p> <p>e) été en rapport régulier avec une association de secours ou d'entraide ? (Secours Catholique, Populaire, Restos du coeur...) 1 2 32</p>	

LE RMI

		Colonnes
1 0	Quand votre première allocation du RMI a-t-elle été versée ? Mois : __ __ Année : 19 __ __	33-34 __ __ 35-36 __ __
1 1	Quand votre allocation du RMI a-t-elle été supprimée ? Mois : __ __ Année : 19 __ __	37-38 __ __ 39-40 __ __
1 2	Pourquoi avez-vous cessé de percevoir l'allocation du RMI ? <u>ENQUETEUR</u> : présenter la carte C12. Rappel : <u>une seule réponse</u> Vous avez trouvé du travail 01 Vous percevez des allocations de chômage 02 Vous suivez un stage rémunéré 03 Vous touchez une pension de retraite ou de pré-retraite 04 Vous touchez une pension d'invalidité ou l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) 05 Vous touchez l'Allocation Parent Isolé (API) 06 Vous touchez une autre allocation 07 Vous avez changé de situation familiale 08 Vous avez décidé de reprendre vos études 09 Problème lié à l'application du contrat 10 Absence de Déclaration Trimestrielle de Ressources 11 Ne sait pas 12 Autre cas 13 Préciser : _____	41-42
1 3	Auprès de quel organisme aviez-vous fait votre demande de RMI ? Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale, Bureau d'Aide Sociale, Mairie) 1 Le service départemental d'action sociale 2 Une association 3 Autre (ex. : centre d'hébergement, de réadaptation sociale, médico-social) 4 Préciser : _____ Ne sait pas 5	43

LE CONTRAT

	Colonnes
<p>1 4 Avez-vous déjà entendu parler du contrat d'insertion dans le cadre du RMI ?</p> <p style="text-align: right;"> Oui 1 Non 2 Ne sait pas 3 </p> <p style="text-align: right; border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;"><i>Passer à Q19</i></p>	44
<p>1 5 <u>Lorsque vous étiez au RMI, avez-vous signé au moins un contrat d'insertion ?</u></p> <p style="text-align: right; border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;"><i>Passer à Q16</i></p> <p style="text-align: right;"> Oui 1 Non 2 </p>	45
<p>1 5 a Pour quelle raison n'avez-vous pas signé de contrat d'insertion ?</p> <p><i>ENQUETEUR : présenter la carte C15a</i></p> <p> Le contrat est toujours resté en cours d'instruction 1 On ne vous l'a pas proposé 2 Vous êtes resté trop peu de temps au RMI 3 Vous ne vouliez pas d'un contrat 4 Vous avez proposé un contenu de contrat qui a été refusé 5 On vous a proposé un contenu de contrat que vous avez refusé 6 Autre 7 Ne sait pas 8 </p> <p style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;"><i>ENQUETEUR : passer à Q19</i></p>	46
<p>1 6 Vous a-t-on laissé un document indiquant le contenu du (dernier) contrat d'insertion ?</p> <p style="text-align: right;"> Oui 1 Non 2 </p>	47

		Colonnes
17	<p>Les actions ou mesures prévues dans le (dernier) contrat d'insertion ont-elles eu lieu ?</p> <p style="text-align: right;">Passer à Q18</p> <p>Oui, totalement 1</p> <p>Oui, en partie 2</p> <p>Non 3</p>	48
17a	<p>Si le contenu du contrat ne s'est pas réalisé, pensez-vous que :</p> <p>C'est dommage pour vous 1</p> <p>Ça n'a pas d'importance 2</p> <p>C'est mieux pour vous 3</p>	49
18	<p>Pensez-vous que le contrat d'insertion vous ait aidé ?</p> <p>Oui, c'est sûr 1</p> <p>Oui, un peu 2</p> <p>Non, ça n'a servi à rien 3</p>	50

ACTIVITÉS ET VIE PROFESSIONNELLE

		Colonnes
1 9	<p>Actuellement, quelle est votre situation par rapport au travail ? Etes-vous : <u>ENQUETEUR</u> : présenter la carte C19</p> <p>Salarié 01 A votre compte 02 Aide familial 03</p> <p style="text-align: right; border: 1px solid black; padding: 2px;"><i>Passer à Q24</i></p> <p>En stage de formation, sans contrat de travail, y compris en Action <i>d'Insertion et de Formation (AIF), en stage AFPA, GRETA</i> 04 En activité d'insertion ou d'utilité collective, sans contrat de travail <i>(ex : atelier d'insertion, AIG - Activité d'Intérêt Général -, PLIF - programme local d'insertion féminin -, PIL - programme d'insertion locale -)</i> 05</p> <p style="text-align: right; border: 1px solid black; padding: 2px;"><i>Passer à Q25</i></p> <p>A la recherche d'un travail 06 Etudiant 07 En invalidité, en Allocation Adulte Handicapé 08 En longue maladie 09 A la retraite ou en pré-retraite 10 Au foyer 11 Autre, préciser : 12</p> <p style="text-align: right; border: 1px solid black; padding: 2px;"><i>Passer à Q26</i></p>	51-52
2 0	<p>Etes-vous salarié du public, du privé, d'une association ? <u>ENQUETEUR</u> : présenter la carte C20</p> <p>Salarié dans le public ou dans une entreprise semi-publique <i>(y compris en Contrat Emploi Solidarité, ex : SNCF, Education Nationale, RATP, mairie...)</i> 1 Salarié dans une entreprise privée 2 En atelier protégé, en C.A.T. (Centre d'Adaptation par le Travail) 3 Salarié d'une association intermédiaire ou d'une entreprise d'insertion 4 Salarié d'une autre association 5</p>	53
2 1	<p>Avez-vous obtenu cet emploi...</p> <p>Avant d'être au RMI 1 Pendant que vous étiez au RMI 2 Juste après le RMI 3 Plus de 3 mois après le RMI 4</p>	54

		Colonnes
2 2	Avez-vous un contrat de travail... <i>ENQUETEUR : présenter la carte C22</i>	
	En contrat aidé (Contrat de Retour à l'Emploi -CRE-) 01	
	En contrat aidé (Contrat d'adaptation) 02	
	En contrat aidé (Contrat de qualification) 03	
	En contrat aidé (Contrat Emploi Solidarité -CES-) 04	
	En contrat aidé (autre) 05	
	A durée indéterminée, en période d'essai 06	55-56
	A durée indéterminée, hors période d'essai 07	
	A durée déterminée en intérim 08	
	Autre contrat à durée déterminée, moins de 3 mois 09	
	Autre contrat à durée déterminée, de 3 à 6 mois 10	
	Autre contrat à durée déterminée, plus de 6 mois 11	
2 3	Depuis que vous n'avez plus le RMI, avez vous ? <i>ENQUETEUR : citer un à un. Une réponse par item</i>	
		Oui Non
	a) Changé d'employeur une seule fois 1	2 57
	b) Changé d'employeur plusieurs fois 1	2 58
	c) Changé de poste de travail 1	2 59
	d) Changé de lieu de travail 1	2 60
2 4	Que diriez-vous de votre emploi actuel ?	
	Ça correspond à ce que vous cherchiez 1	
	Ce n'est pas ce que vous attendiez, mais c'était ça ou rien 2	61
	Ce qui compte d'abord pour vous, c'est travailler 3	
2 5	Etes-vous occupé par cette activité :	
	A temps plein 1	
	A temps partiel à plus de 50% 2	62
	A temps partiel à 50% ou moins 3	
	Avec un rythme irrégulier 4	

		Colonnes
2 6	<p>Etes-vous inscrit à l'ANPE ?</p> <p>Oui 1 Non 2</p>	63
	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px;"> <p>26a Pourquoi ?</p> <p>ENQUETEUR : présenter la carte C26a</p> <p>Vous avez déjà un emploi 1 Vous ne cherchez pas d'emploi 2 Vous êtes invalide, malade 3 Cela ne sert à rien pour trouver un emploi 4 Vous ne vous êtes pas inscrit mais vous allez le faire 5 Vous avez épuisé vos droits 6 Vous avez été radié 7 Autre 8</p> </div>	64
2 7	<p>Quel est votre emploi actuel (ou votre dernier emploi) ?</p> <p>ENQUETEUR : noter un nom de métier précis, ainsi que la qualification pour les emplois ouvriers, ex. : peintre OHQ, manoeuvre en usine, serveuse</p> <p>----- -----</p>	<p> _ _ </p> <p>65-66</p>
	<p>ENQUETEUR : si l'enquêté vit sans conjoint, cocher ci contre Y et passer à Q29</p>	
2 8	<p>Actuellement, quelle est la situation de votre conjoint (marié ou non) par rapport au travail ?</p> <p>ENQUETEUR : présenter la carte C28</p> <p>Salarié 01 A son compte 02 Aide familial 03 En stage de formation, sans contrat de travail, y compris en Action d'Insertion et de Formation (AIF), en stage AFPA, GRETA 04 En activité d'insertion ou d'utilité collective, sans contrat de travail (ex : atelier d'insertion, AIG - Activité d'Intérêt Général -, PLIF - programme local d'insertion féminin -, PIL - programme d'insertion locale -) 05 A la recherche d'un travail 06 Etudiant 07 En invalidité, en Allocation Adulte Handicapé 08 En longue maladie 09 A la retraite ou en pré-retraite 10 Au foyer 11 Autre, préciser : ----- 12</p>	67-68

		Colonnes		
2 9	Lorsque vous étiez au RMI, avez-vous pu :			
	<u>ENQUETEUR</u> : citer un à un. Une réponse par item			
		Oui	Non	
	a) Vous inscrire à l'ANPE	1	2	69
	b) Faire un bilan professionnel (MOA, SOA, ENCP, EMT - Module d'Orientation Approfondie, Stage d'Orientation Approfondie, Evaluation du Niveau des Compétences Professionnelles, Essai en Milieu du Travail) ..	1	2	70
	c) Suivre un stage	1	2	71
	d) Travailler à temps partiel pour une association, une mairie, une administration (Contrat Emploi Solidarité, Activité d'Intérêt Général)	1	2	72
	e) Rentrer dans une entreprise d'insertion ou une association intermédiaire ...	1	2	73
	f) Rentrer dans une entreprise comme salarié sur un contrat aidé (Contrat de qualification, Contrat Retour à l'Emploi -CRE-)	1	2	74
	g) Rentrer dans une entreprise comme salarié (hors contrat aidé)	1	2	75
	h) Passer en COTOREP	1	2	76
	i) Obtenir votre retraite	1	2	77
	j) Apprendre à rédiger un CV, à chercher les annonces d'offre d'emploi, à vous présenter	1	2	78
	k) Envoyer des CV, répondre aux annonces, en passer	1	2	79
3 0	Depuis que vous n'avez plus le RMI, avez-vous ?			
	<u>ENQUETEUR</u> : citer un à un. Une réponse par item			
		Oui	Non	
	a) Pris contact avec une ou plusieurs agences d'intérim	1	2	80
	b) Fait des démarches directes auprès d'employeurs	1	2	81
	c) Répondu à des annonces d'offre d'emploi	1	2	82
	d) Passé des annonces pour chercher un emploi	1	2	83
	e) Fait appel aux relations personnelles pour chercher un emploi	1	2	84
f) Fait des démarches auprès d'assistantes sociales pour chercher un emploi	1	2	85	
g) Fait des démarches auprès de l'ANPE	1	2	86	

				Colonnes		
3 1	<p><u>Depuis que vous n'avez plus le RMI, avez-vous eu des difficultés pour travailler ou suivre une formation ?</u></p> <p><u>ENQUETEUR</u> : citer un à un. Une réponse par item</p>	Oui	Non			
	a) Parce que vous n'aviez pas la possibilité de payer la carte orange	1	2	87		
	b) Parce qu'il n'y avait pas de moyen de déplacement	1	2	88		
	c) Parce que vous avez des difficultés à vous repérer hors de votre quartier ...	1	2	89		
3 2	<p><u>Pour chacune des activités suivantes, dites-moi si elles vous ont occupé beaucoup, un peu, très peu ou pas du tout dans le mois précédant notre rencontre :</u></p> <p><u>ENQUETEUR</u> : citer un à un. Une réponse par item. Présenter la carte C32</p>	Beaucoup peu	Un peu	Très peu	Pas du tout	
	a) cuisine, lavage, repassage	1	2	3	4	90
	b) entretien du logement	1	2	3	4	91
	c) soins aux enfants	1	2	3	4	92
	d) bricolages dans le logement	1	2	3	4	93
	e) jardinage, travaux d'extérieurs	1	2	3	4	94
	f) petite mécanique (voiture, vélo...)	1	2	3	4	95
	g) soins à une personne âgée ou handicapée	1	2	3	4	96
	h) couture, tricot	1	2	3	4	97
3 3	<p><u>Comment voyez-vous votre situation professionnelle, dans 6 mois, à l'été 1992 ?</u></p> <p><u>ENQUETEUR</u> : présenter la carte C33</p>	Meilleure	1			
	Il n'y aura pas de changement	2				
	Moins bonne	3				98
	Vous n'en avez aucune idée	4				
	Malade, invalide, trop âgé	5				
3 4	<p><u>Quelle est la phrase qui correspond le mieux à votre parcours professionnel depuis que vous avez quitté l'école ?</u></p> <p><u>ENQUETEUR</u> : présenter la carte C34</p>					
	Vous n'avez jamais cherché à avoir un emploi	1				
	Vous n'avez jamais pu avoir un emploi	2				
	Vous avez souvent été au chômage	3				
	Vous avez été quelquefois au chômage	4				99
	Vous avez toujours eu du travail	5				
	Vous avez cessé de travailler il y a longtemps (pour des raisons autres que le chômage : famille , santé, ...)	6				
	Vous avez eu pendant longtemps un travail stable et depuis vous êtes au chômage	7				
	Autre, préciser : _____ .	8				

LA FORMATION

	Colonnes												
<p>3 5 Quel est votre niveau de formation le plus élevé? (quelle que soit la langue de formation) <i>ENQUETEUR</i> : présenter la carte C35</p> <p>Enseignement supérieur 1 Baccalauréat, brevet professionnel ou brevet de technicien 2 Titulaire d'un CAP, d'un BEP ou d'un diplôme équivalent 3 Niveau CAP, BEP, apprentissage complet, 2^{nde} ou 1^{ère} sans diplôme équivalent au CAP ou au BEP 4 CEP, Niveau 3^{ème}, début de formation professionnelle 5 Etudes primaires sans CEP ou arrêt avant la 3^{ème} 6 N'est jamais allé à l'école 7</p>	<p>100</p>												
<p>3 6 Avez-vous déjà obtenu : <i>ENQUETEUR</i> : citer un à un. Une réponse par item</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <thead> <tr> <th style="width: 70%;"></th> <th style="width: 10%; text-align: center;">Oui</th> <th style="width: 10%; text-align: center;">Non</th> <th style="width: 10%;"></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>a) Une attestation de fin de stage garantissant une qualification professionnelle</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">101</td> </tr> <tr> <td>b) Une autre attestation de fin de stage</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">102</td> </tr> </tbody> </table>		Oui	Non		a) Une attestation de fin de stage garantissant une qualification professionnelle	1	2	101	b) Une autre attestation de fin de stage	1	2	102	
	Oui	Non											
a) Une attestation de fin de stage garantissant une qualification professionnelle	1	2	101										
b) Une autre attestation de fin de stage	1	2	102										
<p>3 7 <u>Lorsque vous étiez au RMI</u>, avez-vous pris part à une ou plusieurs actions de formation ?</p> <p>Oui, à une seule 1 Oui, à plusieurs 2 Vous en avez commencé une, mais cela ne marchait pas..... 3 Non..... 4</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; margin-top: 10px;"> <p>3 7 a Pourquoi principalement ? <i>ENQUETEUR</i> : présenter la carte C37a</p> <p>Vous n'avez pas voulu 1 Personne ne vous l'a proposé 2 Les propositions ne correspondaient pas à vos souhaits 3 Il n'y avait pas de place 4 Vous n'aviez pas besoin de formation 5 Le contrat ne portait pas sur la formation 6 Autre raison 7</p> <p style="text-align: center;"><i>ENQUETEUR</i> : passer à Q39</p> </div>	<p>103</p> <p>104</p>												

LE LOGEMENT

		Colonnes
4 3	Comment êtes-vous logé actuellement ? <i>ENQUETEUR</i> : présenter la carte C43	
	Logé gratuitement (logement prêté, logement de fonction, etc.) 01 Propriétaire (n'ayant plus de prêt à rembourser) 02 Hébergé dans un accueil d'urgence 03 Logé en habitation de fortune (baraque, squatt...) 04 Sans abri 05 Hébergé dans la famille (avec ou sans participation) 06 Hébergé chez des amis (avec ou sans participation) 07 Locataire dans un logement HLM 08 Locataire dans le secteur privé 09 Sous locataire 10 Locataire d'un meublé ou d'une chambre d'hôtel 11 Hébergé dans un centre d'hébergement de longue durée 12 Habitant un hébergement mobile (gens du voyage, marinière) 13 Accédant à la propriété 14	118-119
4 4	Par rapport au paiement de votre logement, dans quelle situation êtes-vous ? <i>ENQUETEUR</i> : présenter la carte C44	
	Je n'ai rien à payer pour le logement 1 Tout est à jour (loyers, participation au loyer, charges et remboursement des prêts) 2 En retard de loyer, de participation au loyer ou de charges depuis moins de 3 mois 3 En retard de loyer, de participation au loyer ou de charges depuis plus de 3 mois 4 Une procédure (opposition sur salaire, saisie) est en cours 5 Vous risquez l'expulsion ou la vente forcée du logement 6 Rien de tout cela 7	120
4 5	Actuellement, avez-vous des crédits, des emprunts ou des dettes à rembourser pour votre logement ?	
	Oui 1 Non 2	121

4 6 **Lorsque vous étiez au RMI, avez-vous bénéficié...****ENQUETEUR** : citer un à un. Une réponse par item

	Oui	Non	NSP	
a) d'une inscription au fichier des mal logés	1	2	3	122
b) d'une aide à l'amélioration de votre habitat	1	2	3	123
c) d'une aide pour payer vos retards de loyer	1	2	3	124
d) d'une garantie à l'occasion d'un relogement	1	2	3	125
e) d'une aide pour les accédants en difficultés	1	2	3	126
f) d'une allocation de logement	1	2	3	127
g) d'un nouveau logement	1	2	3	128

4 7 **Parmi les phrases suivantes, laquelle correspondra le mieux à votre situation de logement dans 6 mois, à l'été 1992 ?****ENQUETEUR** : présenter la carte C47

Vous aurez certainement un nouveau logement	1	
Il y a des chances que vous ayez un nouveau logement	2	
Vous n'en savez rien, mais de toute façon d'ici là, vous serez obligé de quitter votre logement actuel	3	
Vous n'aurez pas un nouveau logement parce que votre demande n'aboutira pas dans six mois	4	129
Vous n'aurez pas assez d'argent pour changer de logement d'ici 6 mois	5	
Vous n'aurez pas un nouveau logement parce que vous êtes bien où vous êtes	6	
Ne sait pas	7	

LA SANTÉ

		Colonnes																								
4 8	<p>Quelle phrase définit le mieux votre état de santé ? <i>ENQUETEUR</i> : présenter la carte C48</p> <p style="margin-left: 40px;">Vous êtes en bonne santé 1 Cela peut vous arriver d'être malade, comme tout le monde 2 Vous êtes très souvent malade, fatigué 3 Vous ne pouvez rien faire à cause de votre santé 4 Aucune de ces phrases ne convient 5</p>	130																								
4 9	<p>Lorsque vous étiez au RMI, avez-vous, vous ou les personnes à votre charge... <i>ENQUETEUR</i> : citer un à un. Une réponse par item</p> <table style="width: 100%; margin-left: 40px;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">Oui</th> <th style="text-align: center;">Non</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>a) bénéficié d'une visite médicale de prévention ou d'un bilan de santé</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">131</td> </tr> <tr> <td>b) bénéficié d'une aide médicale gratuite</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">132</td> </tr> <tr> <td>c) été hospitalisé</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">133</td> </tr> <tr> <td>d) obtenu un appareillage (lunettes, prothèse, appareil auditif...)</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">134</td> </tr> <tr> <td>e) suivi un traitement médical (cure,...)</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">135</td> </tr> </tbody> </table>		Oui	Non		a) bénéficié d'une visite médicale de prévention ou d'un bilan de santé	1	2	131	b) bénéficié d'une aide médicale gratuite	1	2	132	c) été hospitalisé	1	2	133	d) obtenu un appareillage (lunettes, prothèse, appareil auditif...)	1	2	134	e) suivi un traitement médical (cure,...)	1	2	135	
	Oui	Non																								
a) bénéficié d'une visite médicale de prévention ou d'un bilan de santé	1	2	131																							
b) bénéficié d'une aide médicale gratuite	1	2	132																							
c) été hospitalisé	1	2	133																							
d) obtenu un appareillage (lunettes, prothèse, appareil auditif...)	1	2	134																							
e) suivi un traitement médical (cure,...)	1	2	135																							
5 0	<p>Au cours du mois dernier, avez-vous souffert... <i>ENQUETEUR</i> : citer un à un. Une réponse par item</p> <table style="width: 100%; margin-left: 40px;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">Oui</th> <th style="text-align: center;">Non</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>a) d'insomnies</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">136</td> </tr> <tr> <td>b) de maux de tête, de migraines</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">137</td> </tr> <tr> <td>c) de mal au dos</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">138</td> </tr> <tr> <td>d) d'un état dépressif</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">139</td> </tr> <tr> <td>e) de nervosité</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">140</td> </tr> </tbody> </table>		Oui	Non		a) d'insomnies	1	2	136	b) de maux de tête, de migraines	1	2	137	c) de mal au dos	1	2	138	d) d'un état dépressif	1	2	139	e) de nervosité	1	2	140	
	Oui	Non																								
a) d'insomnies	1	2	136																							
b) de maux de tête, de migraines	1	2	137																							
c) de mal au dos	1	2	138																							
d) d'un état dépressif	1	2	139																							
e) de nervosité	1	2	140																							
5 1	<p>Avez-vous actuellement, vous ou votre conjoint, une carte d'assuré social ?</p> <table style="width: 100%; margin-left: 40px;"> <tbody> <tr> <td style="text-align: right;">Oui</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Non</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Ne sait pas</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 2px;"><i>ENQUETEUR</i> : passer à Q52</p>	Oui	1		Non	2		Ne sait pas	3		141															
Oui	1																									
Non	2																									
Ne sait pas	3																									
	<p>51 a Combien de temps cette carte est-elle encore valable ?</p> <table style="width: 100%; margin-left: 40px;"> <tbody> <tr> <td>Elle n'est plus valable</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Elle est valable moins de six mois</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Elle est encore valable plus de six mois</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Ne sait pas</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Elle n'est plus valable	1		Elle est valable moins de six mois	2		Elle est encore valable plus de six mois	3		Ne sait pas	4		142												
Elle n'est plus valable	1																									
Elle est valable moins de six mois	2																									
Elle est encore valable plus de six mois	3																									
Ne sait pas	4																									
	<p>51 b L'aviez-vous avant le RMI ?</p> <table style="width: 100%; margin-left: 40px;"> <tbody> <tr> <td style="text-align: right;">Oui</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Non</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Oui	1		Non	2		143																		
Oui	1																									
Non	2																									

			Colonnes
5 2	Quand vous avez besoin de vous faire soigner, que faites vous ? <u>ENQUETEUR</u> : présenter la carte C52		
	Vous payez les soins nécessaires	1	
	Vous allez voir quelqu'un qui ne fait pas payer	2	144
	Vous allez chercher un bon d'Aide Médicale Gratuite (AMG)	3	
	Vous allez dans un endroit gratuit	4	
5 3	Vous arrive-t-il de vous faire rembourser vos frais médicaux ? <u>ENQUETEUR</u> : citer un à un. Une réponse par item		
		Oui, régulièrement	Oui, quelquefois
			Non, jamais
	a) Par la Sécurité Sociale	1	2
	b) Par une mutuelle.....	1	2
			3
			3
			145
			146
5 4	Pendant les six derniers mois, avez-vous, pour vous personnellement ou pour votre conjoint, consulté un médecin ?		
		Oui.....	1
		Non.....	2
			147
5 4 a	Pourquoi n'avez-vous pas consulté ? <u>ENQUETEUR</u> : présenter la carte C54a		
	Vous n'en avez pas eu besoin	1	
	C'est trop cher	2	
	Vous ne savez pas où aller.....	3	148
	Vous ne savez pas comment vous expliquer.....	4	
	Autre raison.....	5	
	<u>ENQUETEUR</u> : passer à Q56		
5 5	Pendant les six derniers mois, avez-vous, pour vous personnellement ou pour votre conjoint, consulté auprès de : <u>ENQUETEUR</u> : citer un à un. Une réponse par item		
		Oui	Non
	a) Un médecin de quartier (généraliste)	1	2
	b) Un spécialiste	1	2
	c) L'hôpital	1	2
	d) Un centre de santé	1	2
	e) Créteil Solidarité	1	2
	f) Un centre de prévention médicale	1	2
	g) Un centre de PMI	1	2
	h) Une clinique	1	2
			149
			150
			151
			152
			153
			154
			155
			156

		Colonnes																																				
5 6	<p>Pendant les six derniers mois, avez-vous, vous ou votre conjoint, obtenu un appareil pour les dents, les yeux ou les oreilles ?</p> <p>Oui 1 Non 2</p>	157																																				
5 6 a	<p>Pourquoi n'en avez-vous pas obtenu ? ENQUETEUR : présenter la carte C56a</p> <p>Vous n'en avez pas eu besoin 1 C'est trop cher 2 Vous ne savez pas où aller 3 Vous ne savez pas comment vous expliquer 4 Autre raison 5</p> <p>ENQUETEUR : passer à Q58</p>	158																																				
5 7	<p>Qui a payé cet appareil ?</p> <p>On me l'a donné 1 J'ai payé en partie 2 J'ai tout payé 3</p>	159																																				
<p>ENQUETEUR : si la personne n'a pas d'enfant, cocher ci-contre Y et passer à Q60</p>																																						
5 8	<p>Pendant les six derniers mois, un de vos enfants a-t-il consulté un médecin ?</p> <p>Oui..... 1 Non..... 2</p>	160																																				
5 8 a	<p>Pourquoi n'ont-ils pas consulté ? ENQUETEUR : présenter la carte C58a</p> <p>Ils n'en ont pas eu besoin..... 1 C'est trop cher 2 Vous ne savez pas où aller..... 3 Vous ne savez pas comment vous expliquer..... 4 Autre raison 5</p> <p>ENQUETEUR : passer à Q60</p>	161																																				
5 9	<p>Pendant les six derniers mois, un de vos enfants a-t-il consulté auprès de : ENQUETEUR : citer un à un. Une réponse par item</p>																																					
	<table> <thead> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>a) Un médecin de quartier (généraliste)</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>162</td> </tr> <tr> <td>b) Un spécialiste</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>163</td> </tr> <tr> <td>c) L'hôpital</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>164</td> </tr> <tr> <td>d) Un centre de santé</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>165</td> </tr> <tr> <td>e) Créteil Solidarité</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>166</td> </tr> <tr> <td>f) Un centre de prévention médicale</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>167</td> </tr> <tr> <td>g) Un centre de PMI</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>168</td> </tr> <tr> <td>h) Une clinique</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>169</td> </tr> </tbody> </table>		Oui	Non		a) Un médecin de quartier (généraliste)	1	2	162	b) Un spécialiste	1	2	163	c) L'hôpital	1	2	164	d) Un centre de santé	1	2	165	e) Créteil Solidarité	1	2	166	f) Un centre de prévention médicale	1	2	167	g) Un centre de PMI	1	2	168	h) Une clinique	1	2	169	
	Oui	Non																																				
a) Un médecin de quartier (généraliste)	1	2	162																																			
b) Un spécialiste	1	2	163																																			
c) L'hôpital	1	2	164																																			
d) Un centre de santé	1	2	165																																			
e) Créteil Solidarité	1	2	166																																			
f) Un centre de prévention médicale	1	2	167																																			
g) Un centre de PMI	1	2	168																																			
h) Une clinique	1	2	169																																			

LES RESSOURCES

ENQUETEUR : faire attention aux confusions entre **anciens** et **nouveaux francs**. En cas de doute ou d'hésitation sur les montants comme sur les noms de certaines prestations, on peut demander aux personnes de se reporter aux papiers précisant ces informations.

ENQUETEUR : aider l'enquêté à faire la somme des ressources de tous les membres du foyer lorsque c'est nécessaire.

ENQUETEUR : coder 0000 lorsqu'il n'y a pas de revenu et 9999 lorsque l'enquêté ne sait pas.

		Colonnes
6 0	<p>Quel a été le montant des ressources de votre foyer (c'est-à-dire les vôtres, celles de votre conjoint et celles des personnes à votre charge) pendant <u>le mois dernier</u> :</p> <p>revenus d'activité professionnelle déclarée (salaires...) : _____ Francs</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 5px 0;"> <p>ENQUETEUR : s'il n'y a pas de revenus d'activité professionnelle, coder 0000 Francs et poser :</p> <p>Si on vous proposait un travail, à partir de quel salaire net mensuel l'accepteriez-vous ? _____ Francs</p> </div> <p>allocation de chômage (ASSEDIC) : _____ Francs</p> <p>ressources ou avantages en nature (pensions alimentaires, aides de la famille, d'amis) : _____ Francs</p> <p>Revenu Minimum d'Insertion : _____ Francs</p> <p>pension de retraite : _____ Francs</p> <p>pension d'invalidité : _____ Francs</p> <p>pension Veuvage : _____ Francs</p> <p>allocations familiales : _____ Francs</p> <p>Allocation Parent Isolé (API) : _____ Francs</p> <p>Allocation Jeune Enfant (AJE) : _____ Francs</p> <p>allocation logement (APL, ALS, ALF) : _____ Francs</p>	<p>170-173 </p> <p>174-177 </p> <p>178-181 </p> <p>182-185 </p> <p>186-189 </p> <p>190-193 </p> <p>194-197 </p> <p>198-201 </p> <p>202-205 </p> <p>206-209 </p> <p>210-213 </p> <p>214-217 </p>

			Colonnes																											
6 1	<p><u>Depuis que vous avez quitté le RMI, avez-vous eu l'une des aides suivantes ?</u></p> <p><i>ENQUETEUR : citer un à un. Une réponse par item</i></p> <table> <thead> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>a) l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>218</td> </tr> <tr> <td>b) l'aide aux isolés</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>219</td> </tr> <tr> <td>c) des colis alimentaires</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>220</td> </tr> <tr> <td>d) des vestiaires</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>221</td> </tr> <tr> <td>e) d'autres aides sociales</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>222</td> </tr> <tr> <td>lesquelles : -----</td> <td></td> <td></td> <td>223</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>ENQUETEUR : si toutes les réponses "2=non", passer à Q62</i></p>		Oui	Non		a) l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	1	2	218	b) l'aide aux isolés	1	2	219	c) des colis alimentaires	1	2	220	d) des vestiaires	1	2	221	e) d'autres aides sociales	1	2	222	lesquelles : -----			223	
	Oui	Non																												
a) l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	1	2	218																											
b) l'aide aux isolés	1	2	219																											
c) des colis alimentaires	1	2	220																											
d) des vestiaires	1	2	221																											
e) d'autres aides sociales	1	2	222																											
lesquelles : -----			223																											
6 1 a	<p>Auprès de quel organisme demandez-vous <u>principalement</u> ces aides ?</p> <table> <tbody> <tr> <td>Le CCAS, la mairie</td> <td>1</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Une assistante sociale</td> <td>2</td> <td></td> <td>224</td> </tr> <tr> <td>Une association</td> <td>3</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Le CCAS, la mairie	1			Une assistante sociale	2		224	Une association	3																			
Le CCAS, la mairie	1																													
Une assistante sociale	2		224																											
Une association	3																													
6 2	<p><u>Depuis que vous avez quitté le RMI, avez-vous dû faire appel à d'autres aides financières auprès de la famille ou des amis ?</u></p> <p><i>ENQUETEUR : citer un à un. Une réponse par item</i></p> <table> <thead> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>a) Auprès de la famille</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>225</td> </tr> <tr> <td>b) Auprès des amis</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>226</td> </tr> </tbody> </table>		Oui	Non		a) Auprès de la famille	1	2	225	b) Auprès des amis	1	2	226																	
	Oui	Non																												
a) Auprès de la famille	1	2	225																											
b) Auprès des amis	1	2	226																											
6 3	<p><u>Dans 6 mois, à l'été 1992, que pensez-vous avoir comme revenu mensuel ?</u></p> <table> <tbody> <tr> <td>Moins de 2500 francs</td> <td>1</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Entre 2500 et moins de 5 000 francs</td> <td>2</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Entre 5000 et moins de 8000 francs</td> <td>3</td> <td></td> <td>227</td> </tr> <tr> <td>8000 francs ou plus</td> <td>4</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Ne sait pas</td> <td>5</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Moins de 2500 francs	1			Entre 2500 et moins de 5 000 francs	2			Entre 5000 et moins de 8000 francs	3		227	8000 francs ou plus	4			Ne sait pas	5											
Moins de 2500 francs	1																													
Entre 2500 et moins de 5 000 francs	2																													
Entre 5000 et moins de 8000 francs	3		227																											
8000 francs ou plus	4																													
Ne sait pas	5																													

LES APPORTS DU RMI

				Colonnes
6 4	<p>Dans les domaines suivants, la perception du RMI a-t-elle amélioré beaucoup, un peu ou pas du tout vos conditions de vie...</p> <p><i>ENQUETEUR</i> : citer un à un. Une réponse par item</p>			
		beaucoup	un peu	pas du tout
	a) alimentation	1	2	3
	b) habillement	1	2	3
	c) logement	1	2	3
	d) transports	1	2	3
	e) loisirs	1	2	3
	f) vacances	1	2	3
	g) santé	1	2	3
	h) travail	1	2	3
	i) ressources	1	2	3
	j) vie de famille	1	2	3
	k) formation	1	2	3
	l) vie de quartier	1	2	3
	m) situation administrative	1	2	3
				228 229 230 231 232 233 234 235 236 237 238 239 240
6 5	<p>Comment estimez-vous votre situation actuelle ?</p> <p><i>ENQUETEUR</i> : présenter la carte C65</p>			
	C'est comme avant le RMI, aussi mal	1		
	C'est un peu mieux mais c'est provisoire	2		
	Vous avez l'impression de vous en sortir un peu	3		
	Cela devrait continuer comme cela et c'est bien	4		
				241

VIE FAMILIALE ET SOCIALE

						Colonnes
6 6	<p>Au cours des <u>trois derniers mois</u>, avez-vous rencontré ou eu des contacts par téléphone ou par lettre avec des membres de votre famille ou des amis, ne résidant pas avec vous ?</p> <p><i>ENQUETEUR : citer un à un. Une réponse par item.</i></p>					
			Oui	Non		
	a) Amis	1	2	2	242	
	b) Voisins	1	2	2	243	
	c) Autres allocataires du RMI	1	2	2	244	
	d) Grands parents	1	2	2	245	
	e) Beaux-parents	1	2	2	246	
	f) Père, mère	1	2	2	247	
	g) Enfants	1	2	2	248	
	h) Petits enfants	1	2	2	249	
	i) Frères ou sœurs	1	2	2	250	
	j) Autres parents	1	2	2	251	
6 7	<p>Vous arrive-t-il, souvent, parfois, rarement ou jamais de :</p> <p><i>ENQUETEUR : citer un à un. Une réponse par item. Présenter la carte C67</i></p>	souvent	parfois	rarement	jamais	
	a) sortir en famille	1	2	3	4	252
	b) sortir avec des amis	1	2	3	4	253
	c) passer des moments à discuter au café	1	2	3	4	254
	d) jouer au tiercé, au loto... ..	1	2	3	4	255
	e) faire du sport	1	2	3	4	256
	f) aller au spectacle, au cinéma	1	2	3	4	257
	g) partir en vacances	1	2	3	4	258
	h) jouer aux cartes, aux boules, aux dominos	1	2	3	4	259
	i) participer aux activités d'une association	1	2	3	4	260
6 8	<p>Lorsque vous étiez au RMI, avez-vous, vous-même, votre conjoint ou des personnes à votre charge...</p> <p><i>ENQUETEUR : citer un à un. Une réponse par item</i></p>					
			Oui	Non		
	a) été en rapport régulièrement avec un travailleur social	1	2	2	261	
	b) bénéficié des services familiaux (crèche, garderie, ...)	1	2	2	262	
	c) bénéficié d'une aide à domicile (travailleuse familiale, aide ménagère ...)	1	2	2	263	
	d) bénéficié de secours exceptionnels	1	2	2	264	
	e) participé à des réunions d'information ou de soutien	1	2	2	265	
	f) reçu des aides ou des conseils pour gérer votre budget	1	2	2	266	
	g) reçu des aides ou des conseils pour améliorer vos relations avec votre conjoint ou vos enfants	1	2	2	267	
	h) bénéficié d'aides au transport	1	2	2	268	

			Colonnes																																																												
6 9	<p>Actuellement, est-ce que vous-même, votre conjoint ou des personnes à votre charge...</p> <p>ENQUETEUR : citer un à un. Une réponse par item</p>	<table> <thead> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>a) êtes en rapport régulièrement avec une Assistante Sociale</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>269</td> </tr> <tr> <td>b) bénéficiez des services familiaux (crèche, garderie, ...)</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>270</td> </tr> <tr> <td>c) bénéficiez d'une aide à domicile (travailleuse familiale, aide ménagère ...)</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>271</td> </tr> <tr> <td>d) bénéficiez de secours exceptionnels</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>272</td> </tr> <tr> <td>e) participez à des réunions d'information ou de soutien</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>273</td> </tr> <tr> <td>f) recevez des aides ou des conseils pour gérer votre budget</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>274</td> </tr> <tr> <td>g) recevez des aides ou des conseils pour améliorer vos relations avec votre conjoint ou vos enfants</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>275</td> </tr> <tr> <td>h) bénéficiez d'aides au transport</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>276</td> </tr> </tbody> </table>		Oui	Non		a) êtes en rapport régulièrement avec une Assistante Sociale	1	2	269	b) bénéficiez des services familiaux (crèche, garderie, ...)	1	2	270	c) bénéficiez d'une aide à domicile (travailleuse familiale, aide ménagère ...)	1	2	271	d) bénéficiez de secours exceptionnels	1	2	272	e) participez à des réunions d'information ou de soutien	1	2	273	f) recevez des aides ou des conseils pour gérer votre budget	1	2	274	g) recevez des aides ou des conseils pour améliorer vos relations avec votre conjoint ou vos enfants	1	2	275	h) bénéficiez d'aides au transport	1	2	276																									
	Oui	Non																																																													
a) êtes en rapport régulièrement avec une Assistante Sociale	1	2	269																																																												
b) bénéficiez des services familiaux (crèche, garderie, ...)	1	2	270																																																												
c) bénéficiez d'une aide à domicile (travailleuse familiale, aide ménagère ...)	1	2	271																																																												
d) bénéficiez de secours exceptionnels	1	2	272																																																												
e) participez à des réunions d'information ou de soutien	1	2	273																																																												
f) recevez des aides ou des conseils pour gérer votre budget	1	2	274																																																												
g) recevez des aides ou des conseils pour améliorer vos relations avec votre conjoint ou vos enfants	1	2	275																																																												
h) bénéficiez d'aides au transport	1	2	276																																																												
7 0	<p>Lorsque vous étiez au RMI, avez-vous personnellement été en contact régulier avec les organismes suivants ?</p> <p>ENQUETEUR : citer un à un. Une réponse par item</p>	<table> <thead> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>a) Diaconie</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>277</td> </tr> <tr> <td>b) Pavillon de Vitry</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>278</td> </tr> <tr> <td>c) Respir</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>279</td> </tr> <tr> <td>d) ARTIS</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>280</td> </tr> <tr> <td>e) Croix-Rouge</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>281</td> </tr> <tr> <td>f) Secours Catholique</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>282</td> </tr> <tr> <td>g) Secours Populaire</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>283</td> </tr> <tr> <td>h) Créteil Solidarité</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>284</td> </tr> <tr> <td>i) Un groupe d'allocataires animé par des assistantes sociales de Nogent-sur-Marne</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>285</td> </tr> <tr> <td>j) Un groupe d'allocataires animé par des assistantes sociales de Villiers-sur-Marne</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>286</td> </tr> <tr> <td>k) Un groupe d'allocataires animé par des assistantes sociales de Choisy-le-Roi</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>287</td> </tr> <tr> <td>l) ANPE</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>288</td> </tr> <tr> <td>m) Autre organisme</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>289</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Préciser : _____</td> <td>290</td> </tr> </tbody> </table>		Oui	Non		a) Diaconie	1	2	277	b) Pavillon de Vitry	1	2	278	c) Respir	1	2	279	d) ARTIS	1	2	280	e) Croix-Rouge	1	2	281	f) Secours Catholique	1	2	282	g) Secours Populaire	1	2	283	h) Créteil Solidarité	1	2	284	i) Un groupe d'allocataires animé par des assistantes sociales de Nogent-sur-Marne	1	2	285	j) Un groupe d'allocataires animé par des assistantes sociales de Villiers-sur-Marne	1	2	286	k) Un groupe d'allocataires animé par des assistantes sociales de Choisy-le-Roi	1	2	287	l) ANPE	1	2	288	m) Autre organisme	1	2	289	Préciser : _____			290	
	Oui	Non																																																													
a) Diaconie	1	2	277																																																												
b) Pavillon de Vitry	1	2	278																																																												
c) Respir	1	2	279																																																												
d) ARTIS	1	2	280																																																												
e) Croix-Rouge	1	2	281																																																												
f) Secours Catholique	1	2	282																																																												
g) Secours Populaire	1	2	283																																																												
h) Créteil Solidarité	1	2	284																																																												
i) Un groupe d'allocataires animé par des assistantes sociales de Nogent-sur-Marne	1	2	285																																																												
j) Un groupe d'allocataires animé par des assistantes sociales de Villiers-sur-Marne	1	2	286																																																												
k) Un groupe d'allocataires animé par des assistantes sociales de Choisy-le-Roi	1	2	287																																																												
l) ANPE	1	2	288																																																												
m) Autre organisme	1	2	289																																																												
Préciser : _____			290																																																												
<p>ENQUETEUR : si toutes les réponses "2=non" passer à Q73</p>																																																															
7 1	<p>Dans ces organismes, vous retrouviez-vous principalement ?</p>	<table> <tbody> <tr> <td>Avec une personne seule</td> <td>1</td> <td>291</td> </tr> <tr> <td>Au sein d'un groupe</td> <td>2</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Avec une personne seule	1	291	Au sein d'un groupe	2																																																								
Avec une personne seule	1	291																																																													
Au sein d'un groupe	2																																																														
7 2	<p>Pensez-vous que cette relation régulière vous ait aidé ?</p>	<table> <tbody> <tr> <td>Oui</td> <td>1</td> <td>292</td> </tr> <tr> <td>Non</td> <td>2</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Oui	1	292	Non	2																																																								
Oui	1	292																																																													
Non	2																																																														

			Colonnes	
7 3	<u>Depuis que vous n'avez plus le RMI, des changements dans votre couple ont-ils eu lieu ?</u>			
	Oui, il y a eu rupture de couple	1	293	
	Oui, il y a eu constitution de couple	2		
	Non, je vis toujours tout seul	3		
	Non, je vis toujours avec la même personne	4		
7 4	Globalement, comment jugez-vous vos relation actuelles avec vos enfants ?			
	<i>ENQUETEUR : présenter la carte C74</i>			
	Ça se passe bien	1	294	
	C'est difficile	2		
	Pour le moment, ce n'est pas votre problème	3		
	Vous n'avez pas d'enfant	4		
	ENQUETEUR : passer à Q77			
7 5	<u>Depuis que vous n'avez plus le RMI, vos relations avec vos enfants se sont-elles améliorées ?</u>			
	Oui	1	295	
	Non	2		
7 6	<u>Depuis que vous avez quitté le RMI, un de vos enfants de moins de 18 ans est-il... ?</u>			
	<i>ENQUETEUR : citer un à un. Une réponse par item</i>			
		Oui	Non	
	a) Revenu vivre chez vous	1	2	296
	b) Parti vivre ailleurs	1	2	297
7 7	Avez-vous participé, vous-même, votre conjoint ou vos enfants, à l'une des manifestations suivantes ?			
	<i>ENQUETEUR : citer un à un. Une réponse par item</i>			
		Oui	Non	
	a) La Fête des Parcs	1	2	298
	b) Les Journées à la Mer	1	2	299
	c) La Quinzaine Prévention-Santé-Jeunes	1	2	300
	d) Les Journées Solidarité	1	2	301

PROJETS ET JUGEMENTS PORTÉS PAR L'ALLOCATAIRE

	Colonnes
<p>7 8 Dans votre situation actuelle, indiquez les deux difficultés que vous voudriez voir résolues en priorité ?</p> <p><i>ENQUETEUR</i> : 2 réponses possibles. Présenter la carte C78</p> <p style="margin-left: 40px;">Un peu plus d'argent et vous vous débrouillez 01</p> <p style="margin-left: 40px;">Les problèmes avec la famille et les gosses 02</p> <p style="margin-left: 40px;">Le problème du logement 03</p> <p style="margin-left: 40px;">Le problème du manque de formation 04</p> <p style="margin-left: 40px;">Le problème de santé 05</p> <p style="margin-left: 40px;">Le problème d'un travail 06</p> <p style="margin-left: 40px;">Vous voulez être reconnu comme invalide ou handicapé 07</p> <p style="margin-left: 40px;">Vous ne supportez plus la solitude 08</p> <p style="margin-left: 40px;">Les problèmes administratifs 09</p> <p style="margin-left: 40px;">Les difficultés pour toucher votre retraite 10</p> <p style="margin-left: 40px;">Vous n'en savez rien, tout est trop compliqué 11</p>	<p>302-303</p> <p>304-305</p>
<p>7 9 Quelles sont les deux critiques que vous feriez principalement au RMI ?</p> <p><i>ENQUETEUR</i> : 2 réponses possibles. Présenter la carte C79</p> <p style="margin-left: 40px;">C'est un secours comme un autre 01</p> <p style="margin-left: 40px;">Il est trop compliqué à obtenir 02</p> <p style="margin-left: 40px;">Il ne dure pas assez longtemps 03</p> <p style="margin-left: 40px;">Son montant n'est pas assez élevé 04</p> <p style="margin-left: 40px;">Il n'est pas assez connu 05</p> <p style="margin-left: 40px;">Il ne permet pas de trouver du travail 06</p> <p style="margin-left: 40px;">On n'a jamais les réponses aux problèmes 07</p> <p style="margin-left: 40px;">Le contrat, c'est trop contraignant 08</p> <p style="margin-left: 40px;">Il ne vous a pas permis de trouver un logement 09</p> <p style="margin-left: 40px;">Quand vous avez quitté le RMI, on vous a réclamé des sommes d'argent 10</p> <p style="margin-left: 40px;">Il empêche de reprendre des études 11</p> <p style="margin-left: 40px;">La famille m'aide moins 12</p>	<p>306-307</p> <p>308-309</p>
<p>8 0 Parmi les aspects suivants du RMI, quels sont les deux qui vous paraissent les plus intéressants ?</p> <p><i>ENQUETEUR</i> : 2 réponses possibles. Présenter la carte C80</p> <p style="margin-left: 40px;">Il est facile à obtenir 1</p> <p style="margin-left: 40px;">La signature du contrat 2</p> <p style="margin-left: 40px;">Les travailleurs sociaux vous répondent toujours 3</p> <p style="margin-left: 40px;">Cela permet de bénéficier de différents services 4</p> <p style="margin-left: 40px;">On touche de l'argent 5</p> <p style="margin-left: 40px;">Tout le monde sait de quoi il s'agit 6</p> <p style="margin-left: 40px;">On ne dépend plus du secours de l'un ou de l'autre 7</p> <p style="margin-left: 40px;">On touche l'allocation pendant trois mois 8</p> <p style="margin-left: 40px;">La famille m'aide plus 9</p>	<p>310</p> <p>311</p>

OBSERVATIONS DE L'ENQUETEUR

à remplir après l'interview

		Colonnes
<i>Cocher si "OUI"</i>		
A GENERALITES (<i>plusieurs réponses possibles</i>)		
L'interviewé avait un handicap manifeste (physique, moteur, mental, sensoriel) 1	312	
L'interviewé comprenait difficilement le français.....2	313	
L'interviewé parlait difficilement le français.....3	314	
L'interviewé avait souvent du mal à comprendre les questions posées.....4	315	
L'interviewé a été dans l'ensemble intéressé par les questions posées.....5	316	
L'interviewé a été gêné du caractère personnel des questions posées.....6	317	
L'interviewé a eu de la difficulté à retrouver les informations demandées.....7	318	
Les réponses de l'interviewé concernant les dates et les chiffres demandés semblent être peu précises.....8	319	
L'interviewé choisissait les réponses qu'il croyait "falloir" donner.....9	320	
B. MODE DE REPONSE		
L'interviewé a-t-il répondu seul à toutes les questions.....1	321	
ou a-t-il été parfois aidé par quelqu'un (conjoint, etc ...).....2		
L'interviewé a-t-il consulté des papiers pour au moins une des questions.....1	322	
ou n'a-t-il consulté aucun papier.....2		
C. CLIMAT DE L'INTERVIEW		
L'interview s'est-elle bien déroulée.....1	323	
ou s'est-elle moyennement bien passée ?.....2		
Date de l'interview :	Jour : __ Mois : __	324-325 __ __ 326-327 __ __
Durée de l'interview :	Heure de fin de l'interview : ____ Heure de début de l'interview : ____	328-331 __ __ __ __ 332-335 __ __ __ __

ANNEXES 3

Tris à plat

SITUATION DE L'ALLOCATAIRE

Q1: Sexe

V3	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Homme	251	46.7	251	46.7
Femme	287	53.3	538	100.0

Q2: Age

V4	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Moins de 25 ans	4	0.7	4	0.7
25-29 ans	89	16.5	93	17.3
30-34 ans	150	27.9	243	45.2
35-39 ans	76	14.1	319	59.3
40-44 ans	59	11.0	378	70.3
45-49 ans	49	9.1	427	79.4
50-54 ans	36	6.7	463	86.1
55-59 ans	39	7.2	502	93.3
60-64 ans	24	4.5	526	97.8
65 ans et plus	12	2.2	538	100.0

Q3: Lieu de naissance

V5	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Val-de-Marne	81	15.1	81	15.1
Paris	95	17.7	176	32.7
Ile-de-France	39	7.2	215	40.0
France	69	12.8	284	52.8
Dom-Tom	34	6.3	318	59.1
Afrique du Nord	133	24.7	451	83.8
Afrique	35	6.5	486	90.3
Autre	52	9.7	538	100.0

Q4: Commune de résidence

V6	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Ablon/Seine	1	0.2	1	0.2
Alfortville	24	4.5	25	4.6
Arcueil	7	1.3	32	5.9
Boissy-St-Léger	7	1.3	39	7.2
Bonneuil/Marne	4	0.7	43	8.0
Bry/Marne	2	0.4	45	8.4
Cachan	3	0.6	48	8.9
Champigny/Marne	17	3.2	65	12.1
Charenton/Pont	5	0.9	70	13.0
Chennevières	2	0.4	72	13.4
Chevilly-Larue	3	0.6	75	13.9
Choisy-le-Roi	27	5.0	102	19.0
Créteil	40	7.4	142	26.4
Fontenay-ss-Bois	21	3.9	163	30.3
Fresnes	14	2.6	177	32.9
Gentilly	10	1.9	187	34.8
Haÿ-les-Roses	8	1.5	195	36.2
Ivry/Seine	19	3.5	214	39.8
Joinville/Pont	3	0.6	217	40.3
Kremlin-Bicêtre	14	2.6	231	42.9
Limeil-Brevannes	10	1.9	241	44.8
Maisons-Alfort	20	3.7	261	48.5
Nogent/Marne	9	1.7	270	50.2
Orly	40	7.4	310	57.6
Perreux/Marne	7	1.3	317	58.9
Plessis-Trevisse	2	0.4	319	59.3
Queue-en-Brie	5	0.9	324	60.2
Saint-Mandé	5	0.9	329	61.2
Saint-Maur	16	3.0	345	64.1
Saint-Maurice	5	0.9	350	65.1
Sucy-en-Brie	6	1.1	356	66.2
Thiais	20	3.7	376	69.9
Valenton	15	2.8	391	72.7
Villecresnes	1	0.2	392	72.9
Villejuif	34	6.3	426	79.2
Villen.-le-Roi	5	0.9	431	80.1
Villen.-St-Georg	19	3.5	450	83.6
Villiers/Marne	5	0.9	455	84.6
Vincennes	3	0.6	458	85.1
Vitry/Marne	58	10.8	516	95.9
Sdf, ne sait pas	22	4.1	538	100.0

Q5: Situation familiale actuelle

V7	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Marié	173	32.2	173	32.2
Concubinage	53	9.9	226	42.0
Célibataire	191	35.5	417	77.5
Divorcé	68	12.6	485	90.1
Veuf	26	4.8	511	95.0
Séparé	27	5.0	538	100.0

Q6: Nombre d'enfants à charge

V8	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Pas d'enfant	231	42.9	231	42.9
Un	118	21.9	349	64.9
Deux	101	18.8	450	83.6
Trois	42	7.8	492	91.4
Quatre et plus	46	8.6	538	100.0

Type de famille

V9	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
H. seul sans enf	107	19.9	107	19.9
F. seule ss enf	75	13.9	182	33.8
Isolé 1-2 enf	108	20.1	290	53.9
Isolé 3et+ enf	22	4.1	312	58.0
Couple sans enf	49	9.1	361	67.1
Couple 1-2 enf	111	20.6	472	87.7
Couple 3et+ enf	66	12.3	538	100.0

Q7: Situation / au travail AVANT le RMI

V10	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Salarié CDI	47	8.7	47	8.7
Salarié CDD	25	4.6	72	13.4
Salarié précaire	23	4.3	95	17.7
A son compte	9	1.7	104	19.3
Acti. d'insertion	2	0.4	106	19.7
Bricole ça et là	25	4.6	131	24.3
Au foyer	40	7.4	171	31.8
Stagiaire	12	2.2	183	34.0
Bénévole	3	0.6	186	34.6
Chômage <1 an	99	18.4	285	53.0
Chômage 1à3 ans	115	21.4	400	74.3
Chômage >3 ans	54	10.0	454	84.4
Inactif	84	15.6	538	100.0

Q8: Situation / au logement AVANT le RMI

V11	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Logé gratuit	16	3.0	16	3.0
Propriétaire	13	2.4	29	5.4
Accueil urgence	2	0.4	31	5.8
Habitat fortune	3	0.6	34	6.3
Sans abri	2	0.4	36	6.7
Hébergé famille	148	27.5	184	34.2
Hébergé amis	37	6.9	221	41.1
Locataire HLM	184	34.2	405	75.3
Locataire privé	83	15.4	488	90.7
Sous locataire	5	0.9	493	91.6
Meublé, hôtel	24	4.5	517	96.1
Centre d'hébergement	13	2.4	530	98.5
Accédant	8	1.5	538	100.0

Q9a: 2 ans avant RMI, secours réguliers

V12	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	107	19.9	107	19.9
Non	431	80.1	538	100.0

Q9b: 2 ans avant, secours exceptionnels

V13	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	123	22.9	123	22.9
Non	415	77.1	538	100.0

Q9c: 2 ans avant, AS vue régulièrement

V14	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	211	39.2	211	39.2
Non	327	60.8	538	100.0

Q9d: 2 ans avant, séjour étab. sanitaire

V15	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	101	18.8	101	18.8
Non	437	81.2	538	100.0

Q9e: 2 ans avant, régulier association

V16	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	32	5.9	32	5.9
Non	506	94.1	538	100.0

LE RMI

Q10: Année de versement 1ère alloc. RMI

V17	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
1988	116	21.6	116	21.6
1989	262	48.7	378	70.3
1990	105	19.5	483	89.8
1991	32	5.9	515	95.7
Ne sait pas	23	4.3	538	100.0

Q11: Année de suppression du RMI

V18	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
1988	39	7.2	39	7.2
1989	209	38.8	248	46.1
1990	162	30.1	410	76.2
1991	108	20.1	518	96.3
1992	3	0.6	521	96.8
Ne sait pas	17	3.2	538	100.0

Q12: Cause suppression de l'allocation

V19	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
A trouvé travail	265	49.3	265	49.3
Chômage	29	5.4	294	54.6
Stage rémunéré	31	5.8	325	60.4
Retraite	23	4.3	348	64.7
Invalidité, AAH	38	7.1	386	71.7
API	13	2.4	399	74.2
Autre allocation	28	5.2	427	79.4
Chgt situ. famil	12	2.2	439	81.6
Reprise études	1	0.2	440	81.8
Pb dans contrat	4	0.7	444	82.5
Absence de DTR	22	4.1	466	86.6
Ne sait pas	46	8.6	512	95.2
Autre	26	4.8	538	100.0

Cause suppression (regroupé)

V20	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Travail, stage	296	55.0	296	55.0
Allocation autre	131	24.3	427	79.4
Hors RMI	38	7.1	465	86.4
Ne sait pas	46	8.6	511	95.0
Autre	27	5.0	538	100.0

Q13: Organisme de dépôt demande de RMI

V21	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
CCAS	452	84.0	452	84.0
S.D.A.S.	54	10.0	506	94.1
Autre, nsp	32	5.9	538	100.0

LE CONTRAT

Q14: Connait notion contrat d'insertion

V22	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	174	32.3	174	32.3
Non	332	61.7	506	94.1
Ne sait pas	32	5.9	538	100.0

Q15: Signature d'un contrat d'insertion

V23	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	28	16.1	28	16.1
Non	146	83.9	174	100.0

Non concerné = 364

Q15a: raison non-signature d'un contrat

V24	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
En instruction	4	2.7	4	2.7
Rien de proposé	77	52.7	81	55.5
Trop peu au RMI	15	10.3	96	65.8
Ne voulait pas	15	10.3	111	76.0
Rejet propositio	2	1.4	113	77.4
Autre	22	15.1	135	92.5
Ne sait pas	11	7.5	146	100.0

Non concerné = 392

Q16: Doc. indiquant contenu du contrat

V25	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	12	42.9	12	42.9
Non	16	57.1	28	100.0

Non concerné = 510

Q17: Réalisation des mesures prévues

V26	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui, totalement	7	25.0	7	25.0
Oui, en partie	7	25.0	14	50.0
Non	14	50.0	28	100.0

Non concerné = 510

Q17a: Opinion si non-réalisation contrat

V27	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
C est dommage	10	47.6	10	47.6
Sans importance	9	42.9	19	90.5
C est mieux	2	9.5	21	100.0

Non concerné = 517

Q18: Efficacité du contrat

V28	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui, c est sûr	7	25.0	7	25.0
Oui, un peu	5	17.9	12	42.9
A servi à rien	16	57.1	28	100.0

Non concerné = 510

ACTIVITÉS ET VIE PROFESSIONNELLE

Q19: Situation par rapport au travail

V29	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Salarié	228	42.4	228	42.4
A son compte	11	2.0	239	44.4
Aide familial	4	0.7	243	45.2
Stage formation	10	1.9	253	47.0
Recherche emploi	146	27.1	399	74.2
Etudiant	2	0.4	401	74.5
Invalidité, AAH	33	6.1	434	80.7
Longue maladie	16	3.0	450	83.6
Retraite	31	5.8	481	89.4
Au foyer	39	7.2	520	96.7
Autre	18	3.3	538	100.0

Situation par rapport au travail (regroupé)

V30	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Emploi	243	45.2	243	45.2
Recherche emploi	146	27.1	389	72.3
Invalide, âgé...	80	14.9	469	87.2
Au foyer	39	7.2	508	94.4
Autre	30	5.6	538	100.0

Q20: Type de salarié

V31	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Salarié public	56	24.6	56	24.6
Salarié du privé	165	72.4	221	96.9
Autre salarié	7	3.1	228	100.0

Non concerné = 310

Q21: Moment de l'obtention de l'emploi

V32	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Avant RMI	11	4.8	11	4.8
Pendant RMI	87	38.2	98	43.0
Juste après RMI	48	21.1	146	64.0
+3mois après RMI	77	33.8	223	97.8
Ne sait pas	5	2.2	228	100.0

Non concerné = 310

Q22: Type de contrat de travail

V33	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
D adaptation	3	1.3	3	1.3
De qualification	2	0.9	5	2.2
CDI à 1 essai	21	9.2	26	11.4
CDI	164	71.9	190	83.3
CDD intérim	8	3.5	198	86.8
CDD - 3 mois	1	0.4	199	87.3
CDD 3-6 mois	7	3.1	206	90.4
CDD + 6 mois	9	3.9	215	94.3
Autre contrat	8	3.5	223	97.8
Titularisation	3	1.3	226	99.1
Ne sait pas	2	0.9	228	100.0

Non concerné = 310

Q23a: Après RMI, chgt d'employeur 1 fois

V34	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	40	17.5	40	17.5
Non	188	82.5	228	100.0

Non concerné = 310

Q23b: Après RMI, plusieurs chgts d'employeur

V35	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	34	14.9	34	14.9
Non	194	85.1	228	100.0

Non concerné = 310

Q23c: Après RMI, chgt de poste de travail

V36	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	62	27.2	62	27.2
Non	166	72.8	228	100.0

Non concerné = 310

Q23d: Après RMI, chgt de lieu de travail

V37	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	72	31.6	72	31.6
Non	156	68.4	228	100.0

Non concerné = 310

Q24: Opinion sur emploi actuel

V38	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Convient	106	43.6	106	43.6
Ca ou rien	37	15.2	143	58.8
D'abord, travail	100	41.2	243	100.0

Non concerné = 295

Q25 : Durée de travail

V39	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Temps plein	193	76.3	193	76.3
Partiel + 50%	31	12.3	224	88.5
Partiel - 50%	16	6.3	240	94.9
Irrégulier	13	5.1	253	100.0

Non concerné = 285

Q26: Inscription ANPE

V40	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	190	35.3	190	35.3
Non	348	64.7	538	100.0

Q26a: Raison de non-inscription à l'ANPE

V41	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
A déjà un emploi	203	58.3	203	58.3
Ne cherche pas	22	6.3	225	64.7
Invalide, malade	47	13.5	272	78.2
Ca sert à rien	7	2.0	279	80.2
Va le faire	12	3.4	291	83.6
Droits épuisés	4	1.1	295	84.8
A été radié	13	3.7	308	88.5
Autre	40	11.5	348	100.0

Non concerné = 190

Q27: Emploi actuel ou dernier emploi

V42	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Artisan	16	3.0	16	3.0
Cadre	20	3.7	36	6.7
Prof. intermédia	51	9.5	87	16.2
Employé (public)	41	7.6	128	23.8
Employé (privé)	62	11.5	190	35.3
Employé commerce	46	8.6	236	43.9
Pers. de service	52	9.7	288	53.5
Ouvrier qualifié	116	21.6	404	75.1
Ouvrier non qual	81	15.1	485	90.1
Retraité	15	2.8	500	92.9
Inactif	27	5.0	527	98.0
Ne sait pas	11	2.0	538	100.0

Q28: Situation du conjoint / au travail

V43	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Salarié	78	34.5	78	34.5
A son compte	9	4.0	87	38.5
Stage formation	3	1.3	90	39.8
Acti. insertion	6	2.7	96	42.5
Recherche emploi	31	13.7	127	56.2
Etudiant	4	1.8	131	58.0
Invalidité, AAH	4	1.8	135	59.7
Longue maladie	4	1.8	139	61.5
Retraite	3	1.3	142	62.8
Au foyer	61	27.0	203	89.8
Autre	23	10.2	226	100.0

Non concerné = 312

Q29a: Pendant RMI inscription à l'ANPE

V44	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	326	60.6	326	60.6
Non	212	39.4	538	100.0

Q29b: Pendant RMI bilan professionnel

V45	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	49	9.1	49	9.1
Non	489	90.9	538	100.0

Q29c: Pendant RMI : suivi un stage

	V46	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		87	16.2	87	16.2
Non		451	83.8	538	100.0

Q29d: Pendant RMI :CES, AIG

	V47	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		11	2.0	11	2.0
Non		527	98.0	538	100.0

Q29e: Pendant RMI : entreprise d'insertion

	V48	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		7	1.3	7	1.3
Non		531	98.7	538	100.0

Q29f: Pendant RMI : salarié contrat aidé

	V49	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		19	3.5	19	3.5
Non		519	96.5	538	100.0

Q29g: Pendant RMI : devenu salarié

	V50	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		60	11.2	60	11.2
Non		478	88.8	538	100.0

Q29h: Pendant RMI : passage en COTOREP

	V51	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		36	6.7	36	6.7
Non		502	93.3	538	100.0

Q29i: Pendant RMI : obtenu la retraite

	V52	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		18	3.3	18	3.3
Non		520	96.7	538	100.0

Q29j: Pendant RMI : rédiger CV

	V53	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		135	25.1	135	25.1
Non		403	74.9	538	100.0

Q29k: Pendant RMI : envoyer CV

	V54	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		198	36.8	198	36.8
Non		340	63.2	538	100.0

Q30a: Après RMI : contact agences intérim

	V55	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		143	26.6	143	26.6
Non		395	73.4	538	100.0

Q30b: Après RMI : démarches employeurs

	V56	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		281	52.2	281	52.2
Non		257	47.8	538	100.0

Q30c: Après RMI : répondu à annonces

	V57	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		234	43.5	234	43.5
Non		304	56.5	538	100.0

Q30d: Après RMI : passé des annonces

	V58	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		61	11.3	61	11.3
Non		477	88.7	538	100.0

Q30e: Après RMI : appel relations perso.

	V59	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		227	42.2	227	42.2
Non		311	57.8	538	100.0

Q30f: Après RMI : démarches auprès AS

	V60	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		95	17.7	95	17.7
Non		443	82.3	538	100.0

Q30g: Après RMI : démarches auprès ANPE

	V61	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		248	46.1	248	46.1
Non		290	53.9	538	100.0

Q31a: Après RMI : difficultés carte orange

	V62	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		81	15.1	81	15.1
Non		457	84.9	538	100.0

Q31b: Après RMI : diff. moyen déplacement

	V63	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		75	13.9	75	13.9
Non		463	86.1	538	100.0

Q31c: Après RMI : diff. repérer hors quartier

V64	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	33	6.1	33	6.1
Non	505	93.9	538	100.0

Q32a : Mois dernier : cuisine, lavage...

V65	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup	216	40.1	216	40.1
Un peu	144	26.8	360	66.9
Très peu	60	11.2	420	78.1
Pas du tout	118	21.9	538	100.0

Q32b: Mois dernier : entretien logement

V66	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup	192	35.7	192	35.7
Un peu	171	31.8	363	67.5
Très peu	79	14.7	442	82.2
Pas du tout	96	17.8	538	100.0

Q32c: Mois dernier : soins aux enfants

V67	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup	166	30.9	166	30.9
Un peu	80	14.9	246	45.7
Très peu	32	5.9	278	51.7
Pas du tout	260	48.3	538	100.0

Q32d: Mois dernier : bricolage logement

V68	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup	73	13.6	73	13.6
Un peu	119	22.1	192	35.7
Très peu	108	20.1	300	55.8
Pas du tout	238	44.2	538	100.0

Q32e: Mois dernier : jardinage...

V69	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup	10	1.9	10	1.9
Un peu	19	3.5	29	5.4
Très peu	17	3.2	46	8.6
Pas du tout	492	91.4	538	100.0

Q32f: Mois dernier : petite mécanique

V70	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup	20	3.7	20	3.7
Un peu	46	8.6	66	12.3
Très peu	40	7.4	106	19.7
Pas du tout	432	80.3	538	100.0

Q32g: Mois dernier : soins âgés

V71	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup	33	6.1	33	6.1
Un peu	17	3.2	50	9.3
Très peu	9	1.7	59	11.0
Pas du tout	479	89.0	538	100.0

Q32h: Mois dernier : couture, tricot

V72	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup	35	6.5	35	6.5
Un peu	76	14.1	111	20.6
Très peu	35	6.5	146	27.1
Pas du tout	392	72.9	538	100.0

Q33: Situation professionnelle à 6 mois

V73	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Meilleure	165	30.7	165	30.7
Pas changement	127	23.6	292	54.3
Moins bonne	36	6.7	328	61.0
Aucune idée	140	26.0	468	87.0
Malade...	70	13.0	538	100.0

Q34: Résumé du parcours professionnel

V74	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Pas cherché	16	3.0	16	3.0
Pas eu	18	3.3	34	6.3
Chômage souvent	89	16.5	123	22.9
Chômage qqfois	143	26.6	266	49.4
Tjrs du travail	97	18.0	363	67.5
Arrêt personnel	85	15.8	448	83.3
Stable puis chôm	53	9.9	501	93.1
Autre, nsp	37	6.9	538	100.0

LA FORMATION

Q35: Niveau de formation le plus élevé

V75	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Ens. supérieur	73	13.6	73	13.6
Bac, brevet	50	9.3	123	22.9
CAP, BEP	62	11.5	185	34.4
Niveau CAP, BEP	82	15.2	267	49.6
CEP	89	16.5	356	66.2
Primaire ss CEP	125	23.2	481	89.4
Non scolarisé	57	10.6	538	100.0

Q36a: Attestation stage (qualification)

V76	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	158	29.4	158	29.4
Non	380	70.6	538	100.0

Q36b: Autre attestation de stage

V77	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	148	27.5	148	27.5
Non	390	72.5	538	100.0

Q37: Suivi de formations pdt le RMI

V78	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui, une seule	65	12.1	65	12.1
Oui, plusieurs	9	1.7	74	13.8
Oui, mais arrêt	3	0.6	77	14.3
Non	461	85.7	538	100.0

Q37a: Raison de non-suivi de formations

V79	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Pas voulu	29	6.3	29	6.3
Pas proposé	249	54.0	278	60.3
Pas conforme	37	8.0	315	68.3
Pas de place	5	1.1	320	69.4
Pas besoin	32	6.9	352	76.4
Pas dans contrat	5	1.1	357	77.4
Autre raison	83	18.0	440	95.4
Malade...	21	4.6	461	100.0

Non concerné = 77

Q39: Possession du permis de conduire

V82	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	275	51.1	275	51.1
Non	263	48.9	538	100.0

Q39a: Permis a aidé pour travailler

V83	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	96	34.9	96	34.9
Non	173	62.9	269	97.8
Ne sait pas	6	2.2	275	100.0

Non concerné = 263

Q40: Aide financière pour passer permis

V84	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	6	2.2	6	2.2
Non	269	97.8	275	100.0

Non concerné = 263

Q41a: Possession du permis moto

V85	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui, le possède	32	5.9	32	5.9
Non	506	94.1	538	100.0

Q41b: Possession du permis B

V86	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui, le possède	267	49.6	267	49.6
Non valable	3	0.6	270	50.2
Non	268	49.8	538	100.0

Q41c: Possession du permis poids lourd

V87	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui, le possède	24	4.5	24	4.5
Non valable	6	1.1	30	5.6
Non	508	94.4	538	100.0

Q41d: Possession du permis PL 38 tonnes

V88	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui, le possède	14	2.6	14	2.6
Non valable	4	0.7	18	3.3
Non	520	96.7	538	100.0

Q41e: Permis transport en commun

V89	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui, le possède	17	3.2	17	3.2
Non valable	2	0.4	19	3.5
Non	519	96.5	538	100.0

Q42: Opinion sur la formation en général

V90	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Ne sert à rien	38	7.1	38	7.1
Veut un travail	121	22.5	159	29.6
C est trop tard	111	20.6	270	50.2
Doit reprendre	31	5.8	301	55.9
Intéressé	172	32.0	473	87.9
Autre	55	10.2	528	98.1
Malade, trop âgé	10	1.9	538	100.0

LE LOGEMENT

Q43: Logement actuel

V91	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Logé gratuit	14	2.6	14	2.6
Propriétaire	15	2.8	29	5.4
Sans abri	3	0.6	32	5.9
Hébergé famille	111	20.6	143	26.6
Hébergé amis	24	4.5	167	31.0
Locataire HLM	219	40.7	386	71.7
Locataire privé	103	19.1	489	90.9
Sous-locataire	6	1.1	495	92.0
Locataire meublé	17	3.2	512	95.2
Cen. longue durée	17	3.2	529	98.3
Accédant	7	1.3	536	99.6
Ne sait pas	2	0.4	538	100.0

Sit. par rapport au logement (regroupé)

V92	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Hébergé	149	27.7	149	27.7
Propriétaire	22	4.1	171	31.8
Locataire HLM	219	40.7	390	72.5
Autre locataire	109	20.3	499	92.8
Lgt précaire	34	6.3	533	99.1
SDF, ne sait pas	5	0.9	538	100.0

Q44: Situation paiement du logement

V93	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Rien à payer	88	16.4	88	16.4
Tout est à jour	284	52.8	372	69.1
Retard <3 mois	65	12.1	437	81.2
Retard >3 mois	44	8.2	481	89.4
Proc. en cours	1	0.2	482	89.6
Risque expulsion	10	1.9	492	91.4
Rien de tt cela	46	8.6	538	100.0

Sit. de paiement du logement (regroupé)

V94	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Rien à payer	88	16.4	88	16.4
A jour	284	52.8	372	69.1
Des retards	120	22.3	492	91.4
Rien de tt cela	46	8.6	538	100.0

Q45: Crédits, emprunts, dettes de loqt

	V95	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		133	24.7	133	24.7
Non		405	75.3	538	100.0

Q46a: Inscription fichier des mal-logés

	V96	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		45	8.4	45	8.4
Non		481	89.4	526	97.8
Ne sait pas		12	2.2	538	100.0

Q46b: Aide à l'amélioration de l'habitat

	V97	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		7	1.3	7	1.3
Non		516	95.9	523	97.2
Ne sait pas		15	2.8	538	100.0

Q46c: Aide pour payer retards de loyer

	V98	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		38	7.1	38	7.1
Non		488	90.7	526	97.8
Ne sait pas		12	2.2	538	100.0

Q46d: Garantie à l'occasion relogement

	V99	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		6	1.1	6	1.1
Non		493	91.6	499	92.8
Ne sait pas		39	7.2	538	100.0

Q46e: Aide accédants en difficultés

	V100	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		8	1.5	8	1.5
Non		486	90.3	494	91.8
Ne sait pas		44	8.2	538	100.0

Q46f: Allocation de logement

V101	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	165	30.7	165	30.7
Non	361	67.1	526	97.8
Ne sait pas	12	2.2	538	100.0

Q46g: Un nouveau logement

V102	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	11	2.0	11	2.0
Non	517	96.1	528	98.1
Ne sait pas	10	1.9	538	100.0

Q47: Situation de logement dans 6 mois

V103	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Nouveau lgt	37	6.9	37	6.9
Peut-être nouv	47	8.7	84	15.6
Obligé quitter	32	5.9	116	21.6
Échec demande	55	10.2	171	31.8
Manque d argent	88	16.4	259	48.1
Bien là	208	38.7	467	86.8
Ne sait pas	71	13.2	538	100.0

LA SANTÉ

Q48: Définition de l'état de santé

V104	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
En bonne santé	202	37.5	202	37.5
Peut être malade	174	32.3	376	69.9
Souvent fatigué	92	17.1	468	87.0
Peut rien faire	47	8.7	515	95.7
Rien de tt cela	23	4.3	538	100.0

Q49a: Visite médicale, bilan de santé

V105	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	104	19.3	104	19.3
Non	434	80.7	538	100.0

Q49b: Aide médicale gratuite

V106	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	164	30.5	164	30.5
Non	374	69.5	538	100.0

Q49c: A été hospitalisé

V107	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	93	17.3	93	17.3
Non	445	82.7	538	100.0

Q49d: Obtenu un appareillage

V108	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	36	6.7	36	6.7
Non	502	93.3	538	100.0

Q49e: Suivi un traitement médical (cure)

V109	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	104	19.3	104	19.3
Non	434	80.7	538	100.0

Q50a: Mois dernier, insomnies

V110	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	224	41.6	224	41.6
Non	314	58.4	538	100.0

Q50b: Mois dernier, maux de tête

V111	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	243	45.2	243	45.2
Non	295	54.8	538	100.0

Q50c: Mois dernier, mal de dos

V112	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	250	46.5	250	46.5
Non	288	53.5	538	100.0

Q50d: Mois dernier, état dépressif

V113	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	183	34.0	183	34.0
Non	355	66.0	538	100.0

Q50e: Mois dernier, nervosité

V114	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	282	52.4	282	52.4
Non	256	47.6	538	100.0

Q51 : Carte d'assuré social

V115	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	522	97.0	522	97.0
Non	13	2.4	535	99.4
Ne sait pas	3	0.6	538	100.0

Q51a: Durée de validité carte S.S.

V116	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Plus valable	29	5.6	29	5.6
Valable <6 mois	80	15.3	109	20.9
Valable >6 mois	383	73.4	492	94.3
Ne sait pas	30	5.7	522	100.0

Non concerné = 16

Q51b: Possession carte S.S. avant le RMI

V117	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	441	84.5	441	84.5
Non	74	14.2	515	98.7
Ne sait pas	7	1.3	522	100.0

Non concerné = 16

Q52: Quand a besoin de se faire soigner

V118	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Paye les soins	440	81.8	440	81.8
Chez non payant	11	2.0	451	83.8
Bon d AMG	63	11.7	514	95.5
Endroit gratuit	20	3.7	534	99.3
Autre, nsp	4	0.7	538	100.0

Q53a: Remboursement frais par S.S.

V119	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Régulièrement	396	73.6	396	73.6
Quelquefois	72	13.4	468	87.0
Non, jamais	70	13.0	538	100.0

Q53b: Remboursement par une mutuelle

V120	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Régulièrement	126	23.4	126	23.4
Quelquefois	30	5.6	156	29.0
Non, jamais	382	71.0	538	100.0

Q54: Consultation médecin (ou conjoint)

V121	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	407	75.7	407	75.7
Non	131	24.3	538	100.0

Q54a: Raison de non consultation médecin

V122	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Pas eu besoin	110	84.0	110	84.0
C est trop cher	13	9.9	123	93.9
Autre, nsp	8	6.1	131	100.0

Non concerné = 407

Q55a: Consultation médecin de quartier

V123	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	316	58.7	316	58.7
Non	222	41.3	538	100.0

Q55b: Consultation auprès spécialiste

V124	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	206	38.3	206	38.3
Non	332	61.7	538	100.0

Q55c: Consultation à l'hôpital

V125	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	146	27.1	146	27.1
Non	392	72.9	538	100.0

Q55d: Consultation dans centre de santé

	V126	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		70	13.0	70	13.0
Non		468	87.0	538	100.0

Q55e: Consultation à Créteil Solidarité

	V127	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		3	0.6	3	0.6
Non		535	99.4	538	100.0

Q55f: Consultation centre prévention méd

	V128	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		7	1.3	7	1.3
Non		531	98.7	538	100.0

Q55g: Consultation centre de PMI

	V129	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		35	6.5	35	6.5
Non		503	93.5	538	100.0

Q55h: Consultation dans une clinique

	V130	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		70	13.0	70	13.0
Non		468	87.0	538	100.0

Q56: Appareil (dents, yeux, oreilles)

	V131	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		67	12.5	67	12.5
Non		471	87.5	538	100.0

Q56a: Raison de non obtention d'appareil

V132	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Pas eu besoin	312	66.2	312	66.2
C est trop cher	125	26.5	437	92.8
Autre, nsp	34	7.2	471	100.0

Non concerné = 67

Q57: Qui a payé cet appareil

V133	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
On lui a donné	4	6.0	4	6.0
A payé 1 partie	28	41.8	32	47.8
A tout payé	35	52.2	67	100.0

Non concerné = 471

Q58: Consultation médecin par un enfant

V134	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	254	82.7	254	82.7
Non	48	15.6	302	98.4
3	5	1.6	307	100.0

Non concerné = 231

Q58a: Raison de non consultation médecin

V135	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Pas eu besoin	31	58.5	31	58.5
C est trop cher	2	3.8	33	62.3
Autre, nsp	20	37.7	53	100.0

Non concerné = 485

Q59a: Enf, consultation médecin quartier

V136	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	191	62.2	191	62.2
Non	116	37.8	307	100.0

Non concerné = 231

Q59b: Enf, consultation spécialiste

	V137	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		100	32.6	100	32.6
Non		207	67.4	307	100.0

Non concerné = 231

Q59c: Enf, consultation à l'hôpital

	V138	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		68	22.1	68	22.1
Non		239	77.9	307	100.0

Non concerné = 231

Q59d: Enf, consultation centre de santé

	V139	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		43	14.0	43	14.0
Non		264	86.0	307	100.0

Non concerné = 231

Q59e: Enf, Créteil Solidarité

	V140	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		1	0.3	1	0.3
Non		306	99.7	307	100.0

Non concerné = 231

Q59f: Enf, consultation centre prév. méd

	V141	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		4	1.3	4	1.3
Non		303	98.7	307	100.0

Non concerné = 231

Q59g: Enf, consultation centre de PMI

	V142	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		93	30.3	93	30.3
Non		214	69.7	307	100.0

Non concerné = 231

Q59h: Enf, consultation dans clinique

	V143	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		20	6.5	20	6.5
Non		287	93.5	307	100.0

Non concerné = 231

LES RESSOURCES

Q60a: Revenus d'activité prof. déclarée

V144	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
0 F	231	42.9	231	42.9
1 à - de 2500F	28	5.2	259	48.1
2500 à - de 4000	23	4.3	282	52.4
4000 à - de 5000	41	7.6	323	60.0
5000 à - de 6000	58	10.8	381	70.8
6000 à - de 7000	48	8.9	429	79.7
7000 à - de 9000	53	9.9	482	89.6
9000F et plus	46	8.6	528	98.1
Non réponse	10	1.9	538	100.0

Q60b: Seuil de rémunération désiré

V145	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
0 à - de 5000F	86	37.2	86	37.2
5000 à - de 6000	43	18.6	129	55.8
6000 à - de 8000	54	23.4	183	79.2
8000 et plus	14	6.1	197	85.3
Non réponse	34	14.7	231	100.0

Non concerné = 307

Q60c: Montant allocation de chômage

V146	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
0 F	443	82.3	443	82.3
1 à - de 2500F	27	5.0	470	87.4
2500 à - 4000F	33	6.1	503	93.5
4000F et plus	32	5.9	535	99.4
Non réponse	3	0.6	538	100.0

Q60d: Ressources ou avantages en nature

V147	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
0 F	490	91.1	490	91.1
1 à - de 2500F	33	6.1	523	97.2
2500F et plus	11	2.0	534	99.3
Non réponse	4	0.7	538	100.0

Q60e: Revenu minimum d'insertion

V148	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	6	1.1	6	1.1
Non	532	98.9	538	100.0

Q60f: Montant pension de retraite

V149	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
0F	497	92.4	497	92.4
1 à - de 2500F	11	2.0	508	94.4
2500 à - de 4000	16	3.0	524	97.4
4000F et plus	14	2.6	538	100.0

Q60g: Montant pension d'invalidité

V150	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
0F	480	89.2	480	89.2
1 à 2500F	21	3.9	501	93.1
2500 à - de 4000	33	6.1	534	99.3
4000F et plus	4	0.7	538	100.0

Q60h: Montant pension de veuvage

V151	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
0F	528	98.1	528	98.1
1 à - de 1500F	4	0.7	532	98.9
Plus de 1500F	5	0.9	537	99.8
Non réponse	1	0.2	538	100.0

Q60i: Montant allocations familiales

V152	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
0F	384	71.4	384	71.4
1 à - de 620F	33	6.1	417	77.5
620 à - de 2500	83	15.4	500	92.9
2500 à - de 4000	20	3.7	520	96.7
4000F et plus	13	2.4	533	99.1
Non réponse	5	0.9	538	100.0

Q60j: Montant allocation parent isolé

V153	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
0F	517	96.1	517	96.1
Moins de 2500F	12	2.2	529	98.3
2500F et plus	9	1.7	538	100.0

Q60k: Montant allocation jeune enfant

V154	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
0F	471	87.5	471	87.5
Moins de 1000F	52	9.7	523	97.2
1000 à - de 2500	10	1.9	533	99.1
2500F et plus	4	0.7	537	99.8
Non réponse	1	0.2	538	100.0

Q60l: Montant allocation logement, AL/APL

V155	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
0F	360	66.9	360	66.9
1 à - de 500F	29	5.4	389	72.3
500 à - de 1000	54	10.0	443	82.3
1000 à - de 1500	47	8.7	490	91.1
1500F et plus	42	7.8	532	98.9
Non réponse	6	1.1	538	100.0

Revenu par unité de consommation

V156	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Moins de 2760 F	235	43.7	235	43.7
2760 à - de 4600	184	34.2	419	77.9
4600 à - de 5500	42	7.8	461	85.7
5500 à - de 7360	56	10.4	517	96.1
7360 à - de 9200	15	2.8	532	98.9
9200 F et plus	6	1.1	538	100.0

Q61a: Après RMI, Aide Sociale à Enfance

V157	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	45	8.4	45	8.4
Non	493	91.6	538	100.0

Q61b: Après RMI, aide aux isolés

	V158	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		11	2.0	11	2.0
Non		527	98.0	538	100.0

Q61c: Après RMI, colis alimentaires

	V159	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		86	16.0	86	16.0
Non		452	84.0	538	100.0

Q61d: Après RMI, vestiaires

	V160	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		20	3.7	20	3.7
Non		518	96.3	538	100.0

Q61e: Après RMI, autres aides sociales

	V161	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		30	5.6	30	5.6
Non		508	94.4	538	100.0

Q61aa: Organisme sollicité

	V162	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
CCAS, mairie		59	43.1	59	43.1
A.S.		52	38.0	111	81.0
Association		21	15.3	132	96.4
Autre, nsp		5	3.6	137	100.0

Non concerné = 401

Q62a: Demande aide financière à famille

	V163	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		190	35.3	190	35.3
Non		348	64.7	538	100.0

Q62b: Demande aide financière à des amis

	V164	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		111	20.6	111	20.6
Non		427	79.4	538	100.0

Q63: Revenu mensuel dans six mois

	V165	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Moins de 2500 F		31	5.8	31	5.8
2500 à - 5000 F		139	25.8	170	31.6
5000 à - 8000 F		172	32.0	342	63.6
8000 F ou plus		66	12.3	408	75.8
Ne sait pas		130	24.2	538	100.0

LES APPORTS DU RMI

Q64a: Le RMI a amélioré l'alimentation

V166	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup	213	39.6	213	39.6
Un peu	238	44.2	451	83.8
Pas du tout	87	16.2	538	100.0

Q64b: Le RMI a amélioré l'habillement

V167	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup	77	14.3	77	14.3
Un peu	185	34.4	262	48.7
Pas du tout	276	51.3	538	100.0

Q64c: Le RMI a amélioré le logement

V168	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup	86	16.0	86	16.0
Un peu	154	28.6	240	44.6
Pas du tout	298	55.4	538	100.0

Q64d: Le RMI a amélioré les transports

V169	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup	36	6.7	36	6.7
Un peu	161	29.9	197	36.6
Pas du tout	341	63.4	538	100.0

Q64e: Le RMI a amélioré les loisirs

V170	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup	13	2.4	13	2.4
Un peu	49	9.1	62	11.5
Pas du tout	476	88.5	538	100.0

Q64f: Le RMI a amélioré les vacances

V171	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup	3	0.6	3	0.6
Un peu	32	5.9	35	6.5
Pas du tout	503	93.5	538	100.0

Q64g: Le RMI a amélioré la santé

V172	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup	42	7.8	42	7.8
Un peu	148	27.5	190	35.3
Pas du tout	348	64.7	538	100.0

Q64h: Le RMI a amélioré le travail

V173	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup	37	6.9	37	6.9
Un peu	89	16.5	126	23.4
Pas du tout	412	76.6	538	100.0

Q64i: Le RMI a amélioré les ressources

V174	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup	101	18.8	101	18.8
Un peu	231	42.9	332	61.7
Pas du tout	206	38.3	538	100.0

Q64j: Le RMI a amélioré vie de famille

V175	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup	56	10.4	56	10.4
Un peu	161	29.9	217	40.3
Pas du tout	321	59.7	538	100.0

Q64k: Le RMI a amélioré la formation

V176	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup	11	2.0	11	2.0
Un peu	34	6.3	45	8.4
Pas du tout	493	91.6	538	100.0

Q64l: Le RMI a amélioré vie de quartier

V177	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup	10	1.9	10	1.9
Un peu	47	8.7	57	10.6
Pas du tout	481	89.4	538	100.0

Q64m: Le RMI a amélioré sit. administra.

V178	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup	27	5.0	27	5.0
Un peu	64	11.9	91	16.9
Pas du tout	447	83.1	538	100.0

Q65: Estimation de la situation actuelle

V179	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Aussi mal	154	28.6	154	28.6
Mieux provisoire	129	24.0	283	52.6
S en sort un peu	151	28.1	434	80.7
Est et sera bien	101	18.8	535	99.4
Ne sait pas	3	0.6	538	100.0

VIE FAMILIALE ET SOCIALE

Q66a: 3 der. mois, contacts avec amis

	V180	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		401	74.5	401	74.5
Non		137	25.5	538	100.0

Q66b: 3 der. mois, contacts avec voisins

	V181	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		253	47.0	253	47.0
Non		285	53.0	538	100.0

Q66c: 3 der. mois, contacts allocataires

	V182	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		40	7.4	40	7.4
Non		498	92.6	538	100.0

Q66d: 3 der. mois, contacts gds-parents

	V183	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		106	19.7	106	19.7
Non		432	80.3	538	100.0

Q66e: 3 der. mois, contacts bx-parents

	V184	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		137	25.5	137	25.5
Non		401	74.5	538	100.0

Q66f: 3 der. mois, contacts père, mère

	V185	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		339	63.0	339	63.0
Non		199	37.0	538	100.0

Q66g: 3 der. mois, contacts enfants

	V186	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		282	52.4	282	52.4
Non		256	47.6	538	100.0

Q66h: 3 der. mois, contacts petits-enf.

	V187	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		60	11.2	60	11.2
Non		478	88.8	538	100.0

Q66i: 3 der. mois, contacts fratrie

	V188	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		388	72.1	388	72.1
Non		150	27.9	538	100.0

Q66j: 3 der. mois, contacts aut. parents

	V189	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		221	41.1	221	41.1
Non		317	58.9	538	100.0

Q67a: Sort en famille

	V190	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup		81	15.1	81	15.1
Parfois		160	29.7	241	44.8
Rarement		137	25.5	378	70.3
Jamais		160	29.7	538	100.0

Q67b: Sort avec des amis

	V191	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup		90	16.7	90	16.7
Parfois		146	27.1	236	43.9
Rarement		119	22.1	355	66.0
Jamais		183	34.0	538	100.0

Q67c: Passe moments à discuter au café

V192	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup	35	6.5	35	6.5
Parfois	77	14.3	112	20.8
Rarement	76	14.1	188	34.9
Jamais	350	65.1	538	100.0

Q67d: Joue au tiercé, au loto

V193	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup	26	4.8	26	4.8
Parfois	54	10.0	80	14.9
Rarement	61	11.3	141	26.2
Jamais	397	73.8	538	100.0

Q67e: Fait du sport

V194	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup	26	4.8	26	4.8
Parfois	75	13.9	101	18.8
Rarement	44	8.2	145	27.0
Jamais	393	73.0	538	100.0

Q67f: Va au spectacle, au cinéma

V195	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup	21	3.9	21	3.9
Parfois	74	13.8	95	17.7
Rarement	88	16.4	183	34.0
Jamais	355	66.0	538	100.0

Q67g: Part en vacances

V196	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup	16	3.0	16	3.0
Parfois	107	19.9	123	22.9
Rarement	125	23.2	248	46.1
Jamais	290	53.9	538	100.0

Q67h: Joue aux cartes, boules, dominos

V197	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup	20	3.7	20	3.7
Parfois	60	11.2	80	14.9
Rarement	48	8.9	128	23.8
Jamais	410	76.2	538	100.0

Q67i: Participe activités association

V198	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Beaucoup	24	4.5	24	4.5
Parfois	17	3.2	41	7.6
Rarement	17	3.2	58	10.8
Jamais	480	89.2	538	100.0

Q68a: Pdt RMI, rapport régulier avec TS

V199	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	217	40.3	217	40.3
Non	321	59.7	538	100.0

Q68b: Pdt RMI, services familiaux

V200	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	28	5.2	28	5.2
Non	510	94.8	538	100.0

Q68c: Pdt RMI, aide à domicile

V201	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	13	2.4	13	2.4
Non	525	97.6	538	100.0

Q68d: Pdt RMI, secours exceptionnels

V202	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	120	22.3	120	22.3
Non	418	77.7	538	100.0

Q68e: Pdt RMI, réunions info, soutien

	V203	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		41	7.6	41	7.6
Non		497	92.4	538	100.0

Q68f: Pdt RMI, conseils gestion budget

	V204	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		24	4.5	24	4.5
Non		514	95.5	538	100.0

Q68g: Pdt RMI, conseils relations fam.

	V205	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		21	3.9	21	3.9
Non		517	96.1	538	100.0

Q68h: Pdt RMI, aides au transport

	V206	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		32	5.9	32	5.9
Non		506	94.1	538	100.0

Q69a: Actuellement en rapport avec AS

	V207	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		144	26.8	144	26.8
Non		394	73.2	538	100.0

Q69b: Actuellement services familiaux

	V208	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		36	6.7	36	6.7
Non		502	93.3	538	100.0

Q69c: Actuellement aide à domicile

	V209	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		9	1.7	9	1.7
Non		529	98.3	538	100.0

Q69d: Actuellement secours exceptionnels

	V210	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		43	8.0	43	8.0
Non		495	92.0	538	100.0

Q69e: Actuellement réunions info soutien

	V211	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		16	3.0	16	3.0
Non		522	97.0	538	100.0

Q69f: Actuellement conseils gestion...

	V212	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		15	2.8	15	2.8
Non		523	97.2	538	100.0

Q69g: Actuellement conseils rel. fami.

	V213	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		21	3.9	21	3.9
Non		517	96.1	538	100.0

Q69h: Actuellement aides au transport

	V214	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		34	6.3	34	6.3
Non		504	93.7	538	100.0

Q70a: Pdt RMI contact régulier Diaconie

	V215	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		1	0.2	1	0.2
Non		537	99.8	538	100.0

Q70b: Pdt RMI contact Pavillon de Vitry

	V216	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Non		538	100.0	538	100.0

Q70c: Pdt RMI contact régulier Respir

	V217	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Non		538	100.0	538	100.0

Q70d: Pdt RMI contact régulier ARTIS

	V218	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		1	0.2	1	0.2
Non		537	99.8	538	100.0

Q70e: Pdt RMI contact rég. Croix-Rouge

	V219	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		15	2.8	15	2.8
Non		523	97.2	538	100.0

Q70f: Pdt RMI contact rég. Secours Catho

	V220	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		31	5.8	31	5.8
Non		507	94.2	538	100.0

Q70g: Pdt RMI contact rég. Secours Pop.

	V221	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		34	6.3	34	6.3
Non		504	93.7	538	100.0

Q70h: Pdt RMI contact Créteil Solidarité

	V222	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		6	1.1	6	1.1
Non		532	98.9	538	100.0

Q70i: Pdt RMI contact AS groupe Nogent

	V223	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		1	0.2	1	0.2
Non		537	99.8	538	100.0

Q70j: Pdt RMI contact AS groupe Villiers

	V224	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Non		538	100.0	538	100.0

Q70k: Pdt RMI contact AS groupe Choisy

	V225	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		4	0.7	4	0.7
Non		534	99.3	538	100.0

Q70l: Pdt RMI contact régulier avec ANPE

	V226	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		214	39.8	214	39.8
Non		324	60.2	538	100.0

Q70m: Pdt RMI contact autre organisme

V227	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	26	4.8	26	4.8
Non	512	95.2	538	100.0

Q71: Se retrouvait dans ces organismes

V228	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
En individuel	174	65.4	174	65.4
En groupe	92	34.6	266	100.0

Non concerné = 272

Q72: Cette relation régulière a aidé

V229	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	138	51.9	138	51.9
Non	128	48.1	266	100.0

Non concerné = 272

Q73: Après RMI, changement dans couple

V230	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Rupture couple	28	5.2	28	5.2
Mise en couple	27	5.0	55	10.2
Vit encore seul	285	53.0	340	63.2
Couple identique	198	36.8	538	100.0

Q74: Relations actuelles avec enfants

V231	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Ca se passe bien	278	51.7	278	51.7
C est difficile	65	12.1	343	63.8
Pas le problème	14	2.6	357	66.4
Pas d enfant	181	33.6	538	100.0

Q75: Après RMI, amélioration rel. enf.

V232	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	64	17.9	64	17.9
Non	275	77.0	339	95.0
Ne sait pas	18	5.0	357	100.0

Non concerné = 181

Q76a: Après RMI retour d'1 enfant mineur

V233	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	8	2.2	8	2.2
Non	349	97.8	357	100.0

Non concerné = 181

Q76b: Après RMI départ d'1 enfant mineur

V234	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	17	4.8	17	4.8
Non	340	95.2	357	100.0

Non concerné = 181

Q77a: Participation à la Fête des Parcs

V235	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	33	6.1	33	6.1
Non	505	93.9	538	100.0

Q77b: Participation Journées à la Mer

V236	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	27	5.0	27	5.0
Non	511	95.0	538	100.0

Q77c: Quinzaine Prévention-Santé-Jeunes

V237	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	3	0.6	3	0.6
Non	535	99.4	538	100.0

Q77d: Participation Journées Solidarité
--

	V238	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		36	6.7	36	6.7
Non		502	93.3	538	100.0

PROJETS ET JUGEMENTS PORTÉS PAR L'ALLOCATAIRE

Q78a: Diff : un peu plus d'argent

V239	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	298	55.4	298	55.4
Non	240	44.6	538	100.0

Q78b: Diff : problèmes familiaux

V240	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	33	6.1	33	6.1
Non	505	93.9	538	100.0

Q78c: Diff : problème du logement

V241	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	209	38.8	209	38.8
Non	329	61.2	538	100.0

Q78d: Diff : problème de la formation

V242	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	52	9.7	52	9.7
Non	486	90.3	538	100.0

Q78e: Diff : problème de santé

V243	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	97	18.0	97	18.0
Non	441	82.0	538	100.0

Q78f: Diff : problème d'un travail

V244	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	161	29.9	161	29.9
Non	377	70.1	538	100.0

Q78g: Diff : veut l'invalidité

	V245	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		4	0.7	4	0.7
Non		534	99.3	538	100.0

Q78h: Diff : la solitude

	V246	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		28	5.2	28	5.2
Non		510	94.8	538	100.0

Q78i: Diff : problèmes administratifs

	V247	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		60	11.2	60	11.2
Non		478	88.8	538	100.0

Q78j: Diff : veut toucher la retraite

	V248	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		11	2.0	11	2.0
Non		527	98.0	538	100.0

Q78k: Diff : tout est trop compliqué

	V249	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		28	5.2	28	5.2
Non		510	94.8	538	100.0

Q78l: Aucune difficulté

	V250	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		14	2.6	14	2.6
Non		524	97.4	538	100.0

Q79a: Critique : secours comme un autre

V251	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	107	19.9	107	19.9
Non	431	80.1	538	100.0

Q79b: Critique : trop compliqué à obt.

V252	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	83	15.4	83	15.4
Non	455	84.6	538	100.0

Q79c: Critique : ne dure pas assez

V253	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	121	22.5	121	22.5
Non	417	77.5	538	100.0

Q79d: Critique : montant insuffisant

V254	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	252	46.8	252	46.8
Non	286	53.2	538	100.0

Q79e: Critique : pas assez connu

V255	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	44	8.2	44	8.2
Non	494	91.8	538	100.0

Q79f: Critique : pas de travail

V256	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui	122	22.7	122	22.7
Non	416	77.3	538	100.0

Q79g: Critique : pas de rép. aux pb

	V257	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		49	9.1	49	9.1
Non		489	90.9	538	100.0

Q79h: Critique : contrat contraignant

	V258	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		11	2.0	11	2.0
Non		527	98.0	538	100.0

Q79i: Critique : pas de logement

	V259	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		60	11.2	60	11.2
Non		478	88.8	538	100.0

Q79j: Critique : argent réclamé

	V260	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		78	14.5	78	14.5
Non		460	85.5	538	100.0

Q79k: Critique : empêche reprise études

	V261	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		2	0.4	2	0.4
Non		536	99.6	538	100.0

Q79l: Critique : famille aide moins

	V262	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		6	1.1	6	1.1
Non		532	98.9	538	100.0

Q79m: Aucune critique

	V263	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		26	4.8	26	4.8
Non		512	95.2	538	100.0

Q80a: Intérêt : facile à obtenir

	V264	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		148	27.5	148	27.5
Non		390	72.5	538	100.0

Q80b: Intérêt : signature du contrat

	V265	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		29	5.4	29	5.4
Non		509	94.6	538	100.0

Q80c: Intérêt : disponibilité des TS

	V266	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		56	10.4	56	10.4
Non		482	89.6	538	100.0

Q80d: Intérêt : RMI = des services

	V267	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		96	17.8	96	17.8
Non		442	82.2	538	100.0

Q80e: Intérêt : on touche de l'argent

	V268	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		317	58.9	317	58.9
Non		221	41.1	538	100.0

Q80f: Intérêt : tout le monde connaît

	V269	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		39	7.2	39	7.2
Non		499	92.8	538	100.0

Q80g: Intérêt : indépendance/autres

	V270	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		128	23.8	128	23.8
Non		410	76.2	538	100.0

Q80h: Intérêt : alloc. pdt 3 mois

	V271	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		73	13.6	73	13.6
Non		465	86.4	538	100.0

Q80i: Intérêt : famille n'aide plus

	V272	Frequency	Percent	Cumulative Frequency	Cumulative Percent
Oui		38	7.1	38	7.1
Non		500	92.9	538	100.0

COLLECTION DES RaPPORTS

Récemment parus :

RMI et Justice - Le social et le judiciaire : une conciliation difficile, par Patrick Dubéchet, avec la collaboration de Marianne Goutorbe, N° 117, Avril 1992.

Les transports, sous l'angle des pratiques et des opinions des Français, par Franck Berthuit, N° 118, Juillet 1992.

Premiers résultats de l'enquête de printemps 1992 , (Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"), par le Département "Aspirations", N° 119, Juillet 1992.

Les Français et le traitement du chômage : le temps des doutes (Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"), par Ariane Dufour, Flore Talamon, N° 120, Juillet 1992.

Les Français et l'énergie : opinions et comportements (Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"), par Françoise Gros, avec la collaboration de Franck Berthuit, N° 121, Septembre 1992.

Les Français face aux politiques familiales au début 1992 (Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"), Franck Berthuit, Flore Talamon, sous la direction de Georges Hatchuel, N° 122, Septembre 1992.

Président : Bernard SCHAEFER Directeur : Robert ROCHEFORT
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél. : (1) 40.77.85.00

CREDOC

Centre de recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie